

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Humaines et sociale

Département des Sciences sociales

Mémoire de fin de cycle

En Vue de l'Obtention du Diplôme de Master en sociologie

Option : organisation et travail et des ressources humaines

Thème :

**Le rôle de l'ANSEJ dans la création de l'emploi :
Cas des micro-entreprises créées dans la commune
de Bejaia**

Réalisé par :

Melle Benachour Samira

Encadré par

M. NEGROUCH.H

Année universitaire 2012-2013

Remerciements

Je tiens à remercier Dieu le tout puissant de m'avoir donné le courage, la force et la volonté nécessaires pour la réalisation de ce modeste travail.

A cet effet, je tiens à exprimer mes vifs remerciements à mon promoteur monsieur NEGROUCHE Hamid pour les consignes et la grande volonté qu'il n'a pas cessé de me témoigner pendant toute la période de la réalisation de mon travail, et je tiens à remercier tous mes enseignants pour les efforts qu'ils ont fournis pour m'aider.

Je tiens également à remercier tous les entrepreneurs de la commune de Bejaia, pour toutes les informations qu'ils nous ont délivré, ainsi que pour le temps qu'ils nous ont consacré pour m'orienter et afin d'avancer dans notre recherche.

Je remercie l'ensemble des personnes qui m'a aidé de près ou de loin pour avoir accès à notre terrain.

Merci infiniment

Dédicaces

C' est avec une pensée pleine de reconnaissance inspirée par la générosité et la gentillesse que je dedie ce travail ,en remerciant d'abord le Dieu le tout puissant de m'avoir accordé le courage et la volonté .

Une douce pensée pour toi père ,tu as toujours ètè bien veillant et comprehensif envers nous,tu mérites beaucoup plus que qeulques mots d'éloge de remerciement,tu es très special papa ,je te souhaite une longue vie heureuse et une santé d'acier.

A toi ma très chère mère, je t'offre aujourd'hui cette pensée pour confirmer toute l'importance que tu révets à mes yeux, ta qualité de mère et d'amie ,je te souhaite maman tout le bonheur du monde.

Je dédie ce modeste travail à mes chères sœurs (Nacera et Malika)

A l'âme de mes cher frère Smail, Nourdin, et Djamel.

A tous mes chères nièces Kahina, Fahima et Melissa

A mes chers nouveau Hamza, Younes, et Toufik

A tous mes amis(es)Linda, Nassima, Khadîdja, Souad, Mina, Saida, Nabila, et tous mes amies que je n'ai pas cité...

Sommaire

IntroductionI

Chapitre I : Le cadre méthodologique

Section01 : Détermination du sujet d'étude

1. Les raisons du choix du thème.....6
2. Les objectifs de recherche.....7
3. La problématique de recherche.....8
4. Les hypothèses formulées.....11
5. Définition des concepts et les notions clés.....12

Section02 : Les méthodes et les techniques de collecte des données

1. La pré-enquête.....20
2. Les méthodes adoptées21
3. Les techniques utilisées.....22
4. La construction de la population d'étude.....26
5. L'échantillon et l'échantillonnage.....26

Partie théorique

Chapitre II : le cadre théorique sur le chômage et l'emploi

Section01 : Généralités sur le chômage

1. Quelques notions relatives au chômage.....30
2. Typologie du chômage.....31
3. Les causes du chômage.....32
4. Les conséquences du chômage.....34

5. Les principales théories du chômage.....35

Section02 : Généralités sur l'emploi

1. Les types de l'emploi.....39
2. L'offre et la demande d'emploi.....40
3. Le plein et le sous emploi.....40
4. La population active et inactive.....42
5. Les politiques passives et actives de l'emploi.....43

Chapitre III : Le chômage et la promotion de l'emploi en Algérie

Section01 : La question du chômage et de l'emploi en Algérie

1. La réalité du chômage et de l'emploi en Algérie.....48
2. L'évolution du l'emploi et du chômage en Algérie.....50
3. Les caractéristiques du chômage et du marché de l'emploi en Algérie.....57
4. Les causes du chômage en Algérie.....59
5. Les effets du chômage en Algérie.....66

Section02 : les politiques d'emploi mise en œuvre par l'état Algérienne

1. Les dispositifs gérés par le ministre du travail.....68
2. Les dispositifs gérés par l'agence du développement sociale(ADS)...70
3. Dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle(DAIP).....75
4. Les dispositifs de création d'activité.....76
5. Dispositifs de protection des travailleurs et aide à la réinsertion gérés par L'ADS.....79

Chapitre IV : le dispositif ANSEJ dans la wilaya du Bejaia

Section 01 : Généralité sur le dispositif ANSEJ

1. Présentation du dispositif ANSEJ.....84
2. Les conditions d'éligibilité au dispositif ANSEJ.....91
3. Formes et structures de financement.....92
4. Aides et avantages du dispositif ANSEJ.....96
5. La procédure de création de la micro-entreprise.....101

Section 02: Evaluation du Dispositif ANSEJ dans la wilaya de Bejaia

1. Présentation de la wilaya de Bejaia.....108
2. Présentation de l'économie de la wilaya de Bejaia.....110
3. Le marché du travail dans la wilaya de Bejaia.....114
4. Présentation de l'antenne ANSEJ de Bejaia.....116
5. Evaluation du dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia.....117

Partie pratique

Chapitre V: Analyse et interprétation des résultats

Section 01 : La première hypothèse

1. Les caractéristiques de la population d'étude.....127
2. Présentation des données de l'identification de la micro-entreprise.....131

3. Présentation et analyse des données de la première hypothèse.....134
4. Les constatations élémentaires des résultats des données de la première hypothèse.....143

Section 02 : La deuxième hypothèse

1. Présentation et analyse des données de la deuxième hypothèse.....145
2. Les constatations élémentaires des résultats des données de la deuxième hypothèse.....153
3. L'analyse et l'interprétation des résultats de la première et de la deuxième hypothèse.....154

Conclusion

La liste bibliographie

Les annexes

La liste des abréviations :

La liste des abréviations	Signification
ADS	Agence de Développement Social.
ANDI	Agence Nationale de développement de l'investissement
ANEM	Agence Nationale pour l'Emploi
ANGEM	Agence Nationale de Gestion du Microcrédit
ANSEJ	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.
BIT	Bureau International du Travail
BTPH	Bâtiment et Travaux Publics et Hydraulique
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDD	Contrat à Durée Déterminée.
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CID	Contrat d'Insertion des diplômés.
CIP	Contrat d'Insertion Professionnelle
CFI	Contrat Formation / Insertion
CLEF	Commission Locale d'Etude de Financement des projets.
CNES	le Conseil National économique et sociale.
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance de Chômage.
CNPE	le Conseil National des Participations de l'Etat
CPE	Contrat de Pré Emploi
CREAD	Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement.
DAS	Direction d'Action Sociale
DAIP	Dispositif d'Aide à l'Insertion Sociale.
DAIS	Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle.
DEJ	Délégué à l'Emploi des Jeunes
DIPJ	Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes
DPAT	Direction de Planification et d'Aménagement de Travail
EURL	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité limitée
ISIL	Emploi Salarié d'Initiative Locale

La liste des abréviations(suite) :

Liste des abréviations	Signification
FAEJ	Fonds d'Aide à l'Emploi de Jeunes
FMI	Fonds Monétaire International
FNSJ	Fonds National de Soutien à l'Emploi des Jeunes
FSD	Fonds Social du Développement
IAIG	Indemnité d'Activité d'intérêt Générale.
IBS	Impôts sur le Bénéfice des Sociétés
INSEE	Institut Nationale des Statistiques des Etudes Economiques
IGT	Inspection Générale du Travail.
IRG	Impôt sur le Revenu Global
MC	Micro Crédit
ME	Micro Entreprise
OCDE	Organisation pour la Coopération et de Développement Economique
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONS	Office National des Statistiques
PAS	Plan d'Ajustement Structurel
PEJ	Programme de l'Emploi des Jeunes
PME	Petit et Moyen Entreprise
PSRE	Programme de soutien à la relance économique
SARL	Société à Responsabilité Limité
SNC	Société en Nom Collectif
TS	Technicien Supérieur.
TUP-HIMO	Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'œuvre.

Liste des tableaux :

Liste des tableaux	Titre	Page
Tableau N°01	Evolution de la population active 1996-2010.	50
Tableau N°02	Évolution de la population occupée entre 1966-2011 en Algérie	52
Tableau N°03	L'évolution du taux du chômage en Algérie	54
Tableau N°04	Répartition des bénéficiaires d'ESIL par sexe et par secteur de Bejaia(2012)	72
Tableau N°05	la répartition des projets TUP-HIMO au sein de la wilaya de Bejaia par secteurs d'activités	73
Tableau N°06	le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA	94
Tableau N°07	La structure de financement triangulaire ou le montant d'investissement de 5.000.000 DA jusqu'à 10.000.000DA.	94
Tableau N°08	La structure de financement mixte du montant d'investissement jusqu'à 5.000.000 DA.	95
Tableau N°09	La structure de financement mixte du montant d'investissement de 5.000.000 à 10 000 000DA	95
Tableau N°10	La bonification du taux D'intérêt de crédit bancaire	97
Tableau N°11	la population active et l'emploi à Bejaia	114
Tableau N°12	Evolution du chômage à Bejaia	115

Suite

Liste des tableaux	Titre	Page
Tableau N°13	Données globales relatives aux dossiers déposés depuis son lancement et de l'année 2012	117
Tableau N°14	Répartition des projets financés au niveau de l'ANSEJ en phase de création et par secteur d'activité	119
Tableau N°15	Répartition des projets financés au niveau de l'ANSEJ en phase d'extension (2012)	120
Tableau N°16	La répartition des attestations d'éligibilité délivrées du 01/01/2012 au 31/12/2012 par secteur d'activités	122
Tableau N°17	Répartition des entrepreneurs selon leurs âges à la date de création	127
Tableau N°18	La répartition de la population enquêtée selon le sexe	128
Tableau N°19	La répartition de la population selon la situation matrimoniale avant la création de la micro-entreprise	129
Tableau N°20	La répartition de la population enquêtée selon le niveau d'instruction	130
Tableau N°21	Répartition des entrepreneurs selon l'âge de l'entreprise	131
Tableau N°22	Répartition des micro-entreprises selon le secteur d'activité	132
Tableau N°23	Répartition des micro-entreprises enquêtées selon le statut juridique	133

Suite

Liste des tableaux	titre	Page
Tableau N°24	La situation des promoteurs avant de solliciter l'ANSEJ	134
Tableau N°25	Les motivations des jeunes entrepreneurs vis-à-vis au dispositif ANSEJ	135
Tableau N°26	La répartition de la population d'étude selon l'origine de capital financier	137
Tableau N°27	La répartition de la population d'étude selon la nature de processus de création	138
Tableau N°28	Répartition de la population enquêtée selon leurs appréciations au dispositif ANSEJ.	141
Tableau N°29	Répartition de la population enquêtée selon le remboursement de leurs crédits.	145
Tableau N°30	La répartition de la population enquêtée selon sur la réalisation d'une extension	146
Tableau N°31	la répartition de la population selon la situation actuelle de micro-entreprise	148
Tableau N°32	Répartition de nombre de postes d'emplois créés depuis le démarrage de l'activité (concernant les employés permanent)	150
Tableau N°33	Répartition des micro-entreprises selon le nombre des employés licenciés depuis le démarrage de l'activité	152

La liste des figures :

Liste des figures	Titre	Page
Figure N°01	La tendance du chômage à long terme	56
Figure N°02	Répartition des projets financés par secteur d'activité	119
Figure N°03	Répartition des projets financés au niveau de l'ANSEJ en phase d'extension(2012)	121
Figure N°04	Répartition des attestations d'éligibilité délivrées du 01/01/2012 au 31/12/2011 par secteur d'activité.	123

Introduction

Introduction :

Le chômage est la préoccupation majeure de tout le gouvernement, ainsi que des responsables sociaux-économique. Si ces derniers essayent par tous les moyens de lui faire face, d'autres en revanche les considèrent comme un mal inévitable ; c'est le prix à payer de la guerre économique à laquelle la mondialisation donne lieu ou tout simplement, c'est le résultat d'un choix de société.¹ Deux théories s'opposent alors à son origine : la théorie néo-classique qui suppose que le chômage est volontaire et la théorie keynésienne selon laquelle le chômage est involontaire. Quelle soient les résultats sur son origine, le chômage existe bel et bien et le mieux c'est de penser à le diminuer au maximum.

L'Algérie vit une crise économique, financière, et sociale, le problème de l'emploi, et la dégradation du marché du travail figure parmi les problèmes les plus délicates que connaît actuellement l'Algérie, le taux de chômage atteint 10% en fin de 2012.²

D'autant plus, le chômage qui sévit en Algérie depuis vingt ans, a pour principales caractéristiques d'être un chômage d'insertion, touchant 75% les jeunes moins de 30ans. En outre depuis quelque année, un accroissement de la participation des femmes au marché du travail. Cette tendance est le fruit des profonds changements ayant bouleversé la société et l'économie du pays (transition démographique, la rigidité des salaires sur le marché, scolarisation accrue des filles et leurs arrivés sur le marché.....).

Dans le but de corriger les déséquilibres de l'emploi et de trouver des solutions à la situation de sous-emploi chez les jeunes, les pouvoirs publiques ont

¹NICOLAS BEVEREZ et Autres, **le chômage à qui la faute** ?, Edition de l'Atelier, Paris, 2005, P9.

² <http://www.emploitic.com...> Consulté le 10/04/2013

entrepris de différentes et spécifiques mesures par rapport aux précédentes : la micro-entreprise proposée comme remède au problème du chômage dans notre pays, prise en charge par un nouveau dispositif intitulé : «l'agence de soutien à l'emploi des jeunes(ANSEJ) », crée en 1996 pour cette même raison.

La micro-entreprise est considérée comme la fibre essentielle du tissu économique. Elle a pour objectif la création de la valeur ajoutée, de la richesse et génère de l'emploi.

La micro-entreprise :« est considérée comme étant un créneau porteur dans le marché émergent et elle est envisagée comme une solution stratégique aux problèmes du chômage, les jeunes chômeurs étant tenus de créer leurs propre emploi par la création d'entreprises»¹.

Le dispositif de l'ANSEJ aide à la création des micro-entreprises par un soutien technique, financiers et de mesures d'accompagnement apportées aux jeunes chômeurs, dont l'objectif est la création.

Pour mener notre recherche sur le rôle de l'ANSEJ dans la création d'emploi dans la commune de Bejaia et en fonction des données disponibles, notre étude s'articule sur cinq chapitres :

- ✚ Le premier chapitre est consacré au cadre méthodologique de l'étude, ou on a présentera notre problématique de recherche, nos hypothèses et les définitions des concepts clés et les méthodes de collecte des données.

¹MATOUK BELLATAF, «l'aide à la création d'entreprise et dynamique de l'emploi : évaluation de l'expérience de la micro-entreprise dans la wilaya de Bejaia », **les cahier du créad**, n°58, Alger, 2001, P3.

- ✚ Le deuxième chapitre est consacré au cadre théorique du chômage et de l'emploi, la première section fera l'objet de cadre théorique du chômage, et dans la seconde section on présentera le cadre théorique d'emploi.

- ✚ Le troisième chapitre on s'attache au chômage et la promotion d'emploi en Algérie, dont la première section traitera le chômage en Algérie et la seconde section, nous allons présenter les politiques d'emploi et de lutte contre le chômage en Algérie.

- ✚ Le chapitre quatrième fera l'objet de la contribution du dispositif ANSEJ à la création d'emploi dans la wilaya de Bejaia, la première section porte sur la présentation et le fonctionnement du dispositif ANSEJ, et la seconde section sur l'évaluation du dispositif ANSEJ dans la wilaya de Bejaia.

- ✚ Le cinquième chapitre fera l'objet de l'analyse et l'interprétation des résultats de l'enquête, dont la première section est consacrée pour l'analyse des résultats de la première hypothèse et la deuxième pour l'analyse des résultats de la seconde hypothèse.

Chapitre I
Le cadre méthodologique
De la recherche

Section 01 : la détermination du sujet d'étude

Cette partie de recherche est réservée au cadre méthodologique commençant par la problématique de la recherche, les hypothèses de travail puis nous avons exposé les raisons et les objectifs de la recherche.

1. Les raisons du choix du thème

Ce thème nous a attiré pour plusieurs raisons objectives et d'autres subjectives :

a) Les raisons objectives

- La création de la micro-entreprise reste l'objectif le plus ambitieux de la plupart des jeunes diplômés, malheureusement sa création n'est pas facile. Ce qui nous a poussés à étudier ce thème, c'est que la plupart de ces jeunes procèdent à l'ANSEJ en vue de la réaliser.
- Nous voulons confronter la réalité par rapport aux informations, qui circulent dans la presse Algérienne, les déclarations gouvernementales, et les experts sur le rôle joué par l'ANSEJ dans la création d'emploi, et dans l'absorption du chômage.
- L'élargissement de nos connaissances sur la politique d'emploi mise en œuvre par l'état, pour lutter contre le chômage, en particulier l'ANSEJ, ainsi connaître son impact sur l'encouragement et l'accompagnement des jeunes porteurs d'idées, de projet de création des micro-entreprises et désireux d'avoir leur propre emploi.

b) Les raisons subjectives

- Pour acquérir des connaissances sur le fonctionnement de l'ANSEJ, et ressortir les conditions les plus difficiles exigées par l'ANSEJ pour la création d'une micro-entreprise, ainsi à quel niveau les promoteurs rencontrent des difficultés.
- Le manque de travaux, surtout en sociologie, qui traitent ce genre de thèmes.

2. Les objectifs de la recherche

Notre recherche vise à atteindre les objectifs suivants :

- Dévoiler la réalité sur l'emploi et des micro-entreprises sur le terrain, créées par des jeunes bénéficiaires de l'ANSEJ, comprendre leurs difficultés et évaluer la culture des promoteurs l'entrepreneuriats et leurs mode de gestion quotidienne.
- Essayer de déterminer le rôle de l'ANSEJ dans la création des emplois par la création des micro-entreprises, ainsi de vérifier nos hypothèses sur le terrain.

3. La problématique

La question du chômage et de l'emploi fait l'objet central de tous débats sur la croissance et le développement socio-économique. Plusieurs travaux sociologiques ont contribué à l'étude de ce phénomène, ainsi que l'emploi d'une manière à démontrer que le chômage ne signifie pas seulement la privation d'emploi, mais aussi un construit social. Selon l'étude de M.MARAUNI et E.REYNAUD, ont évoqué dans leurs ouvrages intitulés : **SOCIOLOGIE DE L'EMPLOI** que « ...Les formes de chômage tout comme les catégories de la population concernées, les types d'emploi, sous emploi, et non emploi sont des éléments qui se constituent socialement c'est-à-dire en fonction de normes et des règles sociales »¹, Ce qui fait de ce phénomène aussi bien une grandeur économique qu'un attribut social.

L'Algérie à l'instar des autres pays du tiers monde, elle n'épargne pas par ce phénomène. La transition d'une économie planifiée à une économie du marché qu'a connu l'Algérie, ne se faire sans conséquence sur la situation sociale.

Au début des années 90, L'Algérie se trouve dans une crise économique ou elle a vécu une régression du niveau d'emploi (donc la montée du chômage, dont le taux de chômage a gagné des points de pourcentages en montant de 22% en 1994 jusqu'à 29,5% en 1997)², conséquence du programme d'ajustement structurel(PAS). Le rétablissement des équilibres jugés prioritairement sur le marché monétaire, le marché des biens et des services extérieurs (inflation et taux de change) avait généré une augmentation de taux de chômage, de fait du ralentissement de

¹ MARGARET MARAUNI et REYNAUD EMMANUEL, **Sociologie de l'emploi**, 3^{ème} éd La découverte, Paris, 2001, P3.

² SAIB MUSELLE et NACER EDDINE HAMOUDA, « Évaluation des effets du PAS sur le marché du travail en Algérie », **les cahiers du cread**, n°46-47, Alger, 1998, P162.

l'investissement et des restructurations des emplois dans les entreprises publiques, ainsi « Le secteur public sur lequel a reposé pendant très longtemps, la dynamique de croissance et de création d'emploi, a été fortement fragilisée par le processus de transition vers l'économie du marché dans le contexte de crise économique et de récession durable »¹.

Pour remédier aux drames sociaux et à la montée du chômage en Algérie, les pouvoirs publics ont entrepris une myriade de mesure, ou « la part consacrée à l'encouragement de la création de l'emploi des jeunes et la lutte contre le chômage, à travers les dispositifs, a permis de réduire sensiblement le taux de chômage qui est passé de 29% à 11,8% en 2007, avec la clé, une création de 3,3 million d'emploi entre permanent et vacataire »², a tenu à rappeler le porte parole du rassemblement national démocratique(RND). Dont le programme d'emploi des jeunes(PEJ) en 1987, visant essentiellement à alléger le poids du chômage, il s'est avéré inefficace du fait de diverses contraintes rencontrées, quand à son application sur le terrain.

A cet effet, un autre programme appelé « dispositif d'insertion professionnel des jeunes DIPJ », visant également à la création d'emploi, a vu le jour en 1991.

Vu à l'échec de ces programmes, les pouvoirs publics ont procédé à la mise en place d'autres dispositifs de création d'emploi pour les jeunes, permettant l'émergence de la micro-entreprise, laquelle est proposée aux jeunes comme solution au problème du chômage.

Ainsi, cette nouvelle culture d'entreprise prônée par le gouvernement à

¹MOHAMED MEDJKOUN, « Ajustement structurel, emploi et chômage en Algérie », **les cahiers du créad**, n°46/47, Alger, 1998, P153.

²<http://www.algerie360.com/.../Ouachita-compte-faire-reculer-le-taux-de-chômage.....>Consulté le 02/02/1013

l'égard des jeunes sera promue et encouragée par un nouveau dispositif, qui est créé sous la dénomination l'agence de soutien à l'emploi des jeunes, par abréviation ANSEJ, « ci-après désignée « agence «un organisme à caractère spécifique régi par les dispositions du décret exécutif n°96-296 correspondant au 8 Septembre 1996, relatif au dispositif de promotion d'emploi »¹. Autrement dit, L'ANSEJ est une agence de soutien à l'emploi des jeunes qui s'intéresse essentiellement à la création de petites entreprises de la part de jeunes chômeurs algériens. C'est une institution mise en place par l'État, et devenu opérationnel au deuxième semestre 1997.

De ce fait, découle notre travail qui consiste essentiellement à la promotion d'emploi par le dispositif ANSEJ et qui vise à réaliser une triple objectifs entre autres : lutter contre le chômage en favorisant la création des activités de biens et de services par des jeunes promoteurs, et encourage toute forme d'action tendant à promouvoir l'emploi.

Les objectifs cités, ci-dessus sont clairs et pertinents, mais n'empêchent qu'une problématique qui s'est conceptualisée autour d'une question fondamentale :

- Est-ce que le dispositif ANSEJ est une politique gouvernementale efficace, à la création d'emploi ?

De cette question centrale, des multiples questions subsidiaires méritent d'être évoquées:

- Quelle est l'apport de ce dispositif à la création d'emploi ?

¹ Recueil des textes législatifs et réglementaires, «dispositif de soutien à l'emploi des jeunes », **Document ANSEJ**, Novembre 2011, P 30.

- Est-ce que ces micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ ont pu atteindre l'objectif en termes de création d'emploi et de les suivre à long terme?

4. Les hypothèses formulées

Après avoir réalisé des études préliminaires, et dans l'objectif de cerner tous les facteurs de notre recherche, on a émis à l'égard de notre problématique les hypothèses, que nous avons aura lieu de les définir comme suit :

Selon Maurice Angers :

« Hypothèse est un énoncé qui prédit une relation entre deux ou plusieurs termes et impliquant une vérification empirique ».¹

Selon Gordon Mace :

« L'hypothèse peut être envisagée comme une réponse anticipée, que le chercheur formule à sa question spécifique de recherche »².

Pour répondre à la question posée dans la problématique, nous émettons les hypothèses ci-dessous :

- L'ANSEJ est le principal organisme qui vise à baisser le taux du chômage, par la création des micro-entreprises.

¹MAURICE ANGERS, **Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines**, édition casbah d'Alger, 1997, P22.

²FRANCOIS DEPELETEAU, **La démarche d'une recherche en science sociale ; de la question du départ à la communication des résultats**, Edition de Boeck, 2000, P163.

- les micro-entreprises créées par l'ANSEJ ont pu atteindre l'objectif, en termes de création des emplois.

5. La définition des concepts et notions clés

Avant d'appréhender l'aspect méthodologique proprement dit de notre travail, nous avons défini quelques concepts clés sur lesquels nous avons appuyé dans le cadre de notre étude.

- **Selon Marc-Adelard Tremblay :**

« Un concept est une idée, plus ou moins abstraite, un symbole qui désigne ou représente une réalité plus ou moins vaste ».¹

Donc l'analyse conceptuelle est une étape très indispensable dans toute recherche scientifique, pour la notre, les principaux concepts sont :

a) Chômage

- **La définition théorique**

Le chômage au sens du BIT (bureau international de travail), il faut être strictement sans travail, ce qui exclut toute personne ayant travaillé quelques heures durant la période de la référence (la semaine précédente). Il faut par ailleurs être absolument disponible pour travailler (dans un délai déterminé), et pouvoir attester de démarches effectives de recherche d'emploi, le BIT exclut donc ceux qui ont

¹FRANCOIS DEPELETEAU, Op-cite, P176.

travaillé, même très peu -la semaine précédente- c'est le cas de tout ceux qui occupent des emplois précaires.¹

La définition adoptée par l'agence national pour l'emploi (ANPE), c'est toute personne sans emploi, inscrit à L'ANPE et cherchant un emploi durable à temps plein pour lequel elle est immédiatement disponible.²

Le chômage au sens de recensement ; se déclarer chômeur et ne pas déclarer ceux qui ne recherchent pas d'emploi, ou se déclarer mère de famille, femme au foyer ou retraité et déclarer rechercher un emploi.³

L'organisation internationale ayant proposé une définition commune du chômage à tous les pays, par rapport à la définition de BIT, c'est l'ensemble de Personnes ayant trouvé un emploi, mais ne l'occupant pas encore.⁴

- **La définition opérationnelle**

Situation d'une personne ou d'une partie de la population active sans emploi, qui est à la recherche d'un emploi.

b) Emploi

- **Définition théorique**

Dans les années 70, l'emploi « typique » se caractérise par une durée indéterminée du contrat de travail (CDI), l'unicité de l'employeur, et le temps plein. La stabilité de l'emploi apparait alors comme un élément important du

¹ MARGARETTE MARAUNI et EMMANUEL REYNAUDE, Op-cite, P28.

² ROBERT BIALES et autres, **Dictionnaire d'économie et des faits économiques**, Edition Foucher, paris, P91.

³ MARGARETTE MARAUNI et EMMANUEL REYNAUDE, Op-cite, P28.

⁴ ROBERT BIALES et autres, Op-cité, P91.

contrat de travail. A partir des années 70, l'emploi se développe aux formes « atypiques » qui sont caractérisées par un contrat à durée déterminée ou CDD (travail à temps partiel) ; les formes atypiques se sont développées avec la crise économique contemporaine qui a incité les entreprises à améliorer leur compétitivité (flexibilité, restructuration,...).¹

- **Définition opérationnelle**

Activité humaine, manuelle ou intellectuelle, destinée à produire des biens et services. Travail, fonction confiée à une personne.

c) Politique d'emploi :

- **Définition théorique :**

La définition la plus couramment admise des politiques de l'emploi est celle que propose l'OCDE depuis 1985, dans ses perspectives de l'emploi (reprise par Eurostat depuis 1998) et qui repose sur deux grands principes :²

✓ Tout d'abord, elle ne retient que des politiques ciblées, c'est-à-dire des politiques qui bénéficient à des groupes en difficultés sur le marché du travail, ce qui exclue les mesures générales qui visent à accroître l'emploi global, mais sans identifier un type précis de bénéficiaire (comme, par exemple, des mesures d'exonération des charges sociales qui ont pour finalité d'augmenter la demande de travail des entreprises, ou encore des mesures d'incitation au travail par le biais de mécanismes

¹ ROBERT BIALES et autres, Op-cité, P449.

² <http://www.cours.université.fr/document/cours020104.Pdf>.....Consulté le 12/03/2013

d'impôts négatifs dont l'objectif est d'éviter le phénomène de trappe à initiative).

- ✓ Ensuite, pour l'OCDE, les politiques d'emploi sont ventilées d'après une nomenclature à 9 catégories (1. Service publique de l'emploi ; 2. formation professionnelle ; 3. rotation d'emploi et partage du travail ; 4. incitation à l'emploi ; 5. emploi protégée et réhabilitation ; 6. création directe d'emploi ; 7. aide à la création d'entreprises ; 8. maintien et soutien du revenu en cas d'absence d'emploi ; 9. préretraite). Permettant de distinguer les mesures passives destinées à maintenir le revenu des chômeurs ou de certaines catégories de personnes inactives (catégorie 8 et 9) et mesures actives, dont l'ambition est d'augmenter l'emploi des bénéficiaires, leur niveau de formation ou encore d'améliorer le fonctionnement du marché du travail.¹

- **Définition opérationnelle**

Est un ensemble de mesures prise par les autorités publiques, directement sur le marché du travail pour lutter contre le chômage.

d) Le Dispositif

- **Définition théorique :**

Partie d'une loi, d'un édit, d'un jugement, d'une ordonnance, d'un décret, d'un arrêté,.....etc. qui en contient la décision et les dispositions pratiques, par opposition au préambule, aux motifs, etc.....²

¹<http://www.cours.université.fr/document/cours020104.Pdf>.....Consulté le 12/03/2013.

² JEAN MARC BALEYTE et Autres, **Dictionnaire économique et juridique**, 4^{ème} éd, Navarre, 1995, P87.

- **Définition opérationnelle :**

C'est l'agencement des divers organes d'un système mécanique. Le dispositif désigne l'ensemble des forces mises en place pour accomplir une mission donnée.

e) Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes(ANSEJ)

- **Définition théorique**

Crée sous la dénomination l'agence de soutien à l'emploi des jeunes, par l'abréviation(ANSEJ), « ci-après désignée « l'agence « un organisme a caractère spécifique régi par les dispositions de décret exécutif N°96-296 correspondant au 8 septembre 1996, relatif au dispositif de promotion d'emploi ». ¹

- **Définition opérationnelle**

L'ANSEJ est une institution publique chargée de l'encouragement, de soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs porteurs d'idée de projet de création d'entreprise.

f) Organisme

- **Définition théorique**

Système vivant, aux parties coordonnées fonctionnant ensemble et maintenant l'unité de tout. Par analogie, la société peut être considérée comme

¹ Recueil des textes législatifs et réglementaires, Op-cite, P30.

système structuré organiquement, suivant les schémas de sa culture. Il réagit pour survivre et s'adapter aux stimuli externe ou interne.¹

- **Définition opérationnelle**

C'est une administration qui constitue d'un ensemble organisé des salariés, des personnes, des services et des bureaux affectés à une tâche particulière.

g) Micro-entreprise

Avant de définir la micro-entreprise, il s'avère indispensable de voire d'abord, c'est quoi une entreprise

a. L'entreprise

- **Définition théorique**

La notion d'entreprise à évolué pour designer une organisation définie essentiellement par son objet, mais aussi par ses moyennes et par son autonomie. La diversité des entreprises (familiales, multinationales, commerciales, publiques,...), conduit à les classer selon leur taille (mesurer notamment par leur effectif ou leur chiffre d'affaires), selon la nature de leur activité (commerciale, industrielle, artisanale, ou agricole), ou encore selon leur statut juridique (entreprise individuelle ou société), les entreprises sont qualifiées de privées ou de publiques en fonction de la nature de la personne ayant une influence dominante sur sa direction².

¹ MADELINE GRAWITZ, Lexiques des sciences sociales, 7^{ème} édition, Ed DALLOZ, Paris, 2000, P303.

² RODOLPHE BLAISE, Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Edition Ellipses, Paris, 2005, P187.

- **Définition opérationnelle**

Est une organisation autonome des moyens matériels, financiers et humains (facteur capital de travail), ayant pour vocation à exercer une activité économique (production, transformation ou distribution de biens et de services), dans le but de réaliser un profit.

- b. Micro--4.55778(r)entreprise**

- **Définition throrihhe,e**

des enseignements spécifiques sur la création d'entreprises ont fait leurs apparitions. Alor qu'il s'agit d'une discipline universitaire à part entière dans les pays anglo-saxons. La crise d'emploi se perpétuant, elle devenait urgente de développer l'idée que la meilleure façon d'occuper un emploi, est encore de le créer. La création d'activité nouvelle et leurs développements garantiraient la réduction du chômage.¹

- **Définition opérationnelle**

La création d'une micro-entreprise, porte sur la création d'une nouvelle micro-entreprise par un jeune promoteur éligible au dispositif ANSEJ, en suivant les étapes d'accompagnement du l'ANSEJ tel que la sensibilisation de l'entrepreneuriat, l'accueil et information.....etc.

¹ ROBERT DUFF, Encyclopédie de la gestion et du management, Ed DALLOZ, Paris, 1999, P122.

Section02 : les méthodes et les techniques de collecte des données

Cette partie est réservée pour présenter la démarche méthodologique suivie, dont on a commence avec la méthode puis les techniques quand juge adéquates pour notre thème de recherche.

1. La pré-enquête

Elle se définit comme suit :

« La pré-enquête est une phase de terrain assez précoce, dont les buts essentiels sont d'aider à construire une problématique plus précise et surtout à formuler des hypothèses qui soient valides, fiables, renseignées, argumentées et justifiées. De même la pré-enquête permet de fixer, en meilleur connaissance de cause, les objectifs Précis, aussi bien finaux que partiels, que le chercheur aura à réaliser pour vérifier ses hypothèses. On a recours à la pré-enquête pour effectuer le choix d'instrument et le mode de construction de celui-ci»¹.

Notre pré-enquête s'est déroulée durant le mois de décembre 2012, elle s'a durée presque 15jours, à l'antenne de l'ANSEJ de Bejaia, après avoir effectuée cinq visites pédagogiques, pour les motifs de recueillir des données statistiques.

Effectivement, suite à ces visites nous avons rencontré quelques bénéficiaires de l'ANSEJ, avec qui nous sommes entretenus de manière générale sur leurs aspirations, leurs difficultés rencontrées lors de la réalisation de leurs projets. Ce qui nous a menés de détecter les premiers éléments d'informations

¹ OMAR AKTOUF, Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations ; Une introduction à la démarche classique et une critique, Montréal : les presses de l'Université du Québec, 1987, P102.

utiles à l'élaboration de guide d'entretien, en supprimant les questions inadéquates à notre objectif recherché, et en rajoutant des questions ayant une relation directe avec nos hypothèses.

La réalisation du pré enquête nous a aidé à :

- Limiter notre échantillonnage d'étude.
- Déterminer notre champ d'étude sur terrain, afin de relier entre l'aspect théorique et pratique.

2. La méthodes adoptée

La méthode est un élément nécessaire pour effectuer une recherche, et le choix de celle-ci dépend du thème de recherche et aussi les objectifs tracés par le chercheur. Elle consiste à organiser la recherche par un ensemble de procédés, donc il est impossible de reconnaître la valeur d'un travail d'analyse ou de recherche sur thème sans bien s'être utilisé une méthode. Cette dernière se définit : « comme étant une démarche discursive de reformulation, d'exploitation, ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène. Elle ne nécessite ni qualification pour être valide, généreuse et complète même si elle n'exclut pas de telle pratique, son résultat est une qualité, une dimension, une conceptualisation de l'objet »¹.

Dans notre étude, nous avons opté pour la méthode qualitative « qui est une méthode qui vise d'abord à comprendre le phénomène étudié. Il s'agit d'établir le

¹PIERRE PAILE et Autres, **L'analyse qualitative en science humaines et sociales**, Edition ARMANDE COLIN, Paris, 2003, P5.

sens des propos recueillis ou des comportements observés. Ou se base d'avantage sur l'étude de cas ou de petit nombre d'individus »¹.

Notre choix se justifie par la nature de notre thème, qui nécessite une étude approfondie en vue d'examiner profondément le rôle de l'ANSEJ dans la création des emplois et déterminer le degré de sa satisfaction par rapport aux entrepreneurs qui créent leurs entreprises dans ce cadre, ce choix se justifie également par le nombre restreint de notre échantillon, et le manque des études antérieures sur la contribution de l'ANSEJ à la création d'emploi, et aussi le manque des études qualitatives qui traitent notre sujet.

3. Les techniques utilisées

Afin de bien mener une recherche, les techniques adéquates au sujet de recherche sont nécessaires.

La technique de recherche, se définit comme suit :

« Est un ensemble de procédés et d'instruments d'investigation utilisés méthodiquement »².

Dans le but de pouvoir rassembler les informations relatives à notre thème de recherche et pour vérifier nos hypothèses, nous avons utilisé comme technique de recherche :

¹MAURICE ANGERS, Op-cite, P58.

²Ibid, P60.

a) L'observation

L'observation se définit comme :

« La constatation exacte d'un fait à l'aide de moyen d'investigation et l'étude approprié à cette constatation »¹.

«Le lieu ou le contexte institutionnelle dans le quel se fait un diagnostique ; salle, centre ou classe d'observation »².

Nous avons opté sur l'observation non participante ou l'enquêteur observe lui-même, en allant sur le terrain, en considérant personnellement les phénomènes sociaux qu'il étudie, en rencontrant et en interrogeant les acteurs. Il peut voire, écouter, sentir la réalité, les relations, les comportements....etc.³

Cette technique a été utilisée durant les visites que nous avons effectuées dans les micro-entreprises ciblées, pour s'imprégner de l'état des lieux et vérifier les réponses obtenues aux questions de l'entretien. Donc, c'est une technique d'accompagnement complémentaire, dont le but est de percevoir comment l'ANSEJ aide les jeunes promoteurs de devenir des entrepreneurs, et est-ce que il réalise l'objectif ciblé concernant la création d'emploi aux jeunes demandeurs d'emploi.

¹ MADELINE GRAWITZ, Op-cite, P298.

² ALAIN BLANCHET et Autres, **Les techniques d'enquête en sciences sociales**, Ed Dunod, Paris, 1998, 2000, P22.

³ BEATRICE BARBUSSE et DOMINIQUE GLYMANN, **La sociologie en fiche**, Ellipses Edition Marketing, 2005, P220.

b) L'entretien

L'entretien est une :

«Technique utilisée dans les études qualitatives. L'entretien individuel se base sur une discussion libre entre l'enquêteur et la personne interrogée»¹.

« L'entretien ou l'interview, est dans les sciences sociales, le type de relation interpersonnelle que le chercheur organise avec les personnes, dont il attend des informations en rapport avec le phénomène qu'il étudie »².

Nous nous sommes appuyés sur l'entretien **semi-directif** appelé aussi l'interview semi-directive :

« C'est une situation où l'interrogé aura à répondre plus directement possible à des questions précises (mais qui restent tout de même assez larges), il ne doit pas dévier du cadre de chaque question, ni associer librement selon son inspiration »³.

Notre objet d'étude nécessite l'acquisition d'information profonde de nos enquêtés, Et pour cela on a opté à l'élaboration d'un guide d'entretien réalisé face à face.

Alors que notre choix se justifié par l'efficacité de ce dernier, et la diversité de ses caractéristiques :

C'est une technique directe utilisée pour interroger les gens, sans intermédiaire et offre une liberté d'expression aux enquêtés.

¹ PIERRE PAILE et ALEX MUCCHEILA, **L'analyse qualitative en science humaines et sociales**, édition Armand Colin, Paris, 2002, P123.

² JEAN-LOUIS LOUBET DEL BAYLE, **Initiation aux méthodes des sciences sociales**, édition Montréal : l'harmattan, Paris, 2000, P71.

³ OMAR AKTOUF, Op-cite, P88.

C'est une technique de recherche qui est caractérisée par un prélèvement qualitative des données, en vue d'une connaissance en profondeur des personnes.

Notre guide d'entretien contient quatre rubriques :

- Axe sur les données personnelles de l'enquêté.
- Axe sur l'identification de la micro-entreprise.
- Axe sur le processus de création.
- Axe sur la situation actuelle de la micro-entreprise.

c) L'analyse de contenu

L'analyse de contenu « C'est une méthode de classification ou de codification dans divers catégories des éléments du document analysés, pour en faire ressortir les différentes caractéristiques en d'en mieux comprendre le sens exact et précis»¹.

Après avoir fini l'enquête sur le terrain, et la collecte des informations en relation avec notre thème de la recherche, par le moyen de l'entretien auprès des jeunes entrepreneurs bénéficiaires de la micro-entreprise dans le cadre de l'ANSEJ, dans la commune de Bejaia, on a passé à l'analyse de contenu des réponses formulées par les enquêtés.

C'est une fonction qui a pour but de comprendre le sens des réponses exprimées par les enquêtés et de chercheur dans le fond de celle-ci, pour dévoiler ce qui est caché et éclaircir ce qui est ambigu, cette technique permet d'analyser les donnés(les réponses des enquêtés), elle est la plus utilisée dans le traitement des contenus des discours et d'analyse des données qualitatives.

¹FRANCOIS DEPELTEAU, Op-cite, P295.

Donc on a opté à des tableaux récapitulatifs, dans le but de faire une analyse thématique qui suppose un travail de repérage ou bien de constitution d'un corpus.

4. La construction de la population

Notre population d'étude contient une quinzaine entrepreneurs, ayant bénéficié d'une aide de l'ANSEJ lors de la création

«C'est vise à obtenir la représentativité la meilleur possible, compte tenu des contraintes de temps et de financement imposées par l'enquête »¹.

Et pour répondre à nos objectifs, on a procédé à une enquête sur le terrain, ou on a porté des entretiens avec les jeunes qui ont crée leurs micro-entreprises dans le cadre du dispositif ANSEJ. Et pour rassembler notre échantillon et avoir un contact avec eux : après avoir trouvé deux cas avec l'aide de ces entrepreneurs suite à leurs connaissance, nous avons utilisé le type d'échantillonnage non probabiliste.

L'échantillon non probabiliste, « il s'agit de constituer l'échantillon en demandant à quelque informateur de départ de fournir des normes d'individus pouvant faire partie de l'échantillon»².

A cet état de fait, nous avons procédé à une technique de boule de neige qui « est une technique qui est adaptée à des enquêtes auprès des personnes possédant certaines caractéristiques rares. Ayant identifié quelques personnes appartenant à cette population, il leur demandée de nous orienter pour d'autre personnes de leurs connaissance possédant la caractéristique »³. Et cela en raison de refus de la plupart des bénéficiaires de l'ANSEJ de répondre à nos sollicitations par peur de porter leurs déclarations par exemple à la télévision ou au radio....etc.

¹ PHILIPS GAUCHE et autres, **Dictionnaire de sociologie**, 2^{ème} édition Armand colin, Paris, 1991, P69.

²FRANCOIS DEPELTEAU, Op-cite, P227.

³NICOLE BERTHIER, **Les techniques d'enquêtes : méthodes et exercices corrigés**, Edition ARMAND Colin, P122.

Chapitre II

Le cadre Théorique du chômage et de l'emploi

Section 01: Généralité sur le chômage

Cette section par quelques notions relatives au chômage puis nous exposeront la typologie du chômage, ses causes et ses conséquences, puis avec la présentation des différentes théories qui ont traité le phénomène du chômage.

1. Quelques notions relatives au chômage

Voici quelques notions relatives au chômage et leurs définitions

a) Le taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de la population active qui représente la partie qui se trouve en chômage, c'est-à-dire le taux de chômage d'une population se définit comme le rapport entre le nombre des chômeurs et la population active.

La population active représente le potentiel de travail disponible dans une économie à un moment donné, elle regroupe donc les manifestantes, le besoin de travailler (les chômeurs), et celle ayant occupée un emploi (population active occupée).

Le taux de chômage est une statistique économique fortement employée dans la représentation d'une situation économique d'un pays. Qui se calcule ainsi¹ :

$$\text{Le taux de chômage} = (\text{Nombre de chômeurs} / \text{Population active totale}) \times 100$$

¹ MICHELE FORTE, Economie du travail, Edition Economica, Paris, P12.

b) Le halo du chômage

Au début des années 80, plusieurs études ont débouché vers le développement des frontières entre l'emploi, chômage et activité, ainsi ces études développent ce que l'on appelle désormais le « halo » du chômage sans prétendre néanmoins à l'exhaustivité.¹

Les frontières de la population active peuvent être décrites autour des définitions de la population actives utilisées à présent : celle du recensement qui s'appuie sur les déclarations spontanées des personnes enquêtées et reflète leur statut intériorisé et celle au sens du BIT, qui applique ses critères contre l'ensemble des informations déposés par les individus.

Cette comparaison permet de délimiter des situations qui se situent en marge du marché du travail, par exemple : les chômeurs découragés (qui abandonnent la recherche du travail).

2. Typologie du chômage

Le chômage peut prendre plusieurs et diverses formes, selon les pays et les Époques. Ce qui est démontré dans ses différents types qu'on présente ainsi :

- **Le chômage conjoncturel**

C'est un chômage temporaire lié à une baisse ponctuelle de l'activité économique (exemple : fermeture d'une unité de production due à la perte d'un client important).

¹ JACQUES FREYSINET, « Comparaison internationale de la mesure du chômage ; le cas de la France », **Document du travail TRES**, N°99.02, Décembre 1999.

- **Le chômage structurel**

C'est l'absence durable d'emplois sur le marché du travail. Ce type de chômage est la conséquence des mutations de l'économie. En effet, l'offre d'emplois se modifie en raison principalement des changements technologiques. Face à ces modifications, un grand nombre de travailleurs se trouve en inadéquation avec les offres du marché.

- **Le chômage frictionnel**

C'est le temps que va mettre une personne pour retrouver un nouvel emploi (période intermédiaire entre deux emplois).

- **Le chômage technologique**

C'est le chômage généré par une plus grande utilisation du capital technique dans le processus productif (robotisation dans l'industrie automobile).

- **Le chômage saisonnier**

Ce chômage provient de période de ralentissement économique relié au changement des saisons.

3. Les causes du chômage

Le phénomène du chômage est dû à plusieurs et différentes causes, nous mettrons l'attention sur des causes économiques, démographiques et sociales, qui sont à l'origine de ce phénomène.

a) Les causes économiques**➤ Le progrès technique et l'évolution de la productivité**

A court terme, le progrès technique détruit des emplois du fait des gains de productivité qu'il entraîne. Il y a substitution du capital au travail c'est-à-dire remplacement de l'homme par la machine¹.

➤ La crise économique et le ralentissement de la croissance

Selon la conception keynésienne, le niveau de l'emploi est lié au niveau de la production.

Les périodes de croissances économiques sont donc des périodes de création d'emploi, alors que la crise, le ralentissement de la croissance, la baisse de la production seraient facteurs du chômage.

Si la croissance économique est ralentie, la demande qui s'adresse aux

b) Les causes démographiques et sociales**➤ L'évolution démographique**

La forte natalité engendre un accroissement démographique qui est l'un des facteurs déterminant la demande d'emploi par les individus. Ce facteur peut être positif seulement s'il est accompagné d'une croissance économique (augmentation de la demande du travail par les entreprises).

➤ L'essor du travail féminin

Ce facteur est considéré comme un progrès pour la société, qui permet une égalité et liberté pour les femmes. Mais sur le marché du travail c'est l'augmentation de la demande d'emploi.

4. Les conséquences du chômage

Quelque qu'en soit la cause, le chômage des jeunes entraîne des conséquences graves sur tous les aspects de l'individu, culturels, familiaux, sociaux et personnels (le chômage peut détruire la personne en la conduisant à la criminalité, drogue, et jusqu'au suicide).

➤ La perte de revenu

C'est la première conséquence du chômage qui touche l'individu, lorsqu'il persiste il conduit à l'exclusion financière.

➤ **L'endettement**

La perte de revenu oblige les ménagers à s'endetter (généralement c'est des crédits à la consommation) pour faire face aux besoins nécessaires. Quand le chômage perpétue les dettes et les s'accumulent.

➤ **La perte de logement**

Avec l'absence d'une source financière, le chômeur ne se permet pas d'avoir son propre logement (achat avec ses propres moyens ou par le biais d'un crédit).

➤ **La perte de lien et du statut sociale**

L'exclusion d'un individu du marché du travail le pousse souvent au retrait ou à l'isolement vis-à-vis de la famille, des voisins et des amis.

Il s'agit notamment de perte de statut social, de remise en question, de baisse d'estime de soi, de dévalorisation et peut aller jusqu'aux problèmes de santé (physique et psychologique).

5. Les principales théories du chômage

On peut distinguer deux grandes approches de l'explication du phénomène du chômage. La première approche d'orientation libérale consiste à dire que le chômage résulte des défaillances du marché du travail. La seconde est d'orientation keynésienne qui consiste à dire que le chômage résulte d'une demande insuffisante.

a) L'analyse libérale

Dans la perspective libérale, le chômage est un phénomène essentiellement volontaire et exogène.

Pour les libéraux, le marché du travail serait soumis à un principe d'autorégulation à la condition de fonctionner sans entrave (interventions empêchant le bon fonctionnement du marché sont respectés, l'obligation en plein. Le chômage est alors soit volontaire, soit l'indicateur d'un mauvais fonctionnement du marché.

Ainsi l'intervention de l'état, par la fixation du salaire minimal, exclut de ce fait tout ceux qui a une productivité inférieure à ce seuil, car aucune entreprise rationnelle n'embauche un salarié qui lui coute plus cher qu'il ne lui rapporte.

Cette thèse libérale et renforcée par un argument complémentaire, selon le français Rueff et l'Américain Friedman¹, les allocations du chômage peuvent elles aussi expliquer le chômage, ces allocations incitent des individus à préférer le temps libre rémunéré au travail (rendre moins pénible, le fait d'être en chômage). Pour Friedman, il existe un taux du chômage naturel qui résulte du chômage frictionnel.

Cependant, la réalité peut être différente : le chômage n'est pas un luxe, c'est le plus souvent une contrainte. Quand à l'argument selon lequel la fixation des salaires serait responsable du chômage, il n'a qu'une validité restreinte. Car les salaires ne sont pas seulement un cout, ils sont aussi un revenu et de ce point de vue, des salaires plus élevés entraînant une consommation plus forte, donc des débouchés accrus. Les libéraux prennent aussi en considération qu'un aspect de la réalité, et non l'interdépendance qui existe entre cout, revenu et dépense.

¹ MARC MONTOUSE, **Théories économiques**, Ed : Bréal, 1999, P163.

L'analyse libérale cherche à confirmer la théorie du chômage volontaire. Toutefois, la crise des années 30 a montré que le chômage involontaire pouvait exister et J.M.KEYNES qui va donner les fondements théorique de ce chômage.

b) L'analyse de keynésienne

Pour Keynes, le chômage n'est pas un phénomène microéconomique et volontaire, mais plutôt un phénomène macroéconomique et involontaire.¹

A la différence de l'analyse précédente, Keynes met l'accent sur « la demande globale », c'est-à-dire aussi bien la consommation que l'investissement. Alors que les libéraux insistent sur l'offre, les keynésiens s'intéressent à la demande. Pour eux, le marché du travail n'est pas soumis au principe d'autorégulation puisque l'offre et la demande de travail résultent de variables différentes (salaire réel pour la demande de demande du travail et salaire nominale pour l'offre du travail). Le capitalisme livré à lui-même, engendre spontanément une demande globale insuffisante car chaque entreprise s'efforce de diminuer ses couts de production et cette attitude préjudice au système dans son ensemble, dans la mesure où cela diminue les revenus distribués aux agents économiques. L'intervention de l'état permettrait alors d'atteindre le plein emploi, et cela en optant pour une politique de déficit budgétaire, en dépensant plus, et ainsi augmenter l'activité de production pour inciter les entrepreneurs à embaucher.

Le chômage est donc involontaire et du à une demande de travail insuffisante, émanant des entreprises, en lien avec l'insuffisance de la demande

¹PATRICK ARTUS et PIERRE-ALAIN MUET, **Théories du chômage**, Edition Economica, Paris, 1995, P5-P6.

effective¹ qui s'adapte à la demande anticipée par les entreprises. Celle-ci permet de déterminer le niveau de la production et donc le niveau de l'emploi : les entreprises « n'embauche que si elles peuvent produire et ne produisent que si elle peuvent vendre »² et le caractère incertain de l'économie.

Ces analyses théoriques, nous donne une vue d'ensemble assez convaincante de la montée du chômage depuis les années 1970. Mais reste que ces approches théoriques sont beaucoup trop globales. Par exemple, les mécanismes de création ou de suppression d'emploi peuvent dépendre de la nature de la demande globale, des techniques de production, de la durée du travail. L'analyse keynésienne, en particulier, n'envisage à aucun moment qu'elle puisse moduler la durée du travail pour favoriser le retour au plein emploi...etc.

¹ GUIRARD DUTHIL, **Economie de l'emploi et du chômage**, Ed Copyright, Paris, 1994, P16-P17.

² MARC MONTOUSSE, Op-cite, P 165.

Section 02 : Généralité sur l'emploi

Dans cette section, on exposera tous les éléments relatifs à l'emploi : types d'emploi, puis l'offre et la demande, ainsi le plein et le sous emploi, la population active et inactive, le taux d'emploi et le taux d'activité pour enfin terminer avec les différentes mesures de l'emploi.

1. Les types d'emploi

La typologie d'emploi se fait en fonction de la durée pendant laquelle une personne travail en étant rémunéré. Cela nous donne deux types d'emploi : l'emploi à temps plein et l'emploi à temps partiel.

a) L'emploi à temps plein

Le temps plein correspond à une durée du travail équivalente à la durée fixée par la loi. Le temps plein est considéré comme étant la relation « normale » de travail. Si le contrat de travail d'un salarié ne stipule pas une autre durée de travail, le salarié est considéré comme travaillant à temps complet.

Ce type d'emploi se matérialise en contrat à durée indéterminée (CDI), il constitue l'emploi stable qui convient à la norme d'emploi ou à la durée du travail égale aux lois du pays et aux pratiques de l'entreprise.

b) L'emploi à temps partiel

C'est un emploi dont le temps de travail est inférieur à la durée de travail de référence dans le pays concerné. Sa durée du travail, obligatoirement mentionnée dans son contrat de travail, est inférieure à la durée légale (35 heures par semaine) ou aux durées conventionnelles ou pratiquées dans l'entreprise.

Ce type d'emploi est du à l'évolution du marché du travail dans le monde de travail féminin, qui demande plus les emplois à temps partiel pour s'occuper des enfants.

2. L'offre et la demande d'emploi

Dans ce qui suit nous allons définir l'offre et la demande d'emploi

a. L'offre de l'emploi

C'est la demande du travail qui provienne des entreprises qui sont à la recherche de main d'œuvre à recruter afin d'accroître la production. Il n'est pas facile de modéliser l'offre de travail . Le travail n'est pas un produit, il n'est le resultat d'opération de production, c'est un facteur originaire.¹

b. La demande d'emploi

La demande de l'emploi émane des travailleurs qui sont en quête d'occuper un emploi ou de louer leur force de travail.

3. Le plein et le sous emploi

Le plein et le sous emploi sont définit comme suite :

a. Le plein emploi

Cette expression est utilisée pour caractériser :²

- Soit plein emploi des (facteurs de production) travail et capital.

¹ JEAN MANGNA DEBORNIER, « Emploi et chômage », **Document de recherche**, 2000, P2.

² CENECO, **Le dextico de l'entreprise**, Dunod, Paris, 1980, P128.

- Soit le plein emploi seul facteur travail. Dans ce cas, il n'implique que la population active soit employée 100% : il existe toujours des travailleurs défavorisés par leur âge, leur qualification, ou le progrès technique, d'autre part, certains travailleurs ont transit d'un emploi à autre. L'ensemble représente 1 à 2% de la population active.

Le plein emploi peut concerner l'économie entière, ou bien seulement certain marché du travail (Par exemple, le marché des artisans qualifiés), lorsque le passage d'un marché du travail à l'autre est faible.

b. Le sous emploi

Le sous emploi est la situation du marché du travail dans laquelle les demandes d'emploi(ou offre de travail de la part de la population active) sont supérieures aux offres d'emplois (ou demande de travail de la part des entreprises), la main d'œuvre est excédentaire par rapport aux besoins, il y a du chômage. Pour Keynes, un sous emploi durable est possible. Si la production résultant de la demande effective (anticipée) des entrepreneurs est trop faible, il en résultera un chômage involontaire.

L'OIT distingue plusieurs formes de sous-emploi :

- Le sous-emploi visible, qui se caractérise par un nombre d'heures de travail insuffisant, reflétant une durée du travail inadéquate.
- Les autres formes de sous-emploi (parfois qualifiées de sous-emploi invisible), qui se caractérisent par un revenu horaire insuffisant, un mauvais emploi des compétences professionnelles,...etc. reflétant une productivité du

travail inadéquate résultant d'une mauvaise répartition des ressources de main-d'œuvre ou d'un déséquilibre fondamental entre le travail et les autres facteurs de production.

4. La population active et inactive

La population totale est subdivisée en population active et inactive.

a. La population active

C'est l'ensemble d'individu exerçant ou déclarant chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée.¹

- La population active occupée : regroupe uniquement les personnes déclarant exercer une activité rémunérée.
- La population active inoccupée : regroupe la population active qui cherche un emploi (les chômeurs).
- La population active totale : (le plus souvent appelé simplement population active), rassemble ces deux sous-ensembles, la population active occupée et population inoccupée.

b. La population inactive

La population inactive est composée des personnes n'exerçant pas d'activité professionnelle et n'en cherchant pas. Population active et inactive réunies constituent la population totale d'un pays.²

¹ CLAUDE DANIEL ECHAUDMAISON, **Dictionnaire thématique en science économique**, Edition DUNOD, Paris, 1999, P773.

² DANIELE GUILLEMOT, « La population active : une catégorie statistique difficile à cerner », **Economie et statistique**, n°300, 1996.

c. Le taux d'emploi

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population sans handicapé et en âge de travailler (généralement 15 ans et plus), ou à une sous-catégorie de la population sans handicapés et en âge de travailler.

$$\text{Taux d'emploi} = \frac{\text{population active occupée (PAO)}}{\text{Population totale}} \times 100$$

d. Le taux d'activité

Mesure la part de la population active dans la population totale en âge de travailler.

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{population Active}}{\text{Population totale}} \times 100$$

5. Les politiques passives et actives d'emploi

Face à l'accroissement du chômage à partir du milieu des années 1970, La lutte contre le chômage est devenue une des priorités de la politique économique des états. Pour tenter de combattre ce dysfonctionnement, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques d'emploi ou on distingue des politiques d'emploi actives et d'autres passives.

a. Politique active de l'emploi

Elle vise la relance à la croissance économique par un accroissement plus riche en emploi. Cela :¹

- ✓ En suscitant la création de nouveaux emplois : inciter les entreprises à embaucher (primes à l'embauche de jeunes par exemple ou réduction du cout du travail par allégement ou exonération de cotisation sociales).
- ✓ En tentant de préserver les emplois existants (aménagement du temps de travail).
- ✓ En créant des emplois dans le secteur public.
- ✓ En aidant les chômeurs à créer leurs propres entreprises : En aidant à la création d'emploi dans le secteur non marchand par un financement public (Les contrats Emploi solidarité par exemple).
- ✓ En améliorant le fonctionnement du marché du travail par une meilleure communication entre les offres et demandes d'emploi, par des conseils données aux chômeurs.
- ✓ En favorisant la formation professionnelle, afin que la main d'œuvre puisse s'adapter aux changements technologiques (recyclage, stages, etc.).

b. Les politiques passives de l'emploi

Ces politiques sont qualifiées de « passive » parce qu'elles ne cherchent à combattre les causes directe du chômage mais plutôt à en atténuer ses conséquences.

¹DIDIER DEMAZIERE, La sociologie du chômage, Ed : La découverte, Paris, 1995, P65.

Les pouvoirs publics mettent en œuvre ces politiques lorsqu'ils considèrent que niveau de l'emploi (offre d'emploi) peut difficilement être modifié. Le traitement social cherchera donc :¹

- ✓ Par les politiques d'indemnisations : l'assurance de chômage financée par les contributions des employeurs et des salariés, à garantir un revenu de substitution par le versement d'une allocation chômage, d'un revenu minimum qui permet aux demandeurs d'emploi de rendre le chômage supportable et d'éviter la pauvreté et l'exclusion. En France par exemple, nous citons : allocation spécifique d'attente(ASA) pour les chômeurs âgés.

- ✓ A diminuer le nombre des actifs et des demandeurs d'emploi :
 - En favorisant l'allongement de la scolarité ce qui permettra d'élever en outre le niveau moyen de qualification de la main-d'œuvre.
 - En abaissant l'âge de retraite.
 - En encourageant les départs anticipés à la retraite(les postes ainsi libérés, peuvent être proposés aux demandeurs d'emploi).
 - En proposant des aides aux retours au pays pour les travailleurs immigrés.

¹ DIDIER DEMAZIERE, Op-cite, P67.

Chapitre III

Le chômage et la promotion de l'emploi en Algérie

Section01 : la question du chômage et d'emploi en Algérie

Le chômage est l'un des problèmes majeur de toutes les sociétés modernes, il est devenu une réalité objective. Les chômeurs sont toujours plus nombreux et largement présents dans tous les débats sociologiques, économiques, et même politiques.

1. La réalité du chômage et de l'emploi en Algérie

Le chômage est un phénomène structurel, c'est la résultante directe des réformes libérales engagées par les différents gouvernements successifs avec ses lots de fermetures d'entreprises et de bradages des entreprises nationales. La crise économique qui a bouleversé les équilibres sociaux dès le début des années quatre vingt dix et d'une situation d'insécurité généralisée, imposée par le terrorisme, le chômage qui touche essentiellement les jeunes reste aussi conséquence d'action précipitées, somme toute, dictées par l'urgence de la conjoncture. La période située entre 1990 et 1999 a été, en effet, caractérisée par une dette extérieure excessive et un taux de chômage élevé.

désindustrialisation. La preuve la part de l'industrie dans le PIB qui était de l'ordre de 20% en 1980, a baissé 6% en 2010. Si les autorités affirment aujourd'hui que le taux de chômage est de l'ordre 10%, la réalité dément ces chiffres.¹

Le chômage touche la majorité de la société, notamment les jeunes. Il suffit de comptabiliser les émeutes, liées au chômage pour comprendre la réalité des jeunes.

En moyenne, 250.000 demandes chaque années. Mais là encore pas de chiffre précis. Pour ce qui est de taux du chômage en l'Algérie.

La politique de l'emploi reste le nœud focal de toute politique économique et sociale. En Algérie, elle est déclinée en un plan d'action pour la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage. Adopté par le gouvernement en avril 2008, ce plan est basé sur sept axes principaux. Ce plan introduit une dynamique nouvelle et une cohérence dans l'approche et le traitement du chômage puisqu'il aborde toutes les actions de nature à améliorer l'employabilité en vue de créer des emplois décents. La catégorie la plus touchées par le chômage, c'est le chômage des jeunes, particulièrement des diplômés, pèse fortement à travers le monde, et l'Algérie n'échappe pas à cette réalité.

¹ http://www.Benchaida1.unblog.Fr/...demploi/Page_12_la_situation_de_l'emploi.....
Consulté le 30/12/2012.

2. Évolution de l'emploi et du chômage en Algérie

L'évolution de l'emploi en Algérie, s'est caractérisée par des variations importantes depuis 1962, elle a connu des variations positives qui ont comme conséquence le plein emploi comme durant les années 70, comme elle a connu aussi des variations négatives qui ont comme résultat, la flambée du chômage comme durant les années 90. Dans ce qui suit, nous verrons l'évolution de la population active Algérienne depuis 1962 et donc celle de l'emploi et du chômage.

a. Évolution de la population active

Après l'indépendance, la population Algérienne a augmenté avec un taux d'accroissement démographique record, nettement avec l'arrivée des générateurs baby-booms des années 45-65 qui ne commencèrent à se faire sentir qu'au milieu des années 80¹, ainsi la progression de la population en âge de travailler, dont on déduit la population active. Le tableau N°01 nous retrace l'évolution de la part de la population active dans le rythme de sa progression de 1966 à 2010.

Tableau N°01: Évolution de la population active 1966-2010

	sexe	1966	1977	1987	1989	2000	2006	2008	2011
Pop.	F	109453	203697	492442	541156	1214712	1749417	/	1822000
Active	M	2455210	2846255	4848660	5046439	6938934	8360221	/	8990000
	T	2564663	3049952	5341102	5587595	8153646	10109645	10315000	10812000

Source : ONS, 1966-2011

¹ HAMZA CHERIF ALI, « Population et emploi en Algérie ; tendance récentes et perspectives », **Mémoire Master, Science sociales**, Université d'Oran ES-SENIA, novembre 2007, P11.

Comme le tableau le montre, la population active a progressé avec un rythme extrêmement élevé de 1966 à 1989, car celle-ci est passée avec une majorité d'homme de 2.56 millions à 5.86 millions, soit un taux d'accroissement annuel de 7.3%, par conséquent, il fallait faire face annuellement à 275000 demandes additionnelles. Ce rythme reste toujours élevé, passant de plus de 8 million d'actifs en 2000 pour atteindre 10,8 millions en 2010, soit une croissance annuelle de 2.5%, ce qui fait 266000 actifs par an, c'est-à-dire autant de nouveaux emplois à créer. Mais cette progression demeure faible en proportion car elle n'a guère dépassé 30% de la population totale, en 2010 la population active représente 72,4% de la population en âge de travailler. Les zones urbaines se caractérisent par une plus grande proportion d'actifs qui représente 7115000 personnes contre 396 7000 dans les zones rurales.

Selon la nouvelle publication de l'ONS, la population active en 2010 a diminué de 1,4%, elle compte ainsi 10661000 personnes.

Pour la participation féminine sur le marché de l'emploi, on observe qu'elle était minoritaire en 1966 avec un taux d'activité très bas de 1.9%. Sur 100 femmes en âge d'activité, il n'y avait que 18% qui étaient actives. Au fil du temps avec un accroissement annuel de 4%, on voit une augmentation remarquable passant en 1989 de plus de 0,54 million viennent occuper d'avantage de place avec un volume de plus de 1.8 million.

b. Évolution de la population active occupée "l'emploi"

La population occupée évolue d'autant plus que la population connaît des disparités selon le secteur d'activité et juridique, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, l'obtention ou non d'un diplôme, l'âge et selon le sexe.

Tableau N°02 : Évolution de la population occupée entre 1966-2010

	sex	1966	1977	1987	2000	2006	2008	2010
Pop	F	94511	138234	365094	799741	1496864	1426776	1474000
Active occupée	M	1626199	2198738	3772642	4926180	7371939	7719224	8261000
	T	1720710	2336972	4137736	725921	8868804	9146000	9375000
Taux	F	86.35%	67.86%	74.14%	65.83%	85.56%	/	80.90%
D'occu pée	M	66.23%	77.25%	77.81%	70.99%	88.18%	/	
	T	67.09%	76.62%	77.47%	70.22%	87.73%	88.60%	90%

Source : ONS, 1966-2011

Selon ce tableau, la population occupée a évolué avec une grande allure par rapport à la population active, elle est passée de 1,7million en 1966 avec un taux d'occupation de 67.09%, sa croissance continue à 5,7 million en 2000 et puis 8,8million en 2006, de ce fait la création d'emploi en six ans.

Selon sa dernière enquête en fin de 2010, l'ONS a relevé qu'avec près de 870000 emploi réalisés depuis 2006 et un taux d'occupation de 90% ,la population occupée totale du moment était estimée 97350000 personnes. Près de deux occupés sur trois sont des salariés, avec une légère dominance des salariés non permanents qui constitue 33,4% de l'emploi total contre 33,9% pour les salariés permanents. L'emploi indépendant touche par contre, un occupé sur quatre. La population en sous emploi par rapport au temps du travail est estimée à 1844000 occupés (1408000hommes et 436000 femmes), soit un taux de sous emploi de 18,9%. La

part des travailleurs qui ne sont pas affiliés au régime de la sécurité sociale constitue 50,1% de la population occupée, soit un effectif de 4879000 Personnes.

En 2010, La population occupée a baissé à 9599000 personnes, mais le ratio population active pour 2010,2011 et 2012 est toujours le même, est de 90%.

Les femmes représentent 15,1% de la population occupée, leurs taux d'occupation est de 86,35% en 1966 contre 80,90% en 2010, soit un effectif de 1474000 contre 94511prsonne en 1966, donc une création d'emploi de plus de 31 milles poste par an. L'emploi féminine se distingue par une plus forte présence de salariées permanentes 35.9%, 29.2% D'indépendante et 25 de salariées non permanentes. L'aggravation de ce phénomène au niveau national pour atteindre presque « 21,4% de la population active en l'an 1987 »¹.

c. Évolution du chômage en Algérie

➤ Entre 1966 et 2012

Le chômage sévit depuis plusieurs décennies déjà en Algérie, mais la transition d'une économie socialiste des années 1980, suivie de la mis en application des reformes du plan d'ajustement structurel (PAS), à partir du 1994 ont contribué à

Le taux de chômage en Algérie a connu une succession de fluctuation : les statistiques élaborées par l'office national des statistiques(ONS), montre clairement que la période d'avant 1986 a été épargnée par ce fléau. La période d'après 1986, va malheureusement connaître une évolution dramatique de ce phénomène qui se caractérisera par, non seulement l'incapacité de créer de

¹MOHAMED SAIB MUsETTE, « La situation sociale en Algérie », **In monde Arabe Maghreb-mechrek**, n°167, France, trimestriel janvier-mars,2000, P93.

nouveaux postes d'emplois, mais plus encore par la perte de milliers d'autres déjà existants, sa présentation en chiffre et son évolution sont données par le tableau suivant :

Tableau N°03:L'évolution du taux du chômage en Algérie ;

année	1966	1978	1982	1983	1985	1986	1988	1990	1992	1994	1997	2000	2002	2004	2005	2007	2011	2012 ¹
%	32	22	16	13,5	11	17,5	22	20	21,5	24	28	29,77	25	28	17,5	15	9,9	9

Source: www.ons.dz

Une période assez longue (1966-2012), a donné lieu à beaucoup soubresauts politiques autant qu'économique. Les deux plus grands chocs pétroliers, entre autre s'y sont déroulés (le choc pétrolier de 1973 et le choc pétrolier de 1986), mais pour l'Algérie, le plus important est la mise en place des réformes du fonds monétaire international durant cette même période en 1994. Suite a ces réformes du FMI, venait la décennie noire (les années 90) qu'allait mettre encore plus a mal l'économie du pays.

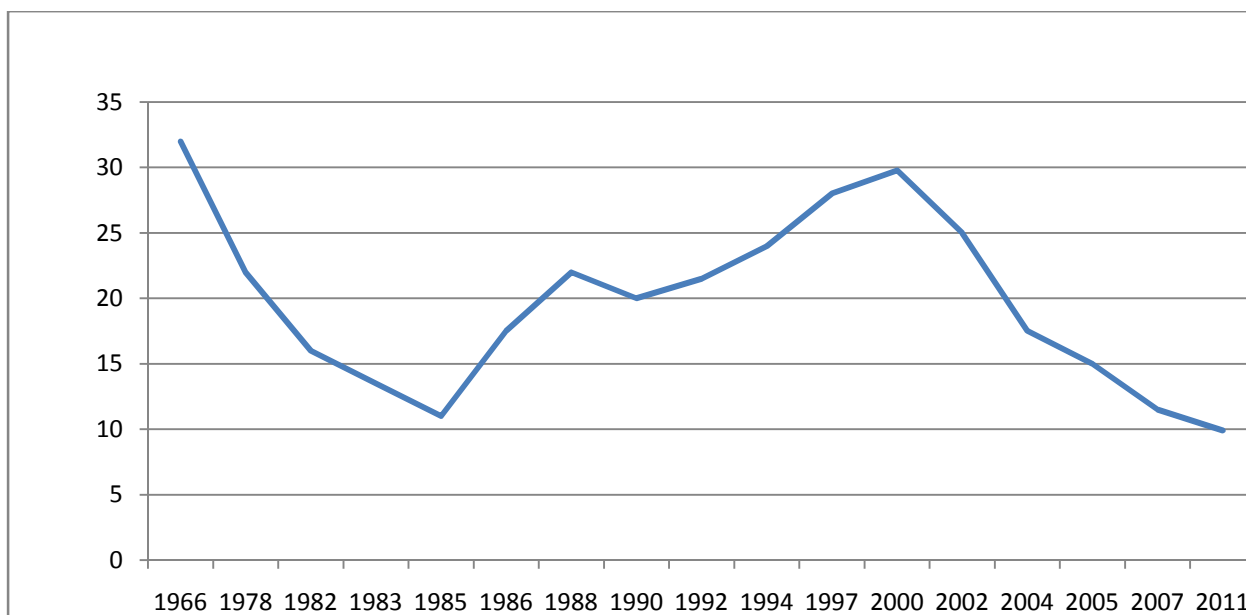
L'Algérie, durant la décennie de l'économie dirigée a connu des recrutements massifs, ce qui a contribué à déguiser le chômage des jeunes, car sans tenir compte de la demande réelle exprimée par les entreprises en matière d'emploi, permet de créer des situations de sureffectifs au sein de celle-ci, ce qui explique le taux de 21% en 1988.

¹ <http://www.Elmoudjahid.Com//le-taux-du-chomage-n'excèdra-9%-en-2013.....> Consulté le 04/03/2013.

A partir de 1986, le taux de chômage repart à la hausse pour ne s'arrêter qu'en 2000. Cette croissance est due par l'inadéquation persistante du système éducatif, l'emploi et l'insécurité du pays durant les années 1990.

A partir des années 2000, la baisse continue de taux de chômage passant de 25% en 2002 à 9% en 2012, soit une baisse presque de 15 points, est enregistrée grâce à la mise en application du programme de soutien à la relance économique de 2002 à 2004 (PSRE), qui a favorisé l'achèvement de nombreux projets en difficultés, le lancement d'important chantiers et du programme complémentaire de soutien à la croissance de 2005 à 2012, auxquels s'ajoutent les programmes spéciaux des hauts plateaux et du sud. À côté de ces programmes, nous traverserons les différents dispositifs d'emploi d'attente et les dispositifs de création d'activités entrant dans le cadre de la promotion d'emploi, qui ont permis le financement de 2, 695,528 postes d'emplois sur la période de 1999 à 2007, équivalent à 150 milliard de dinars. Cette période est caractérisée par une création nette d'emploi, l'amélioration de niveau d'investissement privé national et étranger.

Pour mieux comprendre l'évolution du taux de chômage en Algérie, le graphique suivant retrace sa tendance de 1996 jusqu'à 2012

Graphe N°01 : La tendance de chômage a long terme

Source : réalisé sur la base des données de l'ONS.

La courbe retraçant l'évolution du chômage sur quarante années, met en lumière trois périodes importantes entre coupées de deux principaux moments d'inflexion, le premier à la hausse ; au milieu de la décennie quatre vingt, et le seconde à la baisse au début des années deux milles.

La première période (1967/1985) ; correspond à celle de l'économie planifiée, caractérisée par une décroissance soutenue du chômage ; son taux qui était de 32% en 1966 est ramené à environ 11% en 1985. L'état a pris certaines mesures propres à la réduction de chômage. Il a premièrement fait obligation au secteur public, notamment aux domaines agricoles autogérés de recruter bien au delà de leurs besoins. Deuxièmes, l'émigration absorba jusqu'en 1974 toute une partie de la demande d'emploi, enfin en 1968, un service national d'une durée de 24mois* est instauré à titre obligatoire pour tous les citoyens.

* A partir du janvier 1990, la durée du SN a été réduite à 18mois.

La deuxième période qui débute en 1987, est marquée par la rupture de la dynamique de croissance et l'entrée en crise de l'économie, provoquant la hausse du chômage. Une légère baisse sera notée pendant la période 88-99, repart à la hausse qui s'explique par la restructuration économique prôné par le plan du PAS.

Et enfin la troisième période, qui débute en 2001 jusqu'à 2012, s'est caractérisée par renversement de tendance et une inflexion à la baisse du chômage.

3. Les caractéristiques de marché de l'emploi et du chômage en Algérie

a. Les caractéristiques du marché de l'emploi en Algérie

Le marché de l'emploi en Algérie est actuellement sous l'impulsion de profondes mutations dues en grande partie aux phénomènes suivants :

- un marché dual caractérisé par une offre limitée et une demande irrecevable vu son importance ;
- les emplois créés sont le fait du secteur privé, dont une grande partie ne sont pas déclarés à la sécurité sociale ;
- l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, tendance qu'elle-même est la conséquence de plusieurs facteurs, qui se renforcent mutuellement ;
- faible productivité des emplois créés, car pour la plupart sont de petits boulots.
- Les emplois créés sont pour la plupart sous qualifiés.
- Le marché du travail reste encore marqué par l'importance du taux de chômage qui affecte particulièrement les primo demandeurs d'emploi ;

- Un secteur informel en expansion sous l'effet conjugué de facteurs internes, et d'une mondialisation subie en l'absence d'une politique réfléchie quant à ses incidences sur l'économie nationale.
- Le marché de l'emploi est dominé par la demande des jeunes, âgés moins de 30 ans, qui représentent les 3/4 de la population en chômage.

b. Les caractéristiques du chômage en Algérie

Selon le rapport de l'ONS, le chômage Algérien présente ses propres caractéristiques qui sont :¹

- La plus grande masse des chômeurs est celle des jeunes (75,5% des moins de 30 ans et 86,7% ne dépasse pas 35ans), selon les statistiques.
- Les 2/3des chômeurs sont des primo-demandeurs d'emploi, c'est-à-dire sans aucune expérience professionnelle. Il s'agit la d'un chômage résultant d'un échec d'insertion, un phénomène d'exclusion sociale grave.
- Le chômage touche principalement les non qualifiés, près d'un million(100000) de chômeurs n'ont aucune qualification.
- Le chômage des jeunes diplômés est en hausse depuis une dizaine d'années. Chaque année plus de 120 000 jeunes algériens sortis des universités, restent sans-emploi.
- La tendance à un chômage de longue durée se confirme, voire même s'aggrave. La majorité des chômeurs dépassent les 24mois pour trouver un emploi et acceptent de travailler dans n'importe quel secteur d'activité.

¹Document de l'office national des statistiques(ONS), Alger, 2008.

- 1/3 des chômeurs connaissent un chômage de réinsertion et cette proportion tend à augmenter avec les pertes d'emplois enregistrées au cours de ces dernières années ;

Enfin, le chômage est beaucoup plus élevé chez les catégories sociales défavorisées (estiment autour de 44% chez les pauvres).

4. Les causes du chômage en Algérie

a. Les causes directes

Parmi les causes expliquant la montée du chômage en Algérie, citons celles qui se manifestent aussitôt sur le niveau des emplois créés :¹ les fins de chantiers, les fins de contrats, les licenciements collectifs et individuels, les cessations d'activités des entreprises et le chômage volontaire.

▪ **Fins de chantiers**

C'est l'arrêt ou la clôture d'un projet d'investissement, résultant inévitablement le départ au chômage de l'ensemble du personnel qui y travaillait.

▪ **Fins des contrats**

S'explique par l'aboutissement de la fin de contrat à durée limitée ou déterminée. Cependant, les employeurs cherchent à se débarrasser automatiquement de leurs employés.

¹BAYA ARHAB, « les effets sociaux de la mise en application du PAS », **les cahiers de cread**, 1999, P20.

- **Les licenciements collectifs ou individuels**

Pour la majorité, ils sont la conséquence du programme d'ajustement structurel(PAS) imposé par le fonds monétaire international (FMI) en 1994, politique qui recommande la fermeture des entreprises nationales défailtantes.

- **Les démissions ou chômage volontaire**

Peuvent être une conséquence de la dégradation des conditions sociales des travailleurs ou des entreprises.

b. Les causes indirectes

Dans cette catégorie de cause se représente des causes structurelles et conjoncturelles ;

a) Les causes structurelles

Qui se résume par :

- Le manque du dynamisme de secteur productif existant ; et cela qu'il

- L'inadéquation formation-emploi ; le chômage des jeunes est du à un problème de formation insuffisante et inadéquate, dispensée par le système scolaire et universitaire qui ne fournit pas suffisamment une main d'œuvre qualifiée, requise pour la maîtrise des procédés technologiques modernes et des processus économiques liés à l'effort de développement et délivre des diplômés et non pas des qualifications. Ainsi en 1998, la part des travailleurs « sans niveaux », au sein de l'appareil économique est de l'ordre 65% et la part des chômeurs « sans niveau », donc en attente d'un emploi, est estimée à 73%.¹

b) Les causes conjoncturelles

➤ Défaillance du système éducatif

L'école et l'université sont parmi les principales sources de chômage en Algérie, les déperditions scolaire sont considérable, "400,000 individus en moyenne chaque année " ² viennent grossier les rangs des chômeurs.

Le rendement interne de notre système éducatif est tout simplement catastrophique, et ne cesse de régresser, et notre université fonctionne dans un système d'offre et de la demande.

¹ MOHAMED AREZKI ISLI et autres, «Marché du travail et emploi en Algérie ; élément pour une politique nationale de l'emploi profil de pays », **Rapport du programme des emplois en Algérie OIT**, Alger, Octobre 2003, P52.

²MATOUK BELATTAF et BAYA ARHAB, «Les dispositifs de lutte contre le chômage et d'insertion des jeunes et des femmes au Marché du travail ; état des lieux et perspectives à Bejaia », **3^{ème} Rencontres jeunes et sociétés en Europe et autour de la méditerranée**, Marseille, 24.25et26 octobre 2007, P4.

➤ **La rigidité à la baisse des salaires**

Le cout trop élevé du travail ou la hausse des salaires engendre souvent, la faiblesse de la demande de travail des entreprises et augmente par la suite le nombre d'offre. On se retrouve donc, dans une situation ou il y'a un excès d'offre, et donc une augmentation du chômage. De même, le salaire minimum (SNMG en Algérie) qui entraine la rigidité des salaires à la baisse, implique un chômage involontaire. Selon le modèle néoclassique, si le chômage est du à une hausse du taux de salaire pour combattre, il faut baisser le cout de travail.¹

➤ **L'évolution du progrès techniques**

Le progrès technique est l'ensemble des innovations, permettant d'améliorer l'efficacité du système productif, de créer de nouveaux produits ou de nouveaux procédés. Le progrès technique entraine une variation quantitative et qualitative de l'emploi a terme, ainsi a court terme, la substitution du facteur capital au facteur travail permet une amélioration de la productivité, mais avec des réductions des postes d'emploi par le fameux ; "remplacement l'homme par la machine"², donc il engendre la création du chômage technologique. Par contre, à moyen et long terme le progrès technique créé davantage d'emploi qu'il n'en supprime, mais d'un niveau de compétence supérieure aux emplois supprimés. Par conséquence, des difficultés peuvent survenir pour les salariés peu qualifiés qui auront de mal a se reconverter, aussi la difficulté des chercheurs d'un travail qui quittent le système scolaire, en n'étant pas ou peu qualifiés de décrocher un emploi. D'ou la nécessité de formation.

¹BLANCHARD OLIVIER et DANIEL COHEN, **Macroéconomie**, 5^{ème} édition, Paris, Pearson éducation, 2010, P160.

²« Le progrès technique et l'emploi », http://www.pense enligne -unblog.fr/2012/04/15/Le-progrès-technique-et_l'emploi..... Consulté le 12/01/2013.

➤ **L'emploi des étrangers**

Parmi d'autres raisons indirectes qui causent le chômage reste celui des travailleurs étrangers, s'ils occupent des postes faciles (commerce...etc.) et le fait de diminuer, si au contraire ils prennent des postes utiles et délaissés. De même leurs départ "réduit le nombre des chômeurs et augmente le nombre d'emploi (utilisation des ressources affectées à l'indemnité du chômage) ; s'il s'agit de travailleurs en chômage depuis plusieurs mois et par contre, il augmente le nombre des chômeurs et de l'emploi s'il s'agit de travailleurs difficilement remplaçables par des chômeurs"¹.

Les entreprises Algérienne font appel aux cadres étrangers vus leurs compétences, pour les accompagner dans leurs développements sur un marché de plus en plus concurrentiel.

Au début de 2012, plus de 50760 de ces employés sont autorisés à travailler sur le territoire national et sont déclarés à la sécurité sociale, a indiqué le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale ; M.TAYEB. Le taux de ces employés est minimes par rapport aux autres pays et au nombre global de la main d'œuvre nationale. Et pour exercer, les travailleurs étrangers doivent obtenir un permis du travail.

Cependant, plus de 50000 emplois de moins en début de 2011, pour la population Algérienne occupée et donc plus de chômeurs sur le marché d'emploi. Pour y remédier, les entreprises devraient former et encadrer leurs personnels dans les spécialités dont elles ont besoins.

¹ ALFRED SAUVY, **La machine et le chômage : progrès technique et l'emploi**, Paris ; Francis Lefebvre, 1980, P270.

➤ **L'évolution démographique**

La population Algérienne se caractérise par un fort taux d'accroissement naturel, qui a gagné la vitesse de l'augmentation des emplois, résulte de la natalité restant élevée et de la mortalité qui baisse régulièrement, en raison de la meilleure couverture sanitaire.

L'explosion démographique de la population Algérienne (arrivée de plus en plus nombreuse d'une population en âge de travailler sur le marché), a augmenté l'offre du travail qui reflète sur l'emploi, qu'il faut fournir aux nouveaux arrivés sur le marché du travail compte tenu de leurs antécédents scolaires et donc de leurs aptitudes à occuper tel ou tel poste de travail.

➤ **L'application du plan d'ajustement structurel(PAS)**

Consécutivement à l'application des réformes du plan d'ajustement structurel(PAS), l'économie Algérienne a connu des périodes de récession dont les répercussions négatives affectèrent le tissu social. Le plan de restructuration s'avéra mauvais sur le plan social. Le facteur de l'adoption de cette politique par l'état algérienne a été la fermeture de plus de 1300 entreprises au cours de la deuxième moitié des années 1990. La multitude de mesures mise en œuvre telles que la dissolution et la restructuration d'entreprises publiques ont contribué à l'aggravation du fléau du chômage en Algérie et le départ des travailleurs. En effet, d'après les statistiques fournies par l'inspection Générale du travail(IGT) 212970 Travailleurs ont été licenciés durant la période allant de 1994 à 1998.

Avec l'application du PAS en 1994, le chômage progresse d'une manière énorme et estime un taux de 24,3% et 29,2% en 1997, presque 5% de plus pendant trois ans, selon les statistiques de l'ONS. Mais cette fois, la nature du chômage change d'un chômage conjoncturel à un chômage structurel. Avec l'augmentation

ou la progression des chômeurs diplômés et d'un nombre énorme des anciens salariés, qui ont quitté les entreprises publiques lors de leurs fermetures, mises en faillite ou revendues.¹

➤ **L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail**

La hausse la plus importante de taux d'activité, reviennent à la main d'œuvre féminine qui constitue 14,2% de l'emploi en 2010. L'effectifs des femmes occupées est passée de 90,500 au lendemain de l'indépendance à 1, 474,000 relevant selon l'ONS, que cette effectif a été multiplier par 8 en l'espace de trois décennies entre 1977 et 2010.

Et plusieurs raisons peuvent expliquer ce mouvement ;

- L'inexistence des barrières psychologiques d'ordre culturelles et sociologiques, qui ont engendré des transformations sur les structures familiales induisant conséquemment un nouvel équilibre à des familles préfigurant, un changement profond dans un environnement culturel stable, la mixité et l'école y avait largement contribué.
- La simplification des taches managers et la baisse de la fécondité, qui encourage les femmes à être plus en plus indépendante, donc a travailler pour obtenir un revenu indépendant ceux de mari.
- Les résultats et les effets de la généralisation de la scolarisation, de l'instruction, de l'enseignement et de leurs succès dans les études.

¹ MOHAMED SAIB MUNETTE, Op-cite, P94.

➤ **Le retour des retraités sur le marché du travail**

Le retour des retraités sur le marché du travail est assimilé dans sa manifestation psychologique, comme le refus d'une "mort sociale". Ce phénomène non mesuré, mais socialement visible dans le monde du travail serait lié non seulement au régime de la retraite anticipée, mais aussi à la faiblesse de l'allocation de retraite en rapport avec l'érosion du pouvoir d'achat (l'allocation de la retraite recouvre pas les besoins de la vie quotidienne).

5. Les effets du chômage en Algérie

L'accroissement du chômage produit différentes et graves conséquences.

a. Sur le plan économique

- La démoralisation et l'irresponsabilité qui ont des effets non seulement à l'intérieur de l'économie nationale, mais aussi qui contribue à un exode massif des compétences (la fuite des cerveaux) depuis 1992 et selon les seules estimations officielles ; 400,000 cadres ont quitté l'Algérie et cela engendre une accélération de l'effondrement de l'état.
- La progression de l'emploi informel ou peut-on dire l'emploi en noire ou illégal. L'émergence de l'emploi informel en Algérie remonte aux années 80, en réponse aux rigidités du système d'organisation économique.¹
- La moindre consommation des ressources humaines. Ce qui revient en résultat d'un manque encaissé pour l'économie Algérienne.²

¹ GILBERT BLARDONE, **Vaincre le chômage**, les éditions de l'épargne, Paris, 1987, P22.

² ROBERT SALAIS, « Un phénomène du fil d'attente », **Economie et statistique**, n°123, 1980.

- La progression du taux de chômage et la dégradation conséquente du pouvoir d'achat de large couche de la population, sont les principaux facteurs d'appauvrissement en Algérie.

b. Sur les plans sociaux et psychologiques

- L'apparition de quelque phénomène qui caractérise l'activité des ménagers en Algérie "le trabando" *.
- La détérioration des relations sociales, des relations familiales et des relations humaines.
- L'Apparition des fléaux sociaux, tel que : la pauvreté, la délinquance et le harraga*. Ainsi, l'apparition le problème des maladies, qui touchent les gents en chômage (le désarroi psychologique, diabète, cancer, les problèmes cardiaques) et la difficulté de paiement des soins.¹
- La détérioration de niveau de la vie des couches touchées par le phénomène du chômage.

* Le harraga est un terme réputé en Maghreb pour désigner l'immigration illégale.

¹ CHRISTIAN DE MONTILBERT, **La violence du chômage**, Edition Presse Universitaire de Strasbourg, 2001, P7.

Section02 : Les politiques d'emploi mise en place par l'état Algérienne.

L'aggravation de la crise d'emploi et la progression du taux de chômage, ont bousculés les pouvoirs publics à étendre des politiques d'emploi, pour améliorer le fonctionnement du marché du travail et le traitement du chômage.

1. Les dispositifs gérés par le ministre du travail

a. Le programme d'emploi des jeunes (PEJ)

Initié en 1987, Ce programme est mis en application l'année suivante. Il est élaboré pour les jeunes âgés entre 16et 24ans. Son objectif, qui reposait sur la formation professionnelle, était d'allégé le problème du chômage.

Le financement de ce programme a été assuré par le fonds d'aide à l'emploi des jeunes (FAEJ), dont l'ordinateur a été le ministre du travail, de l'emploi et des affaires sociales.

Néanmoins, beaucoup de contraintes ont été rencontrées lors de la mise en application de programme, il s'agit notamment :¹

- D'une centralisation des décisions au niveau du ministre de l'emploi.
- D'une programmation médiocre des actions à entreprendre et leur mise en œuvre.
- Retard énorme dans l'affectation des crédits.

¹ ABDERHMANE ABDOU et AUTRES, PME, emploi et relations sociales, Edition L'Harmattan, Paris, 2007, P52.

b. Le dispositif d'insertion professionnel des jeunes (DIPJ)

Ce programme est lancé en 1990, qui est une idée que les collectivités locales sont chargées de mettre en œuvre, en faveur des primo-demandeurs d'emploi de 19 à 40 ans sans qualification. Il a été financé par le fonds (FAEJ), le fonds national de la promotion d'emploi (FNPE) 1994 et par le fonds national de soutien à l'emploi des jeunes (FNSJ) 1996. Son objectif : la création des micro-activités dans le cadre coopérative de jeune (ces activités sont rémunérées au SMIG de 1991, soit 2.500 dinars)¹.

Il comporte sur quatre volets :

- Des emplois salariés d'initiatives locales (ESIL) : Il s'agit d'emploi temporaire créés par les collectivités locales, d'une durée 6 à 12 mois et dont les bénéficiaires sont des jeunes chômeurs non qualifiés.
- La création des petites moyennes entreprises.
- La création des coopératives.
- La formation des promoteurs de coopératives pendant 6 mois au sein d'établissement spécialisé de formation, cette formation porte principalement sur les conditions du fonctionnement de projet envisagé.

L'application de ce dispositif à rencontrer des problèmes sur le terrain, c'est ainsi que sur le plan juridique ; la question qui se pose qu'il n'y a pas de distinction entre le statut de ces coopératives, qu'elle soit privée, publique ou mixtes. Vu l'échec du DIPJ, les pouvoirs publics ont procédé à la mise en application d'un

¹BAYA ARHAB, «L'évolution du marché de l'emploi dans la wilaya de Bejaia ; entre le formel et l'informel », **Les cahiers du créad**, n°86/69, 2004, P141.

autre dispositif de création de l'emploi pour les jeunes, permettant l'émergence de la Micro-entreprise laquelle est proposée aux jeunes comme solution au problème du chômage.

2. Les dispositifs gérés par l'agence du développement sociale(ADS)

L'ADS a été créée en juin 1996, et orientée vers les catégories sociales défavorisées, visant ainsi d'améliorer les conditions de la vie. Elle exerce, en relation avec le délégué à l'emploi des jeunes(DEJ) de wilaya, une mission d'aide, de conseil et d'accompagnement des porteurs de projets individuels.

Ses principales missions sont la promotion, la sélection et financement par voie de subvention ou de tous autres moyens. L'ADS suit l'exécution du programme, gère les bonifications du taux d'intérêt, élabore et met en place les procédures du dispositif, ainsi que la convention du partenariat y afférent.

a. L'indemnité d'activité d'intérêt générale(IAIG)

Créée en 1995, et financée par le fonds social du développement(FSD) 1996. Son objet est la participation à des activités d'intérêts généraux contre versement d'une indemnité mensuelle. Ce programme vise concrètement à donner « une occupation » et non « un emploi » aux personnes « sans revenu ». Cette occupation prend deux formes, parfois elle est assimilée à « un emploi réel », parfois elle est fictive (dans ce cas, le programme IAIG, peut être assimilé à une allocation de primo-chômeurs).¹ Mais ce volet du filet social est limité à un seul membre par famille en âge de travailler.

¹SAIB MUNETTE et NACER EDDINE HAMOUDA, Op-cite, P170.

Les bénéficiaires de l'IAIG devront touchés 6000DA au lieu de 3000DA. Avec effet rétroactifs depuis le mois du juillet 2012, ils ont intégré dans le dispositif d'aide à l'insertion sociale(DAIS), nouvelle formule initiée en 2011 qui touche les personnes entre 18 et 40 ans, qui permet de bénéficier d'un contrat d'insertion d'année renouvelable trois fois.

b. Emploi salariés d'initiative locale (ESIL)

Le programme d'ESIL a été lancé en 1990, c'est une mesure qui consiste à l'occupation temporaire des chômeurs peu qualifiés, âgés entre 19 et 40 ans et sortant du cycle secondaire, des centres de formation professionnelle, ou ayant suivi un stage d'apprentissage.

Les travaux de l'ESIL present en charge par les collectivités locales pour une durée de 6 à 12mois, en contre partie d'une rémunération équivalente au tiers du SMIG¹.Ainsi, les bénéficiaires reçoivent une indemnité brute de 2500 DA, gelée à ce niveau depuis 1993 et sont couverts par le système de sécurité sociale(ADS) et la direction de l'emploi de la wilaya(DEW) en concentration avec les communes.

La nouveauté de ce programme « c'est fait place à un nouveau mécanisme, périodiquement le niveau des dépenses correspondant à un quota de poste de travail retenu pour chaque wilaya, sur la base des critères économiques et sociaux précis »².

¹ BAYA ARHAB, « Essai d'évaluation de la politique de lutte contre le chômage des jeunes en Algérie ; le dispositif de la micro-entreprise, les contrats pré-emploi et les emplois salariés d'initiative locale », **Document de recherche**, 2006.

² MATOUK BELLATAF et BAYA ARHAB, Op-cite, P7.

Tableau N°04 : Répartition des bénéficiaires d'ESIL par sexe et par secteur de Bejaia(2012) :

Secteur d'activité	Nombre de bénéficiaires		
	homme	femme	total
Éducation	09	54	63
justice	00	00	00
santé	06	14	20
service	29	05	34
Collectivités locales	267	313	580
Administration	75	85	160
Secteur éco prive			
Secteur éco public			
TOTAL	396	471	873

Source : DPAT de Bejaia, 2012

Au titre de l'année 2012, la wilaya de Bejaia a réussi à recruter et à placer seulement 873 bénéficiaires à travers les 52 communes de la wilaya (396 homme), contre 2800 durant l'année 2009, soit une régression de 1927 placements.

Les collectivités locales ont absorbé presque 66% du total des ESIL, Cette régression est due par le faible taux d'embauche définitifs.

c. Les travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO)

Initié en 1997, il s'agit d'un projet de coopération qui a été financé avec la banque mondiale, qui comprend notamment une composante de travaux d'utilité

publique à haute intensité de main d'œuvre. Le TUP-HIMO est concrètement forme « d'emploi temporaire avec le versement d'un salaire »¹, d'une durée n'excède pas une année et sont destinés aux chômeurs non qualifiés.

Les chantiers du TUP-HIMO lancés, concernent essentiellement les travaux d'entretiens tels que les routes, les forêts, la petite hydraulique et l'agriculture, accordés à des petites entreprises choisies après d'appel d'offre et auxquelles est faite l'obligation d'incorporer dans leurs couts aux moins 60% des frais de la main d'œuvre. Quand a la localisation de ces projets, elle est décidée prioritairement, en faveur des communes enregistrant un retard du développement. A cet égard, les TUP-HIMO constituent également un soutien avec les collectivités locales

Tableau N°05 : la répartition des projets TUP-HIMO au sein de la wilaya de Bejaia par secteurs :

Nombre de postes d'emploi	Nombre de projets Alloués	Programme	Secteurs
2050	13	2012	Hydraulique
	22		Forets
	46		Routes
	07		MICL Entretien des écoles
	88	TOTAL	

Source : DPAT de Bejaia, 2012

En 2012, la wilaya de Bejaia a enregistré un total de 2050 emplois créés dans le cadre de ce programme, correspondant à un nombre de 58 projets attribués. Le secteur routes a permis de créer presque la moitié des emplois de TUP-HIMO.

¹ SAIB MUSETTE et NACER EDDINE HAMOUDA, Op-cite. P 170.

d. Contrat de pré-emploi(CPE)

Le CPE est mis en œuvre par le décret exécutif N°98-402 du 2 décembre. Il s'adresse aux jeunes de 15ans et plus, dont la finalité de ce programme est de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés de l'université et des instituts supérieurs de formation professionnelle, primo-demandeurs d'emploi, et par la possibilité qui leur est offerte d'acquérir une première expérience du travail.¹

Le cadre juridique liés aux CPE est régi par le décret exécutif n°99-234 du 02 juillet 1996 relatif au soutien de l'emploi des jeunes, notamment l'article 2 qui stipule : « encourager toutes autres formes d'actions de nature à promouvoir l'emploi des jeunes, à travers notamment des programmes de formation, d'emploi et de recrutement »².

La rémunération mensuelle de ceux-ci 6000DA pour les diplômés universitaire (licenciés, ingénieurs) et 4000DA pour les TS (actuellement 8000et 6000DA depuis avril 2004) est prise en charge par l'état pendant la première année. Durant les six mois supplémentaires, l'employeur est tenu d'assurer un complément du salaire équivalent au salaire de base du poste identique occupée par un travailleur permanent en plus de divers indemnités. Comme condition, l'entreprise ou l'employeur en question ne doit pas disposer d'un effectif de cette catégorie supérieur a 15% de l'effectif total.

Au terme du contrat pré-emploi, si le bénéficiaire n'est pas recruté définitivement, son employeur est tenu de lui délivrer un certificat de travail afférent à la période d'activité.

¹ADEL BOUDA, « Essai d'évaluation des dispositifs publics de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à partir du cas de la wilaya de Bejaia », **Mémoire Magister**, sciences économiques, *Gestion du développement*, Université de A.M.de Bejaia, 2005, P177.

²Direction générale de l'emploi et de l'insertion, « Quatre nouveaux dispositifs pour l'emploi », **Revue de janvier 2004**, P 104-P105.

3. Dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle(DAIP)

Le programme d'insertion des diplômés (PID) lancé par le gouvernement le mois de mars 2008, remplacé le contrat de pré emploi(CPE). Cette stratégie suscite beaucoup d'espoir chez les jeunes diplômés, qui seront les principaux bénéficiaires de ces nouvelles mesures. La tâche ne semble pas aisée dans la mesure où chaque année, plus de 1200000diplomés arrivent sur le marché du travail.

Deux volets essentiels seront développés, il s'agit notamment de l'appui à la promotion de l'emploi salarié et le développement de l'entrepreneuriat, en direction notamment des jeunes diplômés. Il est envisagé, entre autre, de créer de nouveaux dispositifs :¹

a) Contrat d'insertion des diplômés(CID)

Destinés aux jeunes primo-demandeurs d'emploi, diplômés de l'enseignement supérieur, issus des établissements nationaux de formation professionnelle.

b) contrat d'insertion professionnel(CIP)

Destinés aux jeunes primo-demandeurs diplômés, sortant de l'enseignement secondaire et des centres de formation professionnelle.

c) Contrat de formation/ Insertion(CFI)

Destinés aux jeunes primo-demandeurs d'emploi sans formation, ni qualification.

Dans chaque cas, le jeune perçoit des indemnités modulées, suivant le type de contrat d'insertion, allant de 4000DA pour CFI, 8000 Pour le CID et 12000 pour le CIP. Par ailleurs, l'entreprise d'un abattement de la part patronale de la sécurité

¹ HACENE LAOURARI, Op-cite.

sociale, ainsi que la réduction d'impôts (IRG ou IBS), en cas de recrutement durable.

4. Les dispositifs de création d'activités

a. L'agence nationale de gestion de microcrédits(ANGEM)

L'agence a été créée par le décret exécutif n°04-14 du 22/01/2004, en remplacement du dispositif ADS, il est destiné aux personnes âgées de 18ans et plus, elle représente un outil de lutte contre le chômage et la précarité, visant le développement des capacités individuelles des personnes à l'auto-prendre en charge en créant leurs propre activités.¹Ses principales missions sont de gérer le dispositif de microcrédit, conformément à législation et à la réglementation en vigueur, (jusqu'à la fin de l'année 2005, L'ANGEM a enregistré plus de 40000Demandes de microcrédits)².

b.Le micro-crédit

Ce dispositif est mis en œuvre en 1999, et constitué un instrument de lutte contre le chômage et la pauvreté. Il cible toutes les personnes, sans limite d'âge, ayant la volonté de créer leurs propres activités, mais ne dispose pas de fonds nécessaires. Les objectifs de ce dispositif sont multiples ; rechercher de la stabilité et de la cohésion sociale, création d'activité et production de la richesse et amélioration des revenus et des conditions de la vie des populations et des chômeurs. La gestion du micro-crédit est confiée au départ à l'ADS, puis depuis 2005 confié par l'ANGEM, enfin le montant du crédit accordé s'échelonne entre 50.000 et 350 000DA.

¹<http://www.Angem.dz/.....>Consulté le 07/02/2013.

²<http://www.Ons.dz/....>Consulté le 04/01/2013.

c. Les petites moyennes entreprises(PME)

La PME n'a pas une notion bien précise, son option par la plupart des pays, montre tous l'importance que revêt cette catégorie d'entreprise dans la redynamisation et soutien de la croissance économique. Chacun de ces pays essayent de la définir conformément à sa stratégie et à son environnement, et d'en dresser les typologies.

En Algérie, il n'existe pas une définition communément admise de la PME, mais elle a adopté la charte de Pologne sur les PME en 2000, et définit les différents types d'entreprises comme suite :¹

- La moyenne entreprise est comme une entreprise employant de 50 à 250 Personnes, dont le chiffre d'affaire est compris entre 200 millions et 2 milliard de dinars ou dont le total de bilan est compris entre 100 et 500 millions de Dinars.
- La petite entreprise est défini comme une entreprise employant 10 à 49 Personnes, dont le chiffre d'affaire n'excède pas 200 millions de dinars ou dont le total n'excède pas 100 millions dinars.
- La très petite entreprise(TPE) ou micro-entreprises, y est défini comme une entreprise employant de 1 à 10 personnes et réalisant un chiffre d'affaire annuel inférieur à 20 millions de dinars, ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions dinars.

¹N.ZIARN, « La place des PME dans une économie en transmission : cas de l'Algérie », **Document de recherche**, Université d'Oran, 2000.

d. L'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)

Pour apporté les correctifs nécessaires et donner un nouveau souffle à la promotion de l'investissement, les pouvoirs publiques ont promulgué en 2001 l'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement. Elle prévoit notamment, la création d'un guichet unique placé sous l'autorité du chef du gouvernement sous la forme d'une « agence nationale de développement de l'investissement(ANDI) » en remplacement de l'APSI. Cette agence apporte une décentralisation du guichet unique au niveau local, la pris en charge des demandes de terrain industriel et la gestion du fonds d'appui à l'investissement.

Elle a pour mission :¹

- D'informer les investisseurs à travers son site web, ses supports de promotion et ses divers points d'information sur les évènements économiques organisés en Algérie et à l'étranger.
- De formaliser sur une base d'équité et dans des délais courts les avantages prévus par le dispositif d'encouragement.
- De veiller à l'exécution concertée avec les différentes institutions concernées (Douane, impôts etc.), des décisions d'encouragement à l'investissement.
- De mettre à la disposition des investisseurs potentiels sa bourse de partenariat.

¹<http://www.andi.dz/Fr/?/fc=mission,...> Consulté le 12/02/2013.

5. Dispositifs de protection des travailleurs et d'aide à la réinsertion gérés par la CNAC

La CNAC a été créée en 1994, en tant qu'institution publique de sécurité sociale. Compte 13 agence régionale et 45 de wilaya, elle est chargée de l'indemnisation du chômage des anciens salariés fait l'objet de licenciement.

a. Les centres de recherche d'emploi(CRE)

La création des CRE est une mesure destinée aux chômeurs qui désirent retrouver un emploi salarié. Ces centres visent à rendre autonomes les candidats en mettant à leur disposition une équipe de conseillers à l'emploi qui les encadrent dans leur recherche d'emploi, « l'aide de CRE est aussi appréciable en matière de logistique qu'elle met à la disposition des inscrits à la CNAC (téléphone, fax, dactylographie) »¹.

b. Les centres d'aide au travail indépendant(CATI)

C'est la caisse nationale d'assurance chômage qui est à l'origine de ces deux initiatives. Les centres d'Aide au Travail Indépendant (CATI) qui apportent une aide organisée et spécifique à la création d'un travail indépendant, ont été mis en œuvre en collaboration avec des experts canadiens. Le chômeur intéressé par cette mesure et inscrit à la CNAC, est pris en charge pendant 52 semaines par des experts algériens et canadiens lors du lancement de la première expérience en 1996.² Le demandeur d'emploi apprendra durant cette période à développer ses capacités en matière de montage de projets. En plus précis, le chômeur va murir une idée pour en faire une activité réelle avec les conseils et l'aide des experts du

¹BAYA ARHAB, Op-cite, P50.

²Bureau international de travail(BIT), « Quatre nouveau dispositif ; élément pour une politique de l'emploi », Revue publier par le BIT, 2003, P38.

CATI. Les personnes visées sont celles très motivées et désireuses de lancer des petites entreprises, qui trouvent en ce programme un appui inestimable en expertise dans l'élaboration de projets, le montage et le démarrage d'une entreprise.

c. La formation de reconversion

La (CNAC) propose à ses allocataires de suivre une formation en vue d'améliorer l'employabilité. Depuis l'année 2007 elle a pris en charge le versement du différentiel de cotisations sociales et des subventions à l'emploi accordées aux employeurs qui embauchent des chômeurs sur une période d'au moins une année.

d. L'aide aux entreprises en difficultés(AED)

Cette aide est une mesure « préventive » de sauvegarde de l'emploi. Le conseil national des participations de l'État (CNPE), a montré un intérêt certain pour cette mesure et a instruit par conséquent les holdings publics.

Enclenchées en aout 2000, le dispositif d'aide aux entreprises(AED) en difficultés répond aussi au programme des pouvoirs publics. Le projet obéit à une méthodologie participative rigoureuse sur laquelle s'expriment les experts chargés du projet en la qualifiant de « risque calculé ».¹

La première opération d'aide aux entreprises en difficultés révèle quelques enseignements.

Les indices nécessaires à la bonne marche du projet dévoilent que l'investissement tel qu'il a été pensé par la CNAC peut être maîtrisable à moindre coût.

¹<http://www.iepedia.com//entre-chomage-précarité-et-dépermanisation-quelle-politique-à-mettre-en-œuvre.....>Consulté le 14/01/2013.

Un emploi préservé revient à 20.000 DA contre 100.000 DA le montant des indemnités chômage, donc un poste préservé représente 20 % de l'indemnité chômage.

Le programme AED est très vaste vu l'ampleur des problèmes que vivent les entreprises publiques économiques, et compte tenu de leurs nombres élevés plus de 1200 EPE pour plus de 400.000 emplois. Enfin, devant la responsabilité grandissante de la CNAC, cette dernière n'a pas la prétention d'être la solution aux problèmes d'emploi mais une alternative.

Chapitre IV

Le dispositif ANSEJ
dans la wilaya de Bejaia

Section01 : le dispositif de l'agence de soutien à l'emploi des jeunes

Pour aider les PME à évoluer et surtout pour créer de nouvelles entreprises, et donc avancer dans le programme de la relance économique et de transition vers l'économie du marché, le gouvernement Algérien à entrepris plusieurs mesures pour aider les jeunes promoteurs à créer leurs entreprises parmi elles, le dispositif de l'agence de soutien à l'emploi des jeunes(ANSEJ).

1. Présentation de l'agence de soutien à l'emploi des jeunes

Dans la présentation du ce dispositif, on doit présenter sa création, ses missions et les intervenant de l'ANSEJ.

a. La création de l'ANSEJ

Le dispositif ANSEJ a été crée après l'échec du dispositif d'insertion professionnel (DIPJ) et cela en application des dispositions du l'article 16 de l'ordonnance N° 96-14 du 08 safar 1417 correspondant au 24 juin 1996 susvisée , il est crée sous la domination d'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes par attribution ANSEJ ci –après désignées l'agence un organisme a caractère spécifique régi par les dispositions du présent décret :¹

1. Devenu opérationnelle depuis le deuxième semestre en 1997, l'agence pour le soutien à l'emploi des jeunes est un acteur incontournable du développement économique local en Algérie.
2. l'agence est placée sous l'autorité du chef de gouvernement*.

¹Recueil des textes législatifs et réglementaires, Op-cite, P30. .

* Abrogée par le décret 07-03 du 04 juin 2007, portant nomination des membres du gouvernement, et mettant le secteur sous la tutelle du ministre du travail et de l'emploi.

3. le suivi opérationnel de l'ensemble des activités de l'agence, est exercé par le ministre chargé de l'emploi. L'ANSEJ a pu, aux cotés de 16 agences d'emploi privées, placer 212000 jeunes dans le secteur économique en 2011.
4. L'agence est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.
5. Le siège de l'agence est installé a Alger ,il peut être transféré en toute autre lieu du territoire national par un décret exécutif pris sur rapport du ministre chargé de l'emploi .

b. Les missions du dispositif ANSEJ

Le credo de l'ANSEJ est de créer des activités et des entreprises, qui sont économiquement viable et socialement utile, en d'autre terme, des entreprises rentables. Dans ce cadre, l'ANSEJ est chargée pour les missions suivantes :¹

- De soutenir, de conseiller et d'accompagner les jeunes promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets d'investissements.
- De gérer, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, les dotations du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes, notamment les aides et la bonification des taux d'intérêts, dont la limite des enveloppes mises a sa disposition par le ministre chargé de l'emploi.
- De notifier aux jeunes promoteurs les différentes aides du fonds national d'assistance soutien à l'emploi des jeunes, et autres avantages qu'ils ont obtenu.
- D'assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes promoteurs, en

¹ABDERHMANE ABDOU et Autres, Op-cite, P52-P53.

veillant aux respects des clauses des cahiers des charges ,qui les lient à l'agence et les assistance en cas de besoin, auprès des Institutions et organismes concernés par la réalisation des investissements.

- D'encourager toute autre forme d'action et de mesure tendant à promouvoir l'emploi des jeunes a travers notamment, des programmes de formation emploi et prés-embouche.
- de mettre à la disposition des jeunes promoteurs, toutes les informations de nature économique, technique, législative, et réglementaire relative à l'exercice de leurs activités.
- De créer une banque de projet économiquement et socialement utile.
- De conseiller et d'assister les jeunes promoteurs, dans le processus du montage financier et de mobilisation de crédit.
- D'entretenir des relations continues avec les banques et les établissements financiers dans le cadre du montage financier des projets, de la mise en œuvre du schéma de financement et du suivi de la réalisation et de l'exploitation des projets.

Pour mener a bien sa mission, l'agence peut :

- faire réaliser, par des bureaux d'études spécialisés, et pour compte des jeunes promoteurs d'investissement, des études de faisabilité.
- faire réaliser, par des structures spécialisées, des nomenclatures, type d'équipement.

- Organiser sur la base de programmes spécifiques établis avec les structures des formations, des stages d'initiations, de recyclage et des formations aux techniques de gestion et de management en direction des jeunes promoteurs.
- faire appel a des experts chargés de l'étude et du traitement du projet.

c. Les intervenants du dispositif ANSEJ**▪ Fonds national de soutien à l'emploi des jeunes (FNSJ)**

D'après l'article 16 de l'ordonnance N°96-14 du 24 juin 1996 portant la loi du finance complémentaire pour 1996, il est ouvert dans les écritures du trésor, un compte d'affectation spécial N° 302-087 intitulé « fond national de soutien a l'emploi de jeune ».ce compte retrace :¹

En recette :

- Les dotations du budget de l'état.
- Le produit des taxes spécifiques instituées par les lois de finances.
- Une partie du solde de compte d'affectation spéciale N°302-49 intitulé « fonds national pour la promotion d'emploi ».
- Le produit de remboursement de prêt non rémunérer aux jeunes promoteurs

En dépense :

- L'octroi de prêt non rémunérée consentis aux jeunes promoteurs.

¹ MOUSSA BOUKRIF et MATOUK BELATTAF, « Politique Algérienne d'insertion des jeunes : entre la logique économique et la vision sociale », **Les cahiers du créad** N° 58, Alger, 2001, P5.

- La prime accordée a titre exceptionnel aux projets présentant une particularité technologique appréciable.
- La prise en charge des études, expertises, et actions de formation réalisée ou sollicitée par l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (ANSEJ).
- L'octroi de garanties à délivrer aux banques ou aux établissements financiers.
- Les frais de gestion liés à la mise en œuvre des programmes, aides et action susvisés, notamment ceux liés au fonctionnement de l'agence nationale de soutien a l'emploi des jeunes (ANSEJ).
 - **Fonds de la caution mutuelle de garantie risque/crédits jeunes promoteurs**

Le fonds de caution mutuelle de garantie risque/crédits jeunes promoteurs a été créer afin de garantir les crédits accordés, par les banques et les établissements financiers aux micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ. Alors c'est un fonds qui est chargé à des indemnisations qui interviennent quand la banque ne peut pas récupérer ses fonds ou que la micro-entreprise est en difficulté ou a disparu.

Il a été créé par le décret N°98-200 du 09 juin 1998, modifié et complété par les décrets N°03-106 du 05 mars 2003 et N°03-289 du 06 septembre 2003.¹

Ce fonds est doté d'une enveloppe de 03 milliard de DA financée par les banques et par une partie fournie par le trésor publique.

¹Recueil des textes législatifs et réglementaires, Op-cite, P42.

La garantie du fonds complète celui déjà fournie aux établissements de crédit à savoir :¹

- le nantissement des équipements au 1^{er} rang, au profit de la banque ou l'établissement financier et au profit de L'ANSEJ au deuxième rang.
- L'assurance multirisque subrogée au profit de la banque.
- Le gage du matériel roulant.
- Les adhérents au fonds de garantie sont d'une part, les banques, les établissements financiers et d'autre part, les micro-entreprises ayant opté pour la formule du financement triangulaire, dans le cadre du dispositif ANSEJ. Aussi bien pour les investissements de création que ceux de l'extension.

a) Modalité d'adhésion et de cotisation

L'adhésion de la micro-entreprise au fonds se fait ; après notification de l'accord bancaire et avant la délivrance de la décision d'octroi des avantages, par les services de l'ANSEJ.

Le montant de la cotisation est calculé sur la base du montant de crédit bancaire et de sa durée.

Le taux de la cotisation pour chaque échéance est de 0.35% du principal restant à rembourser.

Le paiement de la cotisation au profit du fonds est effectué en une seule fois et intégralement au moment de l'adhésion de la micro-entreprise et ça après avoir que la part de jeunes promoteurs, ne versent que la première partie de cotisation.

¹ Le guide de création de la micro-entreprise, « Orientations générales ; étape de création, aides et avantages, et étapes d'accompagnement », Alger, P12.

b) modalité du fonctionnement du fonds garanti

Le fonds intervient après déclaration de l'incapacité de la micro-entreprise, à rembourser le crédit bancaire.

La créance est alors transférée au fonds, qui procède à la vérification de l'incapacité de remboursement du crédit bancaire contracté par la micro-entreprise.

Après vérification de l'insolvabilité de la micro-entreprise, le fonds indemnise la banque ou l'établissement financier à la hauteur 70% du montant de la créance restant due en principal et intérêt à la date du sinistre.

A partir de ce moment, la banque ou l'établissement financier engage a l'encontre de la micro-entreprise, l'action de recouvrement du crédit dont le produit est réservé au fonds à hauteur du montant indemnisé.

c) Autres intervenants

Après le FNSJ et le fond de caution mutuelle garantie risque /crédit, la mise du dispositif implique d'autres institutions autour de l'ANSEJ : les banques en premier, les administrations fiscales, douanières, du registre du commerce et des caisses de sécurité sociales...etc.

Les banques publiques participent au financement des micro-entreprises, chacune en ce qui la concerne des activités éligibles aux crédits bancaires conformément à leur politique de financement.

Les banques publiques sont les partenaires de l'ANSEJ. Ces banques sont : le CPA, la BNA, la BADR, la BDL, la BEA. Ainsi les crédits pouvant être octroyé par les banques privées, ne bénéficient pas du taux de bonification 50% et n'entrent pas non plus à l'adhésion au fonds de la garantie des risques crédits jeunes promoteurs de l'ANSEJ.

Le suivi s'organise au niveau local autour d'un comité qui regroupe ces organismes cités plus haut. Ce comité est chargé d'évaluer et de suivre la réalisation des projets d'investissements initiés par les jeunes promoteurs.

2. Les conditions d'éligibilité au dispositif ANSEJ

a. Les conditions liées aux jeunes promoteurs

Pour pouvoir bénéficier de l'aide du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes(FNSJ), Les jeunes promoteurs doivent remplir les conditions cumulatives suivantes :¹

- Etre âgé entre 19à35ans limité à 40ans, lorsque l'investissement génèrent au moins(03) emplois permanents (compris les jeunes promoteurs dans l'entreprise).
- Il faut être de nationalité algérienne.
- Etre titulaire d'une qualification professionnelle et ou possédé un savoir faire reconnu.
- Mobiliser un apport personnel sous forme du fonds propre, d'un niveau correspondant au seuil minimum requis.
- Ne dois pas occuper un emploi rémunéré, au moment de l'introduction de la demande, de création de la micro-entreprise.
- Tout promoteur à droit une seule fois, aux avantages liés au dispositif.
- Le montant maximum de l'investissement est de 10000 000 DA.

¹ Bulletin bimestriel de l'ANSEJ, N° 3, Février, 2008.

- L'apport personnel, que doit mobiliser le jeune promoteur, dans le cadre du dispositif(ANSEJ), dépend du montant de l'investissement.

b. Conditions (procédures liées à l'obtention des avantages du l'ANSEJ

- Idée du projet et de recueil d'information.
- Retrait du dossier à fournir au niveau de l'antenne.
- Préparation du dossier.
- Dépôt du dossier à l'antenne local de l'ANSEJ
- Etude du projet par l'antenne.
- Elaboration de l'étude technico-économiques et des bilans prévisionnelles, « les études technico-économiques seront élaborées par le service de l'ANSEJ, le paiement de 1.700.00 DA lors de la délivrance de l'attestation d'éligibilité »¹.
- Notification de l'attestation d'éligibilité par l'ANSEJ au promoteur.
- Dépôt du dossier au niveau de la banque.
- Création juridique de la micro-entreprise et notification des avantages liés à la réalisation par l'antenne ANSEJ.
- Réalisation du projet.
- Notification des avantages liés a la phase d'exploitation par l'antenne ANSEJ.

3. Formes et structures de financement

Excepte à l'autofinancement qui a été gelé depuis juin 1999, la réalisation de l'investissement est effectuée selon deux types de montage financier, l'un triangulaire impliquant le jeune promoteur, l'ANSEJ et la banque, l'autre mixte excluant un prêt sans intérêt, accordés par l'ANSEJ et la banque.

¹ <http://www.ansej.org.dz/constitution-du-dossier>

a. Le financement triangulaire

Le financement triangulaire, c'est une formule, dont l'apport financier des jeunes promoteurs est complété par un prêt sans intérêt, accordé par l'ANSEJ et par le crédit bancaire.¹

Le montage financier dans la formule du financement triangulaire est constitué de :

- L'apport personnel des jeunes promoteurs, qui varie selon le niveau d'investissement et la localisation de l'activité (zone spécifique*, autre zone).
- Le crédit sans intérêt fournit par l'ANSEJ, ce crédit varie selon le niveau d'investissement.
- Le crédit bancaire dont une partie des intérêts est bonifié par l'ANSEJ. Il est garanti par le fonds de caution mutuelle de garantie risque/crédit jeunes promoteurs.

❖ La structure du financement triangulaire

Niveau 01 : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA.

L'apport du promoteur est de 01% du total cout de l'investissement, 29% du montant constituent le crédit sans intérêt accordé par le biais de l'ANSEJ, et les 70% de la part de la banque.

¹ Le Guide de création de la micro entreprise, Op-cite, P7.

* Est un ensemble de communes définies par arrêté interministériel dont l'état cherche à favoriser le développement, en y encourageant l'investissement.

Tableau N°06: le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA.

Apport personnel	Prêt sans intérêt	Crédit bancaire
01%	29%	70%

Source : ANSEJ 2012.

Niveaux02 : le montant d'investissement de 5.000.000 DA jusqu'à 10.000.000 DA

L'apport du promoteur est de 02% du cout de l'investissement ,28% du montant constituent un crédit sans intérêt, fourni par l'ANSEJ et les 70% de la part de la banque.

Tableau N° 07 : La structure de financement triangulaire ou le montant d'investissement de 5.000.000 DA jusqu'à 10.0000.000DA.

Apport personnel	Prêt sans intérêt	Crédit bancaire
2%	28%	70%

Source : ANSEJ 2012

b. Le financement mixte :

Le financement mixte, c'est une formule dont l'apport financier du ou des jeunes promoteurs, est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ.¹

Ce type de financement, le montage est composé seulement, de l'apport personnel des jeunes promoteurs et des crédits sans intérêt ; qui varie selon le niveau d'investissement, s'agissant des avantages fiscaux, les jeunes promoteurs bénéficient dans le cadre de la micro-entreprise des mêmes avantages que ceux de financement triangulaire.

¹ <http://www.ansej.org.dz>:.....consulté le 12.05.2013

❖ La structure de financement mixte

La structure de ce type de financement est s'articule autour deux niveaux :

Niveau01 : le montant d'investissement jusqu'à 5 000 000DA.

Tableau N°08: La structure de financement mixte du montant d'investissement jusqu'à 5.000.000 DA.

Apport personnel	Pré sans intérêt
71%	29%

Source : document ANSEJ ; 2012

Niveau 2 : le montant d'investissement de 5 000 000DA à 10 000 000DA.

Tableau N°09 : La structure de financement mixte de 5.000.000 à 10.000.000 DA.

Apport personnel	Pré sans intérêt
72%	28%

Source : ANSEJ ; 2012

c. L'autofinancement

Dans ce type de financement, comme son nom l'indique, la totalité du financement du projet crée par le jeune ou les jeunes promoteurs, lui ou leurs appartient, le montage financier est composé uniquement et entièrement du l'apport personnel de promoteur.

Comme cet investissement sera crée dans le cadre de la micro entreprise, le jeune promoteur bénéficiera de la totalité des avantages fiscaux et parafiscaux que ceux des deux types de financement précédent.

4. Aides et avantages du dispositif ANSEJ

L'allégement des procédures vise à permettre aux jeunes investisseurs de concrétiser leurs projets, dans les brefs délais, explique-t-elle Nawal Kadri lors d'un forum sur le rôle de la diaspora Algérienne établit au USA dans le développement économique de l'Algérie ; relevant que pour une plus grande d'efficacité.¹

Ainsi les jeunes promoteurs bénéficieront des aides financières et des avantages fiscaux et para fiscaux.

a. Les aides financières

En plus de prêt non rémunéré indiqué dans les tableaux précédents, le jeune promoteur éligible Au dispositif par trois autres prêts non rémunérée sont accordés:

- Un prêt non rémunéré de 5.000.000 DA, destinés aux diplômés de la formation professionnelle, pour l'acquisition de véhicule ateliers, en vue de l'exercice des activités de plomberie, électricité du bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture bâtiment et mécanique automobile.
- Un prêt non rémunéré de 10.000.000 DA, pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création d'activité sédentaire.
- Un prêt non rémunéré pouvant aller jusqu'à l'enseignement supérieur, pour la prise en charge du loyer des locaux, destinés à la création du cabinet groupés en vue de l'exercice d'activité, relevant des domaines

¹ <http://www.algeria-isp.com;économie,bourse;2012,mars...> Consulté le 09/05/2013.

médicales, auxiliaire du justice, expertises, comptable, commissariat au compte, comptable agrées, bureaux d'études et de suivi des secteurs du bâtiment, des travaux publiques et hydraulique.

NB

Ces trois prêts non rémunérés ne sont pas cumulatifs et sont accordés exclusivement, pour les promoteurs sollicitant un financement triangulaire, faisant intervenir la banque, l'ANSEJ et le jeune promoteur et uniquement pour la phase de création d'activités.¹

La bonification du taux d'intérêt du crédit bancaire : interprète par le tableau suivant :

Tableau N°10 : bonification du taux D'intérêt de crédit bancaire

Zone Secteur	Zone spécifique	Zone non spécifique
Secteur prioritaire	95%	80%
Autre secteurs	80%	60%

Source : Document interne du l'ANSEJ, 2012.

Ce tableau indique que :

- 80% du taux débiteur appliqué par la banque, à titre des investissements réalisés dans les secteurs prioritaires (secteur de l'agriculture, de la pêche, du bâtiment, des travaux publiques et l'hydraulique, ainsi que, l'industrie de transformation).

¹ Guide de création de la micro entreprise, op-cite, p7.

- 60% du taux débiteur appliqué par la banque, aux titres des investissements réalisés dans tous les autres secteurs d'activités.
- Lorsque les investissements des jeunes promoteurs, sont situés dans les wilayas des hauts plateaux et de sud (zone spécifique), les bonifications ci-dessus sont apportées respectivement à 95% et 80% du taux débiteur appliqué par la banque.

❖ **Duré de remboursement du crédit bancaire**

La durée du remboursement de crédit bancaire est fixée à une année au minimum.

Cette durée de diffère est arrête, en fonction de la nature de l'activité projetée et de l'étude de remboursabilité du dossier du crédit. la modification de l'accord du crédit, dont la duré de remboursement peut aller exceptionnellement jusqu'à sept(07) ans, en fonction de la nature de l'activité projetée et systématiquement transmise a l'antenne de L'ANSEJ.

Une fois l'accord bancaire notifié, la banque reste engagée pour une durée d'une année, à financer le projet et ne peut remettre en cause son financement, sauf le non levé des réserves durement notifiés.

❖ **La période de différé**

C'est une période de grâce qu'accord la banque aux jeunes promoteurs durant laquelle ces derniers n'effectuent aucun remboursement, elle varie entre une et deux années, elle est déterminée par la nature et par le délai nécessaire au lancement du projet et sa montée en cadence pour générer le « cash flow » nécessaire au remboursement.

En effet, il existe des activités dont la rentabilité à court terme, ne permet pas aux promoteurs d'honorer les remboursements, dans le cas d'un

calendrier d'échéances normales, contrairement aux activités qui génèrent des bénéfices dès les premiers mois pour lesquels il ne se dégage par une nécessité de différer les échéances, vu la capacité des promoteurs à rembourser.

Lorsque la période de différé est fixée à plus d'une année, les intérêts intercalaires produits durant la période, sont capitalisés au crédit et repartissent sur les échéances durant toute la durée du remboursement.

b. Les avantages fiscaux

Les aides fiscaux sont maintenus et étendues :

En phase de réalisation du projet, les avantages accordés sont :

- franchise de la TVA pour :¹
 - L'acquisition des biens d'équipements, entrant directement dans la réalisation de l'investissement de la création ou d'extension.
 - les acquisitions de véhicule de tourisme, lorsqu'ils constituent l'outil principal de l'activité.
 - Certains services inhérents à la réalisation de l'investissement, tel que les crédits bancaires, assurances et aménagements.
 - Exemption des droits de la mutation, a titre onéreux sur l'acquisition immobilière effectuée dans le cadre de la création d'activité.
 - Exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs des micros entreprises.
 - Application du taux réduit 5% en matière des droits de la douane, pour les biens

¹ <http://www.pme.dz.com/des-avantages-fiscaux-de-l'ansej...> consulté le 04.02.2013

d'équipement importés, entrant directement dans la réalisation de l'investissement¹.

Les avantages fiscaux accordés en **phase d'exploitation** sont :

Les avantages fiscaux sont accordés aux micros entreprises, pour une période de 3 ans a partir de démarrage de l'activité ou de 6 ans quand le projet est implanté dans une zone spécifique. Ces avantages concernent :

- exonération total de l'impôt sur les bénéfices des sociétés(IBC), de l'impôt sur le revenu global (IRG) et de taxes sur l'activité professionnelle (TAP)².

A l'issu de la période d'exonération, ces activités bénéficient d'un abattement sur L'IRG, IBC et la TAP pendant trois première années d'imposition, cet abattement se présente comme suit :³

- ✓ 1^{ere} année d'imposition : un abattement de 70%
 - ✓ 2eme année d'imposition : un abattement de 50%
 - ✓ 3eme année d'imposition : un abattement de 25%
- Exonération de la taxe foncière dans le cadre de la loi sur la promotion de l'investissement⁴, c'est à dire exonération de la taxe foncière sur les constructions, servant aux activités exercées par le jeune promoteur.
 - Exonération de la caution de bonne exécution, pour les artisans et les micro- entreprises, lorsqu'ils interviennent dans la restauration des biens.⁵

¹<http://www.algeria-smetoolkit.org/.../2012/ageance-nationale-de-soutien-à-l'emploi-des-jeunes...> consulté le 12/11/2012

² Guide de création de la micro entreprise, op-cite, p9.

³ Recueil des textes législatifs et réglementaires, Op-cite, p 21.

⁴ Philippe ADAIR et BELLACHE, «Emploi informel et secteur privé en Algérie», **Document université de Paris 12 et de Bejaia.**

⁵ Guide de création de la micro entreprise, op-cite, p10.

- Admission au bénéfice d'un taux réduit des cotisations patronales de 7% au titre des rémunérations versées aux salariés de la micro-entreprise.¹

5. La procédure de création de la micro-entreprise

La procédure de création dans le dispositif ANSEJ, s'articule par deux phases d'investissement suivantes :

a. Investissement de création

Investissement de la création, porte sur la création de nouvelle micro-entreprise par un ou plusieurs jeunes promoteurs éligible au dispositif ANSEJ, et le délai moyen de cette création est de 20 mois.

La traçabilité du projet s'articule autour de deux phases ; phase de réalisation et d'exploitation d'où les étapes de l'accompagnement se résument :

-Sensibilisation de l'entrepreneuriat : se caractérisera par le dépôt de la demande d'octroi des avantages et du dossier du ou des jeunes promoteurs auprès de l'antenne ANSEJ. le dossier comporte un volet administratif (justification d'état civil, d'éligibilité et résidence) et un volet financier (facteur préforma).

-Accueil et information :

Une opération d'information qui, selon les initiateurs, va faire connaître les différentes activités ciblées et vulgariser les avantages offerts ainsi que les conditions exigées pour bénéficier de crédit, alors, l'objectif sera d'orienter le jeune porteur de projets vers des activités jusqu'à la délaissée². Ainsi pour que le jeune soit accueilli et informé, il passe par :

¹ MOUSSA BOUKRIF et MATOUK.BELLETAFF, Op-cite, P10.

² <http://www.ansej.org.dz/procedure-du-dispositif-ansej:.....> consulté le 11.03.2013

-Le premier contact avec l'antenne ou l'annexe de L'ANSEJ, qui informe et oriente le jeune dans leur démarche.

-une séance d'information collective qui permet au jeune :

- d'avoir une idée claire du dispositif ANSEJ
- de rencontré d'autres jeunes pour comparer et évaluer son idée.

Après le dépôt du dossiers administratif et suivre l'étape d'accueil et d'information de la part du jeune chômeur, contre accusé de réception, on passe en 2eme phase qui consiste à l'étude de projet par L'ANSEJ, soit un accord qui permet la délivrance de l'attestation d'éligibilité et de l'étude de l'étude technico-économique , soit un rejet notifié. En 3eme phase, en cas de financement triangulaire, le chômeur dépose son dossier au niveau de la banque (BEA, BADR, BNA, BDL et CPA) de son choix, qui se charge encore d'étudier le projet (etape04), dans le cas d'un accord la banque procède au financement (étape 05)

Dans la 06eme étape, le chômeur promoteur doit retourner à l'ANSEJ muni de :

- Numéro de l'attestation d'éligibilité
- Accord bancaire
- Reçu du versement de l'apport personnel.
- Facture pro-forma récente des équipements.
- Facture pro-forma assurance tout risque.
- Registre du commerce, carte artison, carte felah, autorisation d'exploitation.
- Contrat de location, acte de propriété .
- Statut juridique s'il ya lieu.

-La 7eme étape, renvoie à la décision d'octroi d'avantage, liés à la phase de réalisation, plus l'annexe des équipements, puis c'est la signature de l'intéressé et la remise de cette décision (étape 08)

-Après cela, il vient le virement du prêt de l'ANSEJ et la délivrance de l'ordre d'enlèvement du chèque (09 étape) le chômeur promoteur effectue l'achat des équipements par chèque de banque.

Dans la 10^{ème} étape, c'est l'entrée en exploitation .

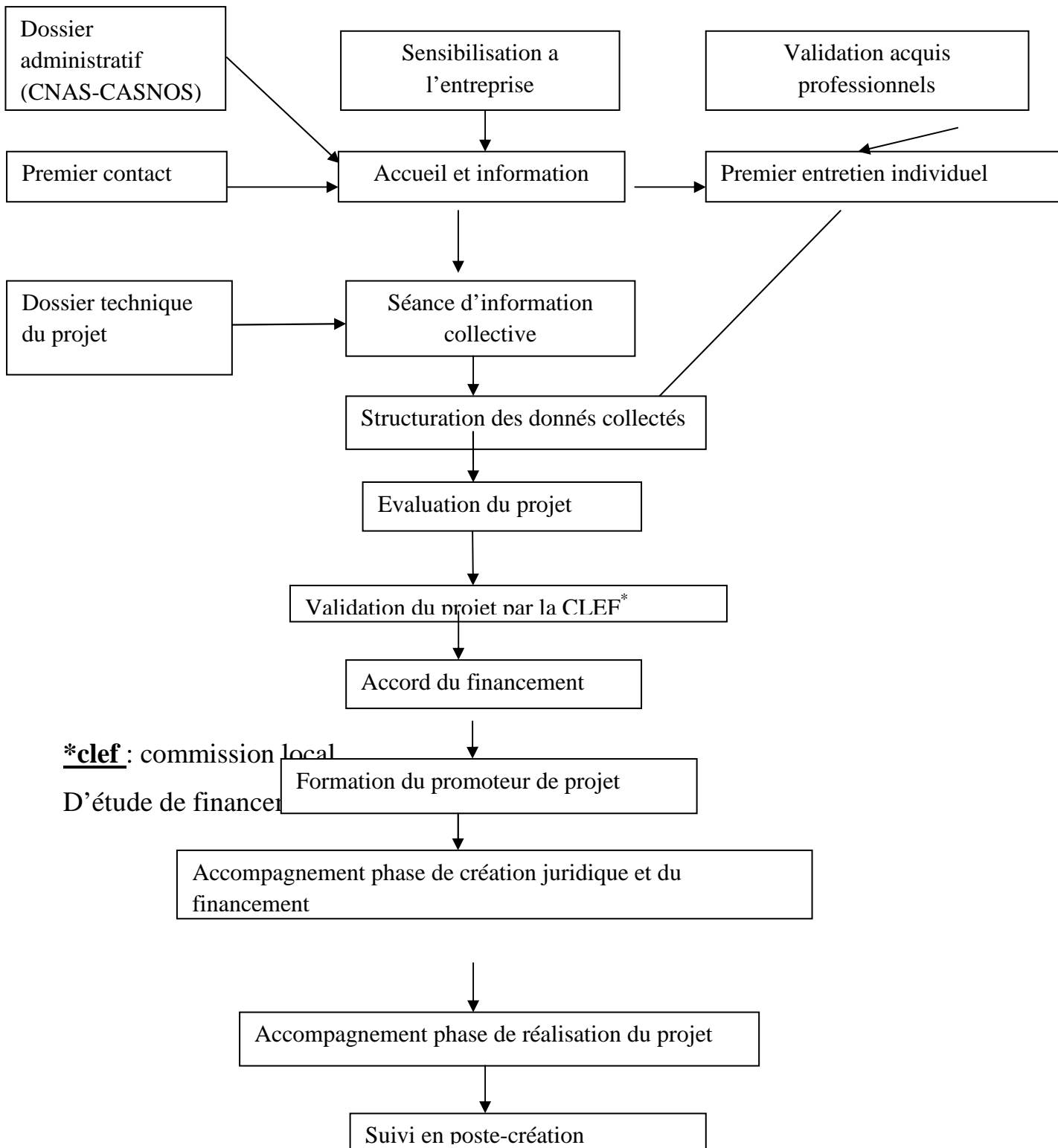
Dans la 11eme étape permet :

- le constat du démarrage

- nantissement des équipements, gage du matériel roulant et subrogation de l'assurance de tout risque au profit de la banque au 1^{er} rang, et l'ANSEJ au 2eme rang (financement triangulaire) voir (à un seul rang) uniquement au profit de l'ANSEJ dans le cas de financement mixe.

-En dernier lieu (etape12), le promoteur dispose de la décision d'octroi d'avantages liée a la phase d'exploitation (exonération d'impôts).

Les étapes de l'accompagnement lors de la création de la micro-entreprise



Source : L'ANSEJ de Bejaia, 2012.

b. Investissement de l'extension

Concerne les micro-entreprises réalisées dans le cadre du dispositif ANSEJ et qui ont la propension à l'extension des capacités de production dans la même activité ou dans une activité connexe.

▪ les conditions d'éligibilité

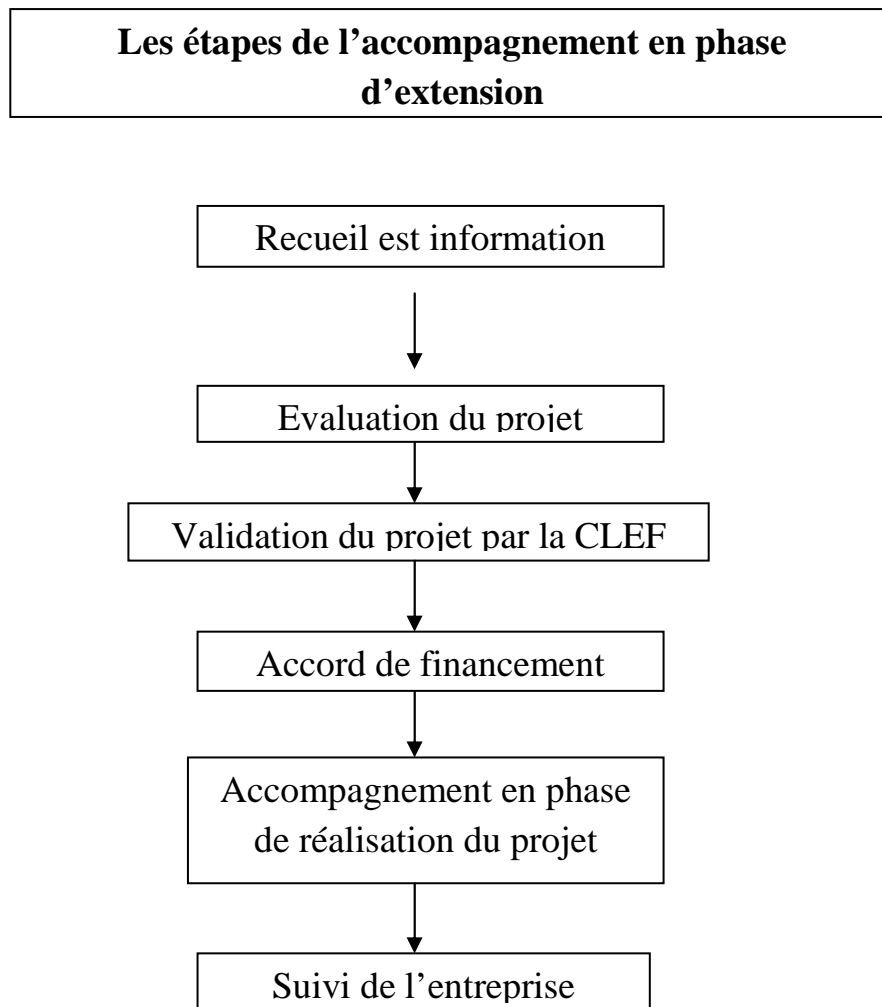
Les micro-entreprises en phase d'extension, doivent répondre aux conditions suivantes : ¹

- Remboursement du crédit bancaire à hauteur de 70%.
- Remboursement total du crédit bancaire, en cas de changement de banque ou de type de financement (triangulaire vers le mixte).
- Remboursement à hauteur 70% du PNR, en cas de financement mixte.
- Remboursement régulier des échéances du PNR.
- Déclaration d'existence faisant ressortir les 03 années d'exploitation (zone normale) et 03 années (en zone spécifique)
- Avoir des bilans fiscaux retraçant l'évaluation de la micro-entreprise.

▪ les étapes d'accompagnement en phase d'extension

Après l'accueil du chômeur promoteur et la réception de son dossier, le projet ne peut nullement échapper à l'étape de l'évaluation en matière de coût et la rentabilité du projet, ainsi suit à l'accord bancaire. Elle met à la disposition du projet financé, un accompagnement en phase de financement et de la phase de réalisation du projet avec un suivi de l'entreprise.

¹ <http://www.elmouwaten.dz/?/ANSEJ> dispositif d'extension . . . consulté le 30.12.2012.



Source : Guide de la création de la micro-entreprise ,2012.

- **Les aides accordées aux investissements d'extension**

- a) Phase de réalisation**

Deux types d'aides sont accordés dans le cadre du dispositif micro-entreprise ANSEJ aux investissements d'extension. Il s'agit d'une aide financière ainsi que des aides fiscales et parafiscales.

✓ Le Montage financiers

Deux formules de financement sont prévues dans le cadre de la micro-entreprise ANSEJ pour les investissements d'extension, qui sont identique à l'investissement de création (Voir les formes et les structures de financements).

✓ Aides financières et avantages fiscaux pour l'extension

Les mêmes aides financières et avantages fiscaux prévues dans les pages précédentes.

Section02 : Evaluation du Dispositif ANSEJ dans la wilaya de Bejaia

Après la première section consacrée à retracer la présentation et le fonctionnement du dispositif ANSEJ. Dans cette section, nous allons présenter la région qui s'ers à l'étude de cas, et nous essaierons de déceler les atouts et potentialités de la région, d'abord nous présenterons la wilaya de Bejaia qui est notre terrain d'étude, ainsi nous présenterons les données globales sur les ME créés dans le cadre du dispositif ANSEJ, ainsi que le nombre d'emploi correspondant de la wilaya.

1. Présentation de la wilaya de Bejaia :

Dans cette parité, il s'agit de présenter la wilaya de Bejaia du point de vue géographique, et tout ce qu'elle déborde comme gisement humains et naturels.

a. La situation géographique de la wilaya de Bejaia :

La wilaya de Bejaia est située au nord, est de la région centre de l'Algérie elle est limitée géographiquement par la mer méditerranée au Nord (sur une longueur avoisinant les 100 km), à l'Est et au Sud-Est par la chaine des Bâbord, qui se rattachent au Sud à la chaine des Bibans, et à l'Ouest par les massifs du Djurdjura. Elle s'étend sur une superficie de 322.348Ha.

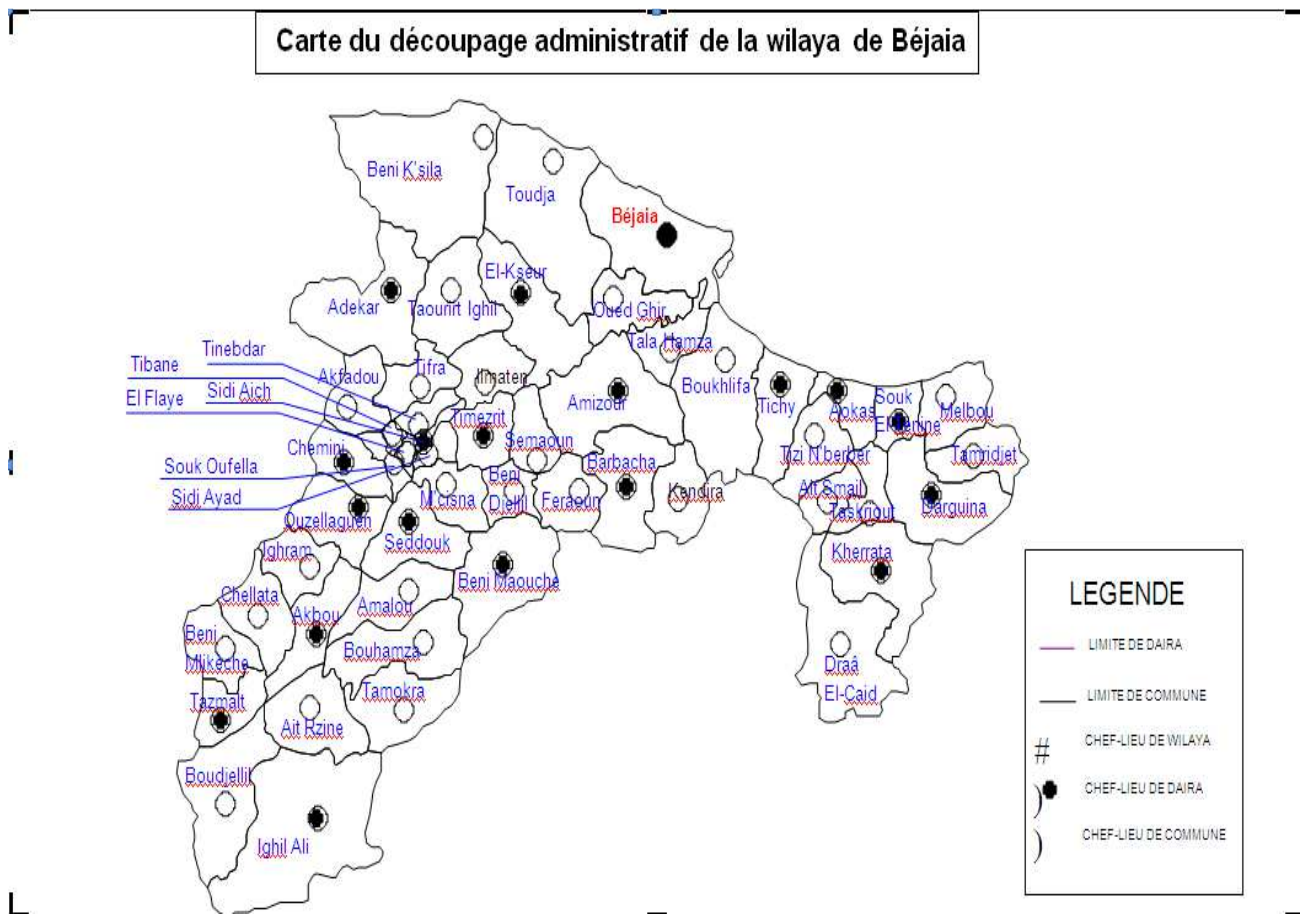
Elle est délimitée par :

- La mer de méditerranée au Nord sur une longueur avoisinant 100km.
- Les wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou à l'Ouest.
- La wilaya de Jijel à l'est.
- Les wilayas de bordj Bordj Bou Bourreridj et de Sétif au Sud.

b. Organisation administrative :

Cette organisation est issue du découpage administrative de 1974¹, la wilaya de Béjaia était organisée en cinq daïras et vingt huit communes, son organisation administrative a été modifiée en 1984² instituant 19 daïras et 52 communes, dont huit (08) côtières (Melbou, Souk El Tenine, Aokas, Tichy, Boukhelifa, Béjaia ,Toudja et beni ksila) .elle a des limites administratives avec cinq wilaya : Tizi-Ouzou et Bouira à l'ouest Jijel à l'est Sétif et bordj Bordj Bou Arreridj au sud

Carte 01 : le découpage administratif de la wilaya de Béjaia



Source : DPAT de Béjaia

¹ Journal officiel de la république Algérienne N°55 du 09 juillet 1974.

² Journal officiel de la république Algérienne N°06 du 07 février 1984.

c. L'aspect démographique de la wilaya

La population totale de la wilaya issue des résultats du recensement RGPH¹ du mois d'avril 2008 est estimée à 912 577 habitants, et à la fin de 2011 elle a atteint 935 200² individus.

2. Présentation de l'économie de la wilaya de Bejaia

En dépit de la configuration pour l'aménagement de l'espace, Les efforts d'investissements souvent consentis depuis deux décennies, ont entraîné de grandes mutations au plan socio-économique. La wilaya dispose aujourd'hui, des infrastructures et des équipements de base indispensables.

a. Les secteurs productifs

La wilaya de Bejaia dispose de nombreux secteurs productifs :

➤ L'agriculture

La surface agricole utile (SAU) est environ de près de 130348ha, dont 6600ha est irriguée, la wilaya dispose d'importante potentialité foncière de haute valeur agricole, particulièrement les terres situées dans la vallée de Soummam et plaines côtières, qui pénètrent parfois jusqu'à 4km directement des piémonts dans certains endroits.

➤ Les forêts

La superficie forestière totale est de 122.500ha, ce qui représente 38% de la superficie de la wilaya. L'activité économique principale est la récolte de liège

¹ Recensement générale de la population et de l'habitat, effectué chaque décennie par le ministère de l'intérieur.

² DPAT de la wilaya de Bejaia.

et du bois (bois d'œuvres et d'industries). Les activités susceptibles d'être concédées en forêt sont :

- ✓ L'exploitation du bois pour la fabrication de travers de chemin de fer.
- ✓ Les plantes médicinales et aromatiques.
- ✓ L'agriculture de montagne.

➤ **La pêche**

La façade maritime de Bejaia s'étend sur 10km, caractérisée par un relief accidenté et un plateau continental tout réduit. Les zones d'interventions pour la production halieutique sont les zones côtières, la pêche au large, la pêche hauturière, la pisciculture en milieu continental, et en mer ouverte avec plusieurs embouchures d'ouest qui s'y déversent les stocks pécha blé de la frange côtière est estimé à 10111 tonne/an en plus des possibilités de pêche en site aquacoles continentaux grâce à l'existence d'un réseau hydrographique.

➤ **L'hydraulique**

Il se caractérise par :¹

- ✓ Nombre de réservoirs 918 avec une capacité de 165065m³.
- ✓ 42 Retenues collinaires avec une capacité de 1865000m³.
- ✓ 800 Sources captées débit 76194m³/J.
- ✓ Capacité de stockage 165065m³.
- ✓ Longueur de réseau adduction : 1172km distribution 2369km.
- ✓ Longueur du réseau d'assainissement : 1843km³.

¹<http://www;Bejaia.net...> Consulté le 20/01/2013

➤ **Industrie, énergie et mines**

Bejaia dispose d'un tissu industriel significatif, ou presque toutes les branches sont présentées avec une prédominance des activités manufacturières, et de transformation qui comptant plus de 220 unités en activités.

Les industries textiles et de cuir, composées de 6 grands complexe (3 à Bejaia ville, Ramla, kherrata et Akbou) occupent un grand portier (1/3) de la population.

La branche de matériaux de construction à également connu un essor et s'est orienté généralement, vers la valorisation des potentialités locales. En plus de l'existence de 22 exploitation minières (carrières), le territoire de Bejaia recèle des gisements de minéraux, métalliques et non métalliques importants.

En tenant compte de la diversité des ressources et des richesses minérales et de l'existence d'infrastructure d'appoint, le secteur local de l'industrie et des mines offrent de nombreuses opportunités d'investissements dans le domaine de l'agroalimentaire, la sous-traitance, les activités liées aux bâtiments et travaux publics et l'industrie de transformation et de l'exploitation minière.

➤ **Tourismes**

Située au cœur de l'espace méditerranéen, Bejaia est une cité millénaire, dont la langue et riche histoire attire les touristes.

En plus Bejaia brille par ses endroits naturels. Variés et diversifiés. On citera ; Gouraya, le pic des singes, les grottes féérique d'Aokas, La forêt d'Akfadou et d'Adekar...etc.

b. Infrastructures économique de la commune de Bejaia

La commune de Bejaia dispose d'infrastructures économiques de base plus que satisfaisante, pouvant impulser un réel essor économique et social pour toute la région.

➤ L'infrastructure portuaire :

La wilaya de Bejaia dispose d'un port, qui occupe le deuxième rang en Algérie par son volume d'activité, derrière celui d'Alger ; débouché important pour une partie de la production régionale (minerais, vins, figues, prunes ou liège), il a donné depuis les années 1960 une place grandissante au pétrole et aux produits pétroliers tirés du Sahara (les hydrocarbures représentent 86 % de ses exportations en 2005)¹.

➤ L'infrastructure aéroportuaire :

La wilaya de Bejaia dispose d'un aéroport international dénommé Aéroport de Bejaïa - Soummam - Aban Ramande situé à 5 km au sud de la ville de Bejaia. L'aéroport a d'abord été dénommé aéroport de Bejaïa - Soummam entre 1982 et 1999, du nom du fleuve Soummam qui se jette dans la Méditerranée à Bejaia. L'aéroport a été inauguré en 1982 pour les vols nationaux et en 1993 pour les vols internationaux.

L'aéroport a été nommé Aban Ramande en hommage à l'homme politique algérien qui joua un rôle essentiel dans l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne. Sa capacité d'accueil est de 500 000 passagers/an, en 2008, il a accueilli 205 312 passagers.

¹ <http://www.Bejaia.net.....> Consulté le 16/02/2013.

3. Le marché du travail dans la wilaya de Bejaia

a. La population active et l'emploi

La population active est d'environ 355 330 représentants, 38% de la population de la wilaya. La population occupée est de 312 690 donnant ainsi un taux d'emploi variant entre 80% à 85% en tenant compte des personnes insuffisamment occupées dans les secteurs informels et l'emploi lié aux dispositifs de l'emploi des jeunes.

Tableau N°11: la population active et l'emploi à Bejaia.

Designation	Données arrêtées
	Au 31/12/2011
Population active	355 330
Taux d'activité	38 %
Population active occupée	312 690
Taux de chômage	12 %

Source : DPAT de Bejaia, 2012.

D'après ce tableau, le taux de chômage réel est estimé à 12%, alors que le taux inoccupation théorique ne dépasserait pas 12%. Quoiqu'il en soit, la population au chômage demeure importante, notamment pour les catégories d'âge moins de 40ans et surtout celles des zones de montagne et les zones rurales en général.

b. Le chômage à Bejaia :

Bejaia est une wilaya qui s'étend sur une superficie de 326 126 kilomètre carrés. La population active totale est de 355 330, représentant 38% de la population

totale de la wilaya. L'évolution du taux de chômage entre 1996 et 2012 est représenté dans le tableau suivant :

Tableau N°12 : l'évolution du taux de chômage à Bejaia

Année	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2012
%	37.5	38	31	30	25	23	17	15	14.8	14	12

Source : DPAT de Béjaia, 2012.

D'après l'annuaire statistiques de la wilaya de Béjaia, le taux de chômage qui a été de l'ordre 37.5% en 1996 à nettement baissé ces dernières années, pour atteindre 12% en 2012. Cette baisse s'explique par plusieurs facteurs :

- La création de plusieurs dispositifs favorisant le financement des entreprises, comme l'ANSEJ pour la promotion dans le cadre de financement de la micro-entreprise, ces dispositifs ont impliqué une réduction du volume du chômage, surtout dans les zones montagnardes et rurales.
- Le démarrage de plusieurs entreprises à travers la wilaya et la relance des activités du secteur BTPH.
- Les programmes d'investissements productifs au cours des dernières années 2000 et 2005 ont permis la création de 177000 poste d'emplois dans le cadre du programme de relance économique.
- En outre, le démarrage de plusieurs unités de production privées implantées dans les zones d'activités et les zones industrielles, a permis l'embauche de nombreuses personnes et la création d'une multitude d'activités liées à ces unités en amont et en aval. Par ailleurs, les différents dispositifs d'emploi des jeunes ont permis à ce jour la création des emplois.

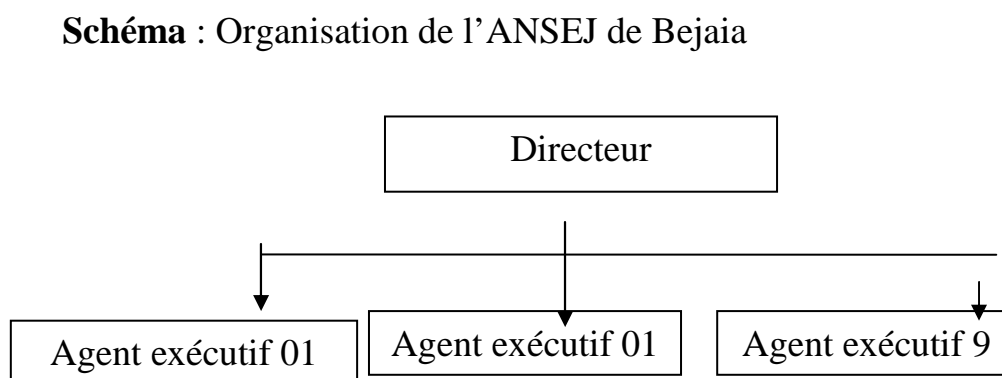
4. Présentation de l'antenne ANSEJ de Bejaia :

L'antenne ANSEJ de Bejaia, est une antenne régionale, sous l'autorité de l'agence nationale, dont le siège est fixé à Alger.

L'antenne de Bejaia se situe à laazib ou amer ihaddaden. Elle a pour but de répondre aux demandes des jeunes promoteurs de la wilaya, de les conseiller de les soutenir et de les accompagner dans la création et l'extension des micro-entreprises. « La commission de sélection, de validation traite 300 dossier une fois par semaine »¹, affirme le directeur de l'antenne de Bejaia Mr HAMOUCHE.

Mais l'objectif principal, reste celui de la création d'emploi qui entre dans le cadre économique et social.

L'ANSEJ de Bejaia a un effectif de douze fonctionnaires, dont un directeur pour encadrer le personnel et exécuter le programme tracé par l'agence nationale (ANSEJ).cette dernière est Caractérisée par une structure simple ; dont l'organigramme se présente dans le schéma suivant :



Source : ANSEJ de Bejaia, 2009.

La wilaya de Bejaia depuis 1998, année d'ouverture de son antenne

¹ <http://www.liberté-algerie.com/ansej-de-bejaia107-dossier-financier...> consulté 02/02/2013.

(ANSEJ), est classé deuxième wilaya sur le territoire national, selon le directeur ANSEJ de Bejaia¹. Notamment en terme de nombre de projet retenu, financé, réussi et tout autant, en terme de création d'emploi directe.

5. Evaluation du dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia :

Pour évaluer la contribution de l'ANSEJ à la création d'emploi dans la wilaya de Bejaia, nous avons recueilli auprès de celle-ci, des statistiques qui concernent les données globales depuis son lancement le nombre de projets financés, sa répartition par secteur d'activité, par sexe et le nombre des micro-entreprises créées en phase de (création) ou en phase d'extension.

Tableau N°13 : Données globales relatives aux dossiers déposés depuis son lancement et de l'année 2012.

Indicateur	Le cumul	L'année 2012
Nombre du dossier déposés	32 057	19330
Nombre d'emploi correspondant	77 172	4540
Nombre d'attestation d'éligible délivrées	23 848	1828
Nombre d'emploi correspondant	61 455	4336
Nombre d'accord bancaire reçu	14 234	2653
Nombre d'emploi correspondant	36 345	6007
Nombre de projets financés	13 493	13493
Nombre d'emploi correspondant	33 077	7315

Source : ANSEJ Bejaia, 2012.

¹ http://www.bejaia-ansej.org.dz/generateur.aspx?page_gener=presentation_antenne . . . consulté le 08/01/2012.

D'après ces données ; on constate que la plupart des dossiers déposés a l'ANSEJ depuis sa mise en œuvre, ont été acceptés avec 23848 dossiers éligibles, mais les jeunes promoteurs trouvent des difficultés dans l'étape de financement, car pour 23848 dossiers éligibles, seulement 14234 ont bénéficié d'un accord bancaire, générant 33077 emplois souhaités, en raison que les banque sont soumise aux différents règlementations et règles prudentielles, les obligent à ne pas prendre de risque, qui est d'ailleurs pour cela certain projet sont refusés a leurs niveau, est ca malgré l'accord préalable de la commission au niveau de l'ANSEJ. Alors que seulement 13493des projets financés, avec 33077 emplois, de l'ensemble des emplois envisagés par le dispositif.

Et en 2012, les accords bancaires s'élèvent a 2653 accord par rapport aux dossiers déposés, c'est parce que ; ce nombre d'accord peuvent résulter de l'année précédente et s'inscrit dans l'année 2012, on peut ainsi signifier la même explication pour le nombre des projets financés qui sont accrus pour arrivé a 4096 projets.

.Tableau N° 14: Répartition des projets financés au niveau de l'ANSEJ, en phase de création et par secteur d'activité ;

Secteur d'activité	Nombre d'entreprise	Nombre d'emploi correspondant
Services	730	1385
Artisanat	220	495
Agriculture	97	168
Transport frigorifique	130	175
Transport marchandise	1889	2652
Transport de voyageurs	27	35
Industrie	119	304
PTBH	722	1705
Pêche	0	0
Profession libérale	59	109
Maintenance	05	18
Hydraulique	23	89
total	4021	7135

Source : ANSEJ de Bejaia, 2012

Secteur N°01 : Répartition des projets financés par secteurs d'Activités



Source: Etablit par moi-même à partir les données de tableau

Ce tableau indique que les jeunes promoteurs sont attirés beaucoup plus, sur la création de micro-entreprises par le secteur de transport de marchandises, avec un nombre de 1889 micro-entreprise créées de l'ensemble des projets financés, créant ainsi 2692 emplois, suivi par le secteur services avec un nombre de 730ME, générant ainsi 1385 emplois puis du secteur BTPH avec 722 ME, vient enfin l'artisanat qui accorde respectivement 495 emplois. Contrairement aux autres secteurs qui suscite peu d'intérêt, surtout dans les deux secteurs de pêche et de maintenance qui représente un nul pourcentages de ME en phase de création.

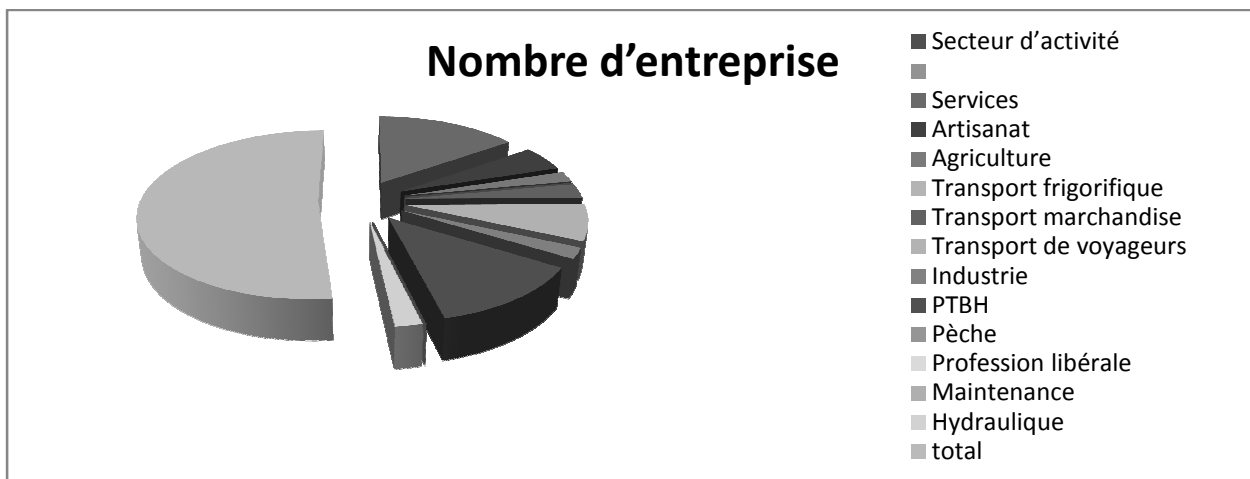
A partir de ce tableau, on déduit que les jeunes promoteurs choisissent les activités les plus connues et facile à manier et avec un taux d'investissement très minimales, même si le marché actuel est saturé dans ces secteurs.

Tableau N°15: Répartition des projets financés au niveau de l'ANSEJ en phase d'extension (2012).

Secteur d'activité	Nombre d'entreprise	Nombre d'emploi correspondant
Services	22	43
Artisanat	07	17
Agriculture	3	6
Transport frigorifique	0	0
Transport marchandise	4	9
Transport de voyageurs	10	25
Industrie	3	10
PTBH	18	55
Pêche	0	0
Profession libérale	0	8
Maintenance	0	0
Hydraulique	3	7
total	75	180

Source : ANSEJ de Bejaia 2012

Secteur N°02 : Répartition des projets financés au niveau de l'ANSEJ en phase d'extension



Source : Etablit par moi-même à partir les données de tableau.

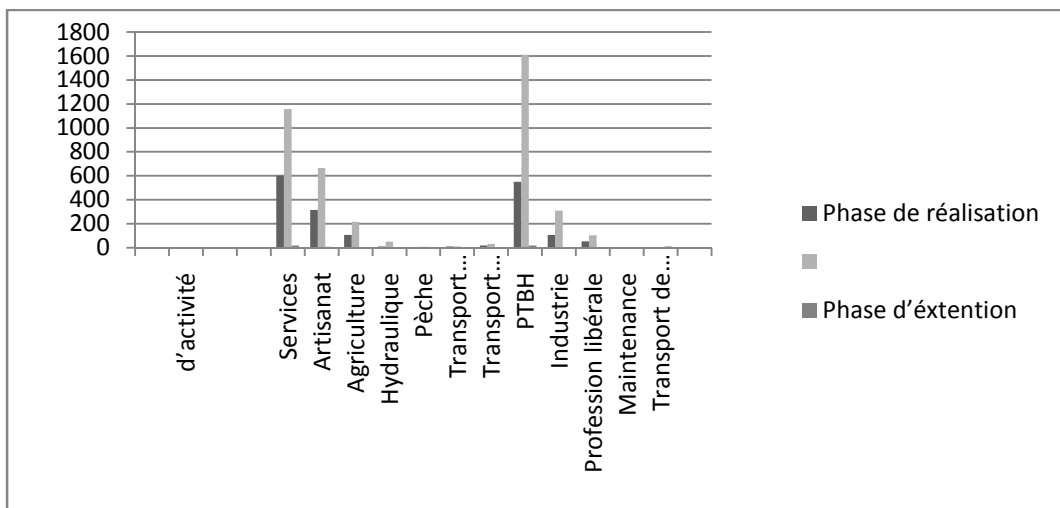
Pour la phase d'extension et comparativement avec la phase de création, seulement 75 Micro-entreprises ont été financées par l'ANSEJ, ce nombre limité d'entreprises financées est du aux problèmes de financement que rencontrent les primo-demandeurs au niveau des banque.

Tableau N°16: La répartition des attestations d'éligibilité délivrées du 01/01/2012 au 31/12/2012 par secteur d'activités ;

Secteur d'activité	Phase de réalisation		Phase d'extension	
	Nombre d'attestation éligibilité	Nombre d'emploi prévue	Nombre d'attestation de conformité	Nombre d'emploi supplémentaire
Services	601	1157	17	33
Artisanat	313	666	07	12
Agriculture	105	215	03	09
Hydraulique	10	50	02	08
Pêche	01	07	00	00
Transport marchandise	09	11	01	02
Transport frigorifique	18	32	00	00
PTBH	550	1611	16	57
Industrie	104	311	05	20
Profession libérale	53	105	05	08
Maintenance	0	0	0	0
Transport de voyageurs	0	0	08	22
total	1764	4336	64	171

Source: ANSEJ de Bejaia, 2012.

Histogramme N°01 : Répartition des attestations d'éligibilité délivrées au 31/12/2012 ;



Source : Etablit par moi-même à partir les données du tableau

Suivant les données du tableau N°04, on remarque que la répartition des attestations d'éligibilité par secteur d'activité, qui porte mieux d'accord de l'ANSEJ, classe au premier rang, le secteur service, avec une part de 601 attestations délivrées, soit un taux de 26.68% du total des attestation délivrées.

Ensuite le secteur du bâtiment BTPH avec 550attestations d'éligibilité délivrée sur 1764, suivi respectivement de secteur artisanat avec un nombre de 313 attestations par rapport au totale.

On souligne aussi a partir de ces données ci-dessus que les autres secteurs, qui ont accaparé peu ou nul d'attestation d'éligibilité, sont ceux de la pêche.

Un nul nombre d'attestation, maintenance et le secteur de transport des voyageur, ce dernier en raison de l'arrête de ce secteur par l'ANSEJ, car comme ce service a pu satisfaire la population de la commune de Bejaia, en plus il génère un cambrement.

On remarque aussi à partir de ce tableau, que le nombre des attestations de conformité délivrées par l'ANSEJ paraît élevé, aussi dans le même secteur dominant dans la répartition des attestations d'éligibilité délivrées, ainsi l'ANSEJ a enregistré un nombre de 33 attestations de conformité avec un nombre de 33 attestations de conformité avec un nombre d'emploi supplémentaire prévu, viennent ensuite le secteur BTPH avec 16 attestations, enfin viennent les autres secteurs qui semblent peu d'intérêt.

On déduit, que le nombre d'attestation d'éligibilité délivrée est plus élevé par rapport aux nombre d'attestations de conformité délivrées, donc ces jeunes promoteurs ne sont pas encouragés pour faire d'extension dans leurs activités.

Chapitre v

L'analyse et

l'interprétation des

résultats de la recherche

Section01 : Présentation et analyse des données de la première hypothèse

Dans cette section, nous avons entamé la présentation et l'interprétation des résultats de la première hypothèse qui s'articule sur le dispositif ANSEJ, qui est le principal organisme créateur de la micro-entreprise, qui vise à contourner la situation du chômage, mais on doit commencer tout d'abord par la présentation des données personnelles de jeune entrepreneur puis l'identification de ces micro-entreprises enquêtées. Pour arriver ensuite à la présentation des données de la première hypothèse.

1. Les caractéristiques de la population d'étude :

Nous allons entamer notre étude par la présentation des différentes caractéristiques relatives à notre population d'étude, à savoir : l'âge, le sexe, le niveau d'instruction.

Tableau N°17 : Répartition des entrepreneurs selon leurs âges à la date de création

Age	Fréquence	Pourcentage%
(18-25ans)	03	20
(25-30ans)	08	53.33
(30 et plus)	04	26.66
Total	15	100

A partir de ce tableau, on constate que la population étudiée, est une population jeune âgée entre 19 à 36ans. La catégorie des jeunes entre 25 à 30 ans représente une fréquence plus élevée(08), suivi par la catégorie de 30 et plus par

une fréquence de(04), contrairement à la catégorie des jeunes âgée entre 19 à 25ans qui représente un taux faible par rapport aux deux autres catégories.

D'après ces résultats, on constate que la catégorie des jeunes qui a sollicité l'ANSEJ est âgée entre 25 à 30ans, c'est la tranche la plus touchée par le chômage ainsi à cet âge les jeunes ont dégagé de leurs devoirs vis à vis service militaire, soit ils ont terminé leurs études ou leurs formations et se trouvent à la recherche d'un emploi.

Par contre les jeunes âgés entre 19à 24 se trouvent à l'université, dans les centres de formation, ou dans les casernes militaires pour se dégager de leur service national.

Tableau N°18 : La répartition de la population enquêtée selon le sexe

Sexe	Fréquence	%
Masculin	12	80
Féminin	03	20
Total	15	100

La majorité de nos enquêtés sont de sexe masculin, ils représentent(12) de nos enquêtés. Alors qu'une faible proportion des jeunes promoteurs sont de sexe féminin, soient seulement une fréquence de(03) parmi de ces interrogés. Ce décalage ne veut pas dire que les femmes entrepreneuses ne peuvent réussir dans leurs activités, mais cela s'explique d'un coté par le besoin de l'homme au travail que la femme, en d'autre coté dans notre pays, c'est l'homme qui est touché par le phénomène de chômage que la femme, ainsi le manque d'informations sur les lieux d'implantation a contrarié la réalisation d'un équilibre entre le nombre des

femmes, et celui des hommes. Ce décalage s'explique aussi par le facteur socioculturel qui empêche les femmes a créé une micro-entreprise, elles sont contraintes à la morale et les traditions de la société. Sachant bien que même celles qui créent une entreprise, elles vont céder au père ou au mari la gestion de cette dernière, comme on peut déduire que la présence du sexe féminin se focalise dans le secteur des services.

Tableau N°19 : La répartition de la population enquêtée selon la situation matrimoniale avant la création de la micro-entreprise

La situation matrimoniale	F	%
Célibataire	10	66.66
Marié	05	33.33
Total	15	100

D'après les informations recueillies auprès des membres de notre échantillon, on constate que la catégorie dominante est celle des célibataires avec un nombre de (10), suivi par celle des mariés avec (05) personnes promoteurs de dispositif ANSEJ.

Cette distinction s'explique par les ambitions et les enthousiasmes de ces jeunes de concevoir et bâtir leurs avenir hors de tout autre engagement familiale, a cet effet l'un de nos enquêtés a déclaré : « *je suis célibataire et en ce moment, je ne pense pas au mariage, mon seule souci c'est de développer la situation de mon entreprise...* ». L'autre dit : « *le mariage sans avenir, c'est comme un homme perdu à l'avance* ».

L'autre catégorie est celle « des mariés », s'explique par la volonté immense de ces entrepreneurs, à améliorer leurs statuts sociaux et financiers, dont l'un de nos enquêtés affirme : « *je suis père de deux enfants, je suis issu dans une famille pauvre, pour cela je veux que mes enfants grandissent dans des bonnes conditions, et je ne veux pas qu'ils souffrent comme moi* ». Donc ces entrepreneurs soulignent que la responsabilité familiale, a toujours été un facteur qui les ont poussés non seulement à créer leurs propres entreprises, mais aussi les développer et réussiront dans leurs activités entrepreneuriales.

Tableau N°20 : La répartition de la population enquêtée selon le niveau d'instruction

Niveau	Fréquence	%
Primaire	00	00
Moyen	02	20
Secondaire	05	33.33
Universitaire	08	53.33
Total	15	100

Selon les données de ce tableau, on remarque que(08) des jeunes ont un niveau d'instruction universitaire, (05) secondaires, (03) ont un niveau moyen et nul fréquence pour le niveau primaire. Cette frange de la jeunesse qualifiée (08) ont plus de chance pour bénéficier du l'aide offerte par L'ANSEJ, au détriment des jeunes sans qualification qui sont toujours confrontés aux problèmes de certificat de qualification exigé par ce dispositif, et ça s'explique par l'élimination récente du secteur transport qu'il n'exige qu'un permis de conduire. Cependant le secteur service prend la part du lion par les jeunes ayant qualification.

2. L'identification des micro-entreprises enquêtées :

Tableau N°21 : Répartition des entrepreneurs enquêtés selon l'âge de l'entreprise

L'âge de l'entreprise	F	%
2-4ans	08	53.33
4-6 ans	05	33.33
6 et plus	02	20
TOTAL	15	100

Les données de ce tableau, nous montrent clairement que la majorité des micro-entreprises enquêtées varient entre 2 et 4ans, avec une fréquence de (08), suivi par la deuxième catégorie des micro-entreprises dont leurs âges varient entre 4et 6ans avec (05). La dernière catégorie concerne les micro-entreprises âgées de 6ans et plus avec une proportion de 02 ME.

Ceci est lié à la mise en place relativement récente de ce dispositif de l'ANSEJ dans la wilaya de Bejaia, et à la durée de processus de création (des fois plus d'une année). En effet la majorité de nos enquêtés estime que la durée de création de leurs entreprises étaient très long, l'un de nos enquêtés nous a dit : « *Il ma fallu trois ans pour pouvoir créer mon entreprise* ». Cela s'explique aussi par le début de la stabilité de la région et le retour à la vie normale des citoyens de cette wilaya, après les perturbations qu'a connu provenant à des événements de printemps noir qui gelé la majorité des activités (Banque, administration) et avec eux ce phénomène de la création des micro-entreprises.

Tableau N°22 : Répartition des micro-entreprises selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Fréquence	Pourcentage %
BTPH	04	27
Service	09	60
Agriculture	02	13
Total	15	100

D'après les éléments indiqués dans le tableau ci-dessus, on remarque en premier lieu (07) des micro-entreprises exerçant dans le secteur service. Cela s'explique par la richesse de ce secteur qui contient divers activités, ainsi qui gagne rapidement de l'argent, suivi par le secteur BTPH avec (04) ME. Cela s'explique aussi que ce secteur est aussi réalise une certaine proportion sur le marché. Et seulement (02) ME, pour le secteur agriculture. Et cela ne s'explique pas par le manque d'exploitation agricole au niveau de notre commune ou la réussite dans ce domaine est très difficile, c'est le contraire les acteurs interrogés sont bien réussi. Mais cela s'interprète par le problème de culture : c'est que les algériens n'aiment pas l'agriculture, pour eux le fait de cultiver la terre, est un manque de considération pour la personne. Donc pour les algériens, l'agriculture est un signe de souffrance et de misère.

D'après notre analyse, les jeunes sont ainsi trop influencer par la télévision et l'internet, par le mode de vie des acteurs, donc ils refusent de travailler n'importe quelle profession surtout les qualifiés. Ils préfèrent non seulement les activités simple dont la responsabilité est limité, mais aussi ou ils gagnent rapidement de l'argent, afin de bien sur réaliser une vie prospère.

Tableau N°23 : Répartition des micro-entreprises enquêtées selon le statut juridique

Forme juridique	F	%
SARL	01	6.66
EURL	02	20
Entreprise individuelle	11	37.33
SNC	01	6.66
Total	15	100

Selon ce tableau, on trouve(11) des entrepreneurs enquêtés ont choisi le statut d'entreprise individuelle pour leurs entreprises. Ce statut est choisi par le secteur service, c'est pour ça qu'il représente un taux très élevé.

Concernant les autres statuts tel que les statuts EURL(02), SNC (02), SARL (01) ils se limitent énormément aux entreprises de transport et de production.

Durant notre enquête, nous avons constaté ainsi, que les seules entreprises n'ayant pas le problème de fonctionnement est celles des entreprises individuelles, par contre les autres statuts se distinguent par l'absence de la culture d'entreprise, de tradition d'entrepreneuriat et le manque des notions de gestion d'entreprise chez les promoteurs qui rend la coopération entre plusieurs personnes issues de familles différentes, très difficile.

3. Présentation et analyse des données de la première hypothèse

Tableau N°24 : La situation des promoteurs avant de solliciter l'ANSEJ

Situation	F	%
Chômeurs	09	60
salarié	02	27
étudiant	04	13
Total	15	100

L'enquête que nous avons effectuée dans la commune de Bejaia, nous a révélé un certain nombre d'informations concernant les Bénéficiaires du dispositif (ANSEJ). La catégorie la plus dominante (09) de nos enquêtés, sont des chômeurs de longue durée, ayant plus de trois ans d'inactivité, c'est que nous avons pu constater à travers les affirmations suivantes : *« j'ai vécu deux ans de chômage, jusqu'à l'encontre l'un de mes anciens amis de l'université, qui a réussi à créer une entreprise avec l'aide de l'ANSEJ, et suite à ses conseil, j'ai décidé de tenter la chance de réaliser mon propre projet »*. Un autre qui affirme, à créer un cyber café : *« j'ai travaillé pendant deux ans comme gardien de magasin d'habillement et sans assurance, mon but c'est de ramasser le minimum d'argent qui me permet d'avoir l'apport personnel, afin d'accéder au dispositif ANSEJ »*. Ce qui explique que la situation de chômage qu'ont vécu les individus appartenant à cette catégorie, qu'au l'unicité de statu de chômeurs, les manières de la vivre sont variées. Ce que affirme l'un des interrogées : *« la durée que j'ai vécu au chômage, c'était comme une personne qui est soif au milieu de désert, cherche de l'eau et n'arrive pas à le trouver.....Des fois je travaille une journée, des fois une semaine.....Sinon je passerais tous mon temps dans des cafétérias....J'étais vraiment dégouté»*.

On constate ainsi, la situation du chômage vécue en tant que situation d'incertitude, les sentiments exprimés de façon récurrente se résume par : l'ennui, la peur de l'avenir, ainsi que la marginalisation sociale.

Suivi par la catégorie des étudiants, qui représente une fréquence faible (04) par rapport à la catégorie des chômeurs : ce que on a pu constater a travers l'affirmation d'un ingénieur en électricité : *«j'ai pensé à la création d'une micro-entreprise, bien avant d'avoir mon diplôme, pour éviter de vivre une longue durée de chômage »*.

A partir de la, on comprend que la majorité des jeunes bénéficiaires de l'ANSEJ, ont été des chômeurs de long durée. Donc l'ANSEJ est un organisme important qui permet la création d'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes chômeurs, qui sont les principaux objectifs par cette agence. Dont ce dernier se révèle dans l'accompagnement et l'aide financière à la création des micro-entreprises.

A propos de cette notion « l'insertion professionnelle » est un processus visant à permettre aux catégories défavorisées de la population de s'intégrer ou de désintégrer à la vie sociale et professionnelle.

Tableau N°25 : Les motivations des jeunes entrepreneurs vis-à-vis de dispositif ANSEJ

Les motivations	F	%
Le chômage	08	53.33
Reconnaissance sociale	05	33.33
Gagner du profit	01	6.66
La recherche d'autonomie	01	6.66
Total	15	100

A la question de savoir quelles sont les raisons ou les motivations qui les ont poussés à créer leurs propres entreprises et à solliciter l'ANSEJ. Une fréquence (08) de nos enquêtés ont déclaré que la première raison c'est d'échapper au chômage, comme il a affirmé l'un des entrepreneurs gérant une entreprise de nettoyage: « *Le seul moyen de sortir de cette situation (chômage), c'est bien le dispositif ANSEJ, afin d'avoir un travail qui assure mes besoins, et comme on voit que la majorité des entreprises sont privatisées, donc c'est difficile de trouver un poste du travail* ».

Suivi par la deuxième raison, la reconnaissance sociale(05) fréquences, et ceci s'explique par le désir d'être reconnu sur le marché pour les raisons que **François Dubet** souligne ainsi : « Le mot reconnaissance est aujourd'hui si banal qu'il désigne tout un ensemble d'expériences a priori de nature différente. Les travailleurs mal payé et qui se sentent parfois même exploités, les travailleurs dont le travail enrichirait d'autres qu'eux-mêmes, disent qu'ils ne sont pas reconnus. Ils ne sont pas reconnus aussi quand d'autres, accomplissant le même travail, sont mieux payés et mieux traités ; il suffit que les comparaisons se fassent à son désavantage pour ne pas se sentir reconnu dans son rang, son honneur social, son travail... Dans ce sens, il semble évident que les inégalités économiques perçues comme injustes adoptent le langage de la reconnaissance et du mépris quand la contribution du travail personnel ou collectif dans la formation de l'utilité globale est ignorée... »¹.

Cependant, la troisième catégorie des raisons gagner de profit est représentée avec une fréquence (01), c'est que les jeunes entrepreneurs s'engagent dans cette activité pour gagner de l'argent, améliorer leur façon de vivre, comme nous a confirmé l'un de nos enquêtés : « *je voulais assurer une belle vie à mes*

¹ ALAIN CAILLE, **La quête de reconnaissance nouveau phénomène social total**, Editions La découverte, PARIS XIIIe, 2007, P08.

enfants....un moyen de vivre ». Et le vœu d'autonomie qui représente aussi seulement une fréquence, sachant que ces créateurs étaient des ouvriers qui ont quitté leurs entreprises dans le but de s'auto-employer, travailler pour leurs comptes, ceux-ci se révèle dans l'expression de l'un des entrepreneurs : « *Avant de créer mon entreprise, j'ai travaillé pendant sept ans au profit d'un autre, alors j'ai décidé de travailler pour mon profit pour ne soumettre plus à l'autorité des autres* ».

D'après ces données, nous constatons que la motivation qui a poussés la majorité de notre population enquêtée, est le vœu de sortir de la situation du chômage et la recherche d'une reconnaissance sociale. Donc l'ANSEJ a permet à beaucoup de jeunes de réaliser leurs désir. Mais le chômage est tout ce qui entraine les gens à solliciter l'ANSEJ.

Tableau N°26 : La répartition de la population d'étude selon l'origine de capital financier

L'origine du capital financier	F	%
Lui même	02	20
La famille	07	46.66
Apport des associés	06	40
Total	15	100

Dans ce tableau nous avons basé sur les enquêtés qui ont possédé un capital financier, et notre objectif est de déterminer l'origine de premier versement.

Ce tableau nous renseigne que(07) font appel à leurs familles), on signale que la majorité de ces entrepreneurs ont fondé leurs entreprises proprement sur les ressources familiales, pour cumuler l'apport personnel pour solliciter l'ANSEJ, et

créer leurs propres entreprises, ces promoteurs déclarent qu'ils ont besoin d'eux pour cumuler le capital financier, l'un de nos enquêtés nous a dit : « ...c'est toute la famille qui est investi dans ce projet... pour lancer l'entreprise ». Suivi par des enquêtés (06) qui sont entrés en partenariat pour augmenter le fond propre de l'entreprise. Ce qui veut dire que la plupart des jeunes étaient des chômeurs et ne peuvent avoir un capital propre pour l'apport personnel afin de solliciter l'ANSEJ.

Par contre(02) entrepreneurs ont déjà travaillé seulement pour pouvoir rassembler l'apport personnel, ce qui a affirmé l'un de nos enquêtés « j'ai travaillé comme un gardien dans un magasin d'habillement, pour rassembler le capital financier de l'apport personnel et pouvoir solliciter L'ANSEJ, et créer mon propre projet ».

On déduit de la, que la plupart des jeunes ont créé leurs micro-entreprises, ont faisant recours à leurs familles, donc l'ANSEJ contribue non seulement à baisser le chômage, mais aussi il engendre une intégration de la famille et d'étendre les relations de coopération entre les proches, ce que nous avons constaté à travers l'affirmation suivante « si l'un de nos famille réussissent, c'est comme si toute la famille qui a réussit ». En dépit de non disponibilité de capital financier de l'apport personnel par le jeune chômeur, on peut conclure que le dispositif joue un double avantage ; limiter le taux de chômage et renforcer les liens familiaux.

Tableau N°27 : La répartition de la population d'étude selon la nature de processus de création

Le jugement des jeunes	F	%
Facile	05	33.33
Difficile et trop long	10	66.66
Total	15	100

A la question de savoir quel est le jugement apporté par les jeunes concernant la nature de processus de création, on trouve d'abord que la plupart de nos enquêtés ont les jugent difficile, et cela est du à lenteur de procédure de création et les difficultés rencontrées par le jeune promoteur, lors de traitement de son dossier au niveau de l'ANSEJ, surtout au niveau de la banque, qui peut durer plus d'une année, un parmi de nos enquêtés disait : « *j'ai déposé mon dossier en 2004 auprès de l'antenne de Bejaia, afin de créer une micro-entreprise individuel du BTPH. Et qu'ont 2006 que j'ai reçu l'accord bancaire, donc L'étude du dossier a duré trois ans* », l'autre affirme aussi et il nous à dit « *l'étape la plus difficile pour moi avant de commencer mon projet, c'était lorsque j'ai procédé à la recherche d'une banque, elle m'a pris trois ans du retard, car je n'ai pas du piston* ».

A propos de ce dernier point ALI SAHEL, président de l'Association Nationale des Echanges Entre Jeunes (ANEJ) dans l'ouvrage de DJAMEL BENRAMDANE déclare :

« A mon avis, on développe des politiques contradictoires : un discours qui va vers les jeunes pour les sensibiliser, afin qu'ils se prennent en charge, mais il y'a des lacunes notamment sur la qualité du personnel, et dans la manière d'approcher la question. Et il y a un phénomène important, c'est celui du « piston ». Ca décourage les jeunes. Au début de lancement des dispositifs, on l'a vu sur le terrain, ceux qui ont été favorisés, qui avait des relations »¹.

Durant ce processus de création qui est jugée trop long et difficile, est l'un des causes qui ont rendu ces jeunes dégoutés, ennuyeux, fatigués, désespérés et découragés, et cela s'explique a partir des revendications de nos enquêtés en

¹ DJAMEL BENRAMDAN, **Alternative aux difficultés d'insertion économiques des jeunes et leurs mises en réalité**, Edition JOUSSOURE, Alger, 2009, P10.

confirmant : « *je me souviens lorsque j'ai passé à l'étape de banque, c'était l'étape la plus difficile. Dans certaines agences, on nous expliquant qu'il y avait trop dossiers, l'autre m'a demandé de revenir. En bref j'ai tournait en rond et c'était démotivant et dégoûtant, pour finalement mon dossier a été acceptée, après avoir insisté à plusieurs agences* », et l'autre de nos enquêtés qu'il a passé presque deux ans pour que son dossier soit accepté, il nous a affirmé : « *la recherche de la banque c'est l'étape la plus décourageante pour les promoteurs, dans mon cas, c'est grâce à l'intervention de mon ancien patron que j'ai trouvé la banque qui m'a financé. Je vous jure, qu'il ya des moments ou j'ai totalement découragé et j'ai décide de déchirer tous les papiers et annuler la création de ce projet* ». tous les difficultés constatées par les jeunes promoteurs s'interprète d'un coté, par l'intervention du critère de subjectivité lors de la sélection des dossiers aux niveaux des banques c'est-à-dire les jeunes qui possède des connaissance au niveau de la banque, que ce soit une connaissance directe ou indirecte (intermédiaire) auront la chance d'avoir l'avis favorable plus rapidement que d'autre. De l'autre coté, le comportement des banquiers qui continuent à fonctionner de manière purement administrative et reste méfiant vis-à-vis le remboursement des crédits, malgré la panoplie des garanties qu'elles sont exigées. Les banques hésitent de donner l'accord à l'import le qui, car les premiers bénéficiaires n'ont pas payé leurs crédits.

Par contre pour ceux qui ont jugé que ce processus est facile avec seulement de (05) fréquence. S'explique qu'il ya des intermédiaires entre le promoteur et les membres de l'administration soit au niveau de l'organisme, soit au niveau des banques. Ce qui affirme l'un de nos entrepreneur « *mon dossier n'a pas dépasser même pas 4mois, et pour le processus c'était facile, c'est mon père qu'est un directeur de la banque BDL* ».

A partir de ces résultats, on conclut que la plupart de nos enquêtés trouvent le processus difficile et très long, et cela est dû à la politique des banques qui ont une vision économique et qui refuse de prendre des risques même si un fonds de caution mutuelle est créé pour ce genre de risque. qui a une influence négative sur le psychiques des jeunes promoteurs qui finissent parfois par renoncer définitivement leurs projet. Donc la les lourdeurs administratives, s'explique par l'existence des réseaux de connaissance et de Bureaucratie.

Tableau N°28: Répartition de la population enquêtée selon leurs jugements vis-à-vis du dispositif ANSEJ.

L'appréciation	F	%
Utile et avantageux	12	75
insuffisant	04	26.66
TOTAL	16*	100

D'après ces résultats obtenus, on constate que la catégorie la plus dominante, est celle qui juge que le dispositif ANSEJ est utile et avantageux, avec une fréquence (12), cela c'est parce que sans ce dernier leurs entreprises n'auront pas eu naissance, et cela grâce aux avantages et aux aides financière qu'offre le dispositif à ces jeunes bénéficiaires du dispositif, soit au lancement ou après l'installation de l'entreprise d'une part. Ce que témoigne l'un de nos entrepreneurs enquêtés : *« c'est grâce aux avantages et les aides financières de L'ANSEJ, que j'ai pu réaliser mon rêve et construire mon propre projet »*. D'autres part il aide les jeunes à s'insérer dans le domaine professionnel et promouvoir l'activité économique, dont l'un de nos enquêtés à témoigner : *« j'ai arrêté les études y a longtemps, j'ai pas réussi dans mes études, alors je doit réussi dans la vie*

* Le total c'est 15 mais y a des enquêtés qu'ils jugent utile et insuffisant à la fois.

professionnelle, et c'était l'ANSEJ qui m'a aidé à s'insérer dans cette vie, ainsi de réussir ».

Ainsi d'autres le jugent comme passablement utile, ce que témoigne l'un de nos enquêtés gérant d'une pâtisserie: *« il passablement utile, malgré y a manque de suivi de la part de l'ANSEJ, mais la bonification du taux d'intérêt joue un rôle très important ».*

Suivi en contre partie, par la catégorie qu'elle le juge comme insuffisant avec une fréquence(04), et cela s'explique d'une part par le degré de la complexité des conditions et des modalités exigées par cette agence, par rapport à leurs compétences matérielles, ainsi elle ne répond pas aux objectifs pour lequel à été créée. D'autre part s'explique que l'ANSEJ ou la banque exige l'hypothèque, ceux qui ont dit, que ce dispositif insuffisant se résume dans le discours de l'un de nos bénéficiaires enquêtés qui un ingénieur d'électricité *« je suis insatisfait de cette politique, avant j'étais chômeur sans dettes et après avoir bénéficié du programme d'aide, me voila toujours chômeur avec des dettes ».* Comme il ya lieu de signaler d'autres raisons, soit a cause des remboursement des crédit par intérêt au niveau de la banque (dévouement religieux de certains entrepreneurs).

On déduit que malgré quelques éléments qui ont apprécié que ce dispositif est insuffisant, mais avec fréquence plus faible. Cependant il reste que la majorité de nos enquêtés les jugent comme utile malgré les difficultés rencontrées lors de processus de création et même après l'installation. Et l'ANSEJ reste un levier important dans la création d'emploi, ainsi au développement local et régionale de la wilaya de Bejaia.

4. Les constatations élémentaires des résultats des données de la première hypothèse :

D'après les résultats des données de la première hypothèse, qui s'articule sur l'apport de ce dispositif (ANSEJ) à la résorption du chômage, par la création des micro-entreprises. Ainsi à travers de ces résultats obtenus, nous avons constaté que la création des micro-entreprises dans le cadre de l'ANSEJ, a pour but de lutter contre le chômage et cela se confirme par les informations que nous avons collecté durant notre enquête de terrain, dont elle se résume comme suit :

La majorité de nos enquêtées, étaient des chômeurs de longue durée, la principale raison qui les ont poussé à solliciter l'ANSEJ est le vœu de sortir de chômage et la reconnaissance sociale. A cet état de fait la pluparts des promoteurs enquêtés font recours à leur famille pour collecter l'apport personnel afin de créer leur propre emploi, ceux qui veut dire que ces jeunes étaient des chômeurs et trouve la difficulté de collecter ce fonds principal.

Cependant ces jeunes entrepreneurs qui ont créé leurs micro- entreprise dans ce cadre, rencontrent divers difficultés, surtout quand à la recherche d'une banque qui va financer leurs projets. En dépit de cela cette population enquêtée reste satisfaisante par ce dispositif, car il offre des chances et aides plus adéquats aux jeunes promoteurs à la création des micro-entreprises et même après l'installation.

A partir de la on peut conclure, que la politique de l'emploi(ANSEJ), mise en œuvre par l'état joue un rôle, non seulement dans la création d'emploi, mais aussi elle permet aux jeunes de s'intégrer dans la vie sociale et familiale c'est-à-dire qu'il renforce les liens sociaux, donc c'est une politique d'insertion professionnelle, par les étapes d'accompagnement qu'exige l'ANSEJ durant le

Chapitre V l'analyse et l'interprétation des résultats de la recherche

processus de création et même après l'installation de l'entreprise. Ainsi l'ANSEJ participe à la création des richesses socio-économiques et le développement local de la région de Bejaia. Comme il est un moyen qui permet aux jeunes chômeurs de gagner la reconnaissance sociale sur le marché et de la développer.

Section 02 : Présentation et analyse des données de la deuxième hypothèse

Après la présentation et l'analyse des données de la première hypothèse dans la section précédente. Dans celle-ci on va élaborer la présentation et l'analyse des données de la deuxième hypothèse. Ou nous avons supposé que depuis sa création, L'ANSEJ a pu réaliser les objectifs visés en terme de création de l'emploi, par ces micro-entreprises et de les suivre à long terme.

1. Présentation et analyse des données de la deuxième hypothèse

Tableau N°29 : Répartition de la population enquêtée selon le remboursement de leurs crédits

Le remboursement des prêts	F	%
En cours de remboursement	09	60
Totalement remboursée	05	33.33
Aucun remboursement	01	6.66
Total	15	100

D'après ces données, on constate que nos enquêtés s'est subdivisés en trois catégories, dont on classe en premier lieu ceux qui ont en cours de remboursement de leurs prêts, qui représente la fréquence la plus élevée avec(09). Cela s'explique par la durée d'activité et le degré de bénéfice réalisé au profit de l'entreprise, ce que nous a dit un jeunes ingénieur d'état en génie civile : « *Après quatre ans d'activité, je suis en cours de rembourser mon crédit auprès de la banque et cela a partir du bénéfice tiré de mon entreprise* », Suivi par la catégorie des entrepreneurs qui ont totalement remboursés leurs crédit avec (05), cela

s'explique par la réussite de leurs projets, ce que a affirmé l'un de nos enquêtés : *« En dépit des difficultés concurrentiels que j'ai rencontré sur le marché, j'ai pu rembourser tous mes crédits à la banque et à l'ANSEJ »*.

Pour vient enfin la catégorie des jeunes enquêtés, qui n'ont pu rembourser les prêts, mais elle représente seulement une fréquence très bas(01). Et cela se résume dans cette expression de l'un de nos enquêtés : *« je n'ai pas pu commencer le remboursement, parce que ya pas longtemps que j'ai démarré mon activité, et tous mon épargne que j'ai eu, j'ai la verser dans le fonds de l'apport personnel »*. Donc le non remboursement s'est conjugué au manque d'expérience et une gestion à une entreprise par les jeunes.

On déduit que la plupart de nos enquêtés, sont en cours de remboursement de leurs crédits au profit tirés des bénéfices de l'entreprise, ce qui veut dire que la plupart de ces entrepreneurs ont pu enregistrer un certain degré de réussite.

Tableau N°30 : La répartition de la population enquêtée selon la réalisation d'une extension

L'extension	F	%
Oui	05	33.33
Non	10	66.66
Total	15	100

L'extension au sens de l'ANSEJ, autrement dit l'investissement d'extension concerne les micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif (ANSEJ) et qui

ont la propension à l'extension des capacités de production dans la même activité ou dans une activité connexe.¹

D'après ce tableau, on constate que la catégorie dominante est celle qui n'est pas pu réaliser une extension avec une fréquence(10), cela peut s'explique par les conditions exigées par l'ANSEJ, pour bénéficier d'une extension, dont le jeune promoteur doit rembourser le crédit bancaire à hauteur 70% au niveau de la banque et le remboursement régulier des échéances du PNR. Ceci s'est confirmé par l'un de nos enquêtés : *« je veux réaliser une extension, mais tant que je n'ai pas répondu aux conditions qu'elle exige l'ANSEJ, alors que je n'ai pas le droit de la réaliser »*.L'autre aussi déclare : *« je veux élargir mon entreprise par l'acquisition des nouvelles machine, mais tant que j'arrive pas à rembourser les échéances du PNR, alors je n'ai pas acquit ces machine, donc je n'ai pas pu réaliser une extension »*.

Par contre il y a d'autres entrepreneurs qui ont pu réaliser une extension, mais avec une fréquence(05) en termes de l'acquisition des nouvelles machines, en vue de l'innovation et l'expansion dans leurs activités, et qui ont répondu à toutes les conditions qu'exigent l'ANSEJ, Pour avoir réalisé une extension. En effet cette extension permet à l'entreprise de satisfaire les besoins de la clientèle et de maintenir leurs position sur le marché, c'est que nous avons pu constater lors des affirmations de quelques entrepreneurs : *« Dans le domaine de l'entreprise, il faut toujours ramener quelque chose de nouveau, même si votre produit marche bien, car l'extension dans les équipements permet à l'entreprise d'améliorer la qualité d'une part, d'autre part de fidéliser au maximum la clientèle »*.

On peut conclure que la majorité de nos enquêtés, n'ont pas pu réaliser une

¹ Le guide de création de la micro-entreprise, Op-cite, P11.

extension, cela est due à la complexité des conditions exigées par l'ANSEJ. Leurs contacts qui restent rare avec l'organisme de l'ANSEJ. Ce que leurs obligera de ne pas recruter plus de salariés afin de pouvoir rembourser leurs prêts et a bénéficié d'une extension. On peut déduire ainsi, le non réalisation des extensions par nos enquêtés s'explique par le manque d'expérience, la méconnaissance des circuits de marché de commercialisation et des règles du marché, et l'ignorance du profil.

Tableau N°31 : la répartition de la population selon la situation actuelle de micro-entreprise

La situation actuelle	F	%
En développement	13	86.66
Précaire	02	13.33
total	15	100

On conclut que la majorité des entreprises de notre échantillon sont jugées en développement avec une fréquence de (13), selon les entrepreneurs de ces entreprises ont su gagner la confiance de leur clientèle, grâce à leur professionnalisme et à leur expérience de ce fait ils ont réussi à marquer cette rentabilité. La plupart de nos enquêtés sont en phase développement c'est-à-dire leurs situations s'améliorent d'un jour à autre, et cela l'un des facteurs qui a poussé les employeurs à embaucher et renforcer leurs effectifs.

Ensuite, il ya une minorité d'entreprises qui n'ont pas pu enregistrer un développement avec une fréquence de (02), ces dernières n'arrivent pas à atteindre un chiffre d'affaire élevé selon les entrepreneurs interrogés. Cette précarité de ces deux entrepreneurs est due s'expliquer par le lieu d'implantation d'activité d'un côté, dont à cet égard un jeune entrepreneur dirigeant d'un cyber café a

affirme : *« la seule chose qui m'a empêché d'agrandir ma situation, se réside dans le locale qui correspond à mon projet. Donc j'ai loué dans une place isolée des clients, c'est ce que me pose problème »*. D'autre coté la deuxième cause abordé par ces dirigeants, c'est que le marché est paralysé, ces entrepreneurs trouvent une difficulté à faire circulé leurs produits sur le marché, un responsable d'une entreprise en cour de fermeture crée il y a 9 ans- nous a déclaré : *« il n y a pas de dynamique sur le marché, pour qu'on puisse relancer notre entreprise, c'est pour cette raison qu'on aie pris la décision de fermer cette entreprise au moment du lancement d'un autre projet au cour de l'année 2013... »*.

Un autre nous a dit : *« au lancement de notre projet on a imaginé qu'on offrant quelque chose de nouveau et propre va faire un succès, finalement sa n'a pas été le cas...il n'y a pas de dynamique sur le marché concernant notre produit, il n'y a pas de bureaux de conseil du consommateur, qui va orienté ces derniers vers la consommation du bon produit, gardé dans de bon conditionnement, tel que notre produit...»*.

On déduit que, les acteurs de ces entreprises précaires peuvent améliorer la situation de ces dernières, ce qu'ils demandent c'est une bonne collaboration de la part de l'Etat, parce que la perte d'une entreprise dans la région, provoque le licenciement des travailleurs.

Tableau N°32 : Répartition de nombre de postes d'emplois créés depuis le démarrage de l'activité (concernant les employés permanent)

Nombre des employés recrutés	F	%
2-5	03	20
6-9	04	26.66
9 et plus	08	53.33
TOTAL	15	100

Le tableau ci-dessus, nous montre que le nombre des salariés employés par les micro-entreprises enquêtées depuis le démarrage de l'activité.

On remarque, en premier lieu, que plus de la moitié de notre échantillon avec une fréquence(08) de micro-entreprises enquêtées ont employé plus de 9, ajouter à cela ces employés sont permanent sans détecter les autres qui sont recrutées de façon informel ou dans le cadre pré-emploi. Ce qui explique que le nombre des employés s'élève d'une année à autre, ceci s'explique aussi par la déclaration de l'un de nos enquêtés : *« au démarrage on a embauché 10ouvriers, maintenant on a un effectif de 20 ouvriers, et des fois cette effectif augmente par fois jusqu'à 30employé selon la taille des chantiers »*. Ce qui explique que ces micro-entreprises non seulement elles créent des emplois mais elles gardent aussi ces employés et profitent de leurs compétences et expériences pour l'intérêt de leurs entreprises et d'élargir leurs activités.

En remarque ainsi en deuxième lieu, la catégorie qui embauche de 6à9 Employés depuis le démarrage de l'activité avec une fréquence(04). Et en troisième lieu entre 2à 5 employés. Ceci s'explique par l'une des caractéristiques

des activités qui n'exige pas plusieurs postes d'emploi, ajouter a cela le développement technologique qui a éliminer le travail manuel « remplacement de l'homme par la machine », et la nature d'activité exercée ce que nous avons constaté à travers l'affirmation du chef d'entreprise spécialisée dans la fabrication des sachets : *« Mon projet n'est pas grand, alors je n'ai besoin que de trois salariés, le premier s'occupe de la machine, le deuxième assure la livraison de la marchandise et le troisième s'occupe de la vente dans le magasin »*. Et s'explique aussi que la majorité de ces employeurs ont recruté des employés dans un cadre contractuel c'est-à-dire contrat de pré-emploi de l'ANEM « (agence nationale de l'emploi) qui est un dispositif qui aide les employeurs dans le paiement de certains de leurs employés, ce qu'on appelle dans le cadre de pré-emploi. Incontournable pour les chômeurs, l'ANEM impose aux entreprises publiques ou privées de passer par ces services pour tout recrutement et déclarer tout nouvel employé. C'est en fait une simple formalité, et leurs entreprises ne font souvent qu'enregistrer leurs nouveaux salariés sans passer obligatoirement par les listes des demandeurs de l'agence. Les demandeurs d'emploi doivent également être inscrits auprès de l'ANEM pour tout entretien d'embauche ou la signature d'un contrat, mais c'est également une formalité qui souvent contourner par les employeurs et les demandeurs d'emploi »¹. Ce que nous avons pu constater à travers la déclaration de l'un de nos interrogés : *« Après quatre ans d'activité, mon entreprise est fonctionnée avec un capital humaine de quatre employés, dont trois entre eux dans le cadre du pré-emploi, comme chauffeur, l'autre comme peintre, et l'autre comme secrétaire »* .

On déduit à partir de ces résultats obtenus que ces micro-entreprises participent à la création d'emploi, selon la main d'œuvre demandé par ces micro-

¹ DJAMEL ZIDEN, « Création d'entreprise : l'Algérie classée à la 107^{ème} place », **Forum d'el moujahid**, Alger, 21 mai 2007.

entreprises. Et suite au contrat de pré-emploi qui est devenu aujourd'hui majeur sur le marché du travail, les emplois de longue durée demeurent rares dans les entreprises. Car les employeurs préfèrent embaucher des salariés qui ont des expériences dans le domaine d'activité, et profite de leurs compétences et leurs capacités de produire.

Tableau N°33 : Répartition des micro-entreprises selon le nombre des employés licenciés depuis le démarrage de l'activité

Le nombre des employés licenciés	F	%
Moins de 4 employés	12	80
Plus de 4 employés	04	20
Total	15	100

Les données de ce tableau, nous montre que le nombre des employés licenciés depuis le lancement de projet, ne dépassent pas moins de quarts salariés pour la majorité de nos enquêtés qui représente une fréquence de (12). Suivi par la fréquence moins élevée de (04) salariés et plus. Ce qui rende le rôle de ces micro-entreprises importants de plus en plus puisqu'elles créent des emplois à longue durée, et profitent de l'ancienneté de ces employés pour avoir une bonne qualité de travail, ce qui a affirmé un technicien supérieur qui lance son entreprise il y a 5ans : « *Après 4 d'activité, j'ai licencié même pas trois salariés, malgré y a trop de concurrence sur le marché. C'est rarement ou j'aurais licenciés des employés car leurs anciennetés me permet d'être parmi les grands concurrents sur le marché, et cela grâce à leurs bonne qualité de travail, qui s'élèvent a partir de leurs anciennetés et leurs expérience dans le domaine d'activité. Si j'aurais licencié quatre ou cinq salariés ou va mon entreprise, il va être perdu à cause de ces employés qualifiant et expérimenté dans ce domaine d'activité, alors je*

conseille les jeunes entrepreneurs, si ya pas une grande défaillance dans votre entreprise, ne penser jamais à licencier vos employés, parce que c'est à partir de ces employés qualifiant que vous pouvez s'améliorer dans votre situation».

La fréquence qui représente une fréquence très bas, s'explique que la minorité des employeurs qui n'ont pas pu réussir dans leurs activités, et ces micro-entreprises sont dans une situation qui les oblige de licencié leurs employés afin de rentabiliser leur projet. Et cela s'explique aussi par l'emploi informel, afin de minimiser les couts. Ce qui a témoigné l'un de nos enquêtes : *« depuis le démarrage j'ai 15 ouvriers, maintenant puisque je n'ai plus de moyens j'ai limité ce nombre à 10 ouvriers, parmi lesquels il y a mes fils au nombre de 05, afin de minimiser au maximum les couts... ».*

On déduit que le licenciement des employés dans les micro-entreprises enquêtés s'avère pas plus élevé, ce que signifié la rentabilité de ces micro-entreprises d'une part, d'autre part cela s'explique par le besoin de main d'œuvre qualifiée et compétente. Donc la qualification des employés et la rentabilité de l'entreprise sont les principaux facteurs qu'exige à l'employeur de ne pas licencier les salariés, et profite de ces potentialités, ainsi elle engendre de plus en plus la création des postes d'emploi permanent aux jeunes chômeurs.

2. Les constatations élémentaires des résultats des données de la deuxième hypothèse :

D'après les résultats recueillis à partir des données de la deuxième hypothèse durant notre enquête sur le terrain, il est primordial de signaler les constatations suivantes :

- Que la plupart de nos enquêtés sont en cours de remboursement de leurs crédit, ainsi peu d'entre eux qui ont pu totalement rembourser leurs crédits. et cela est lié a la période longue de délais de remboursement de ce dernier d'une part, d'autre au degré d'accroissement des bénéfices de l'entreprise.
- Le manque d'expérience et l'ignorance des mécanismes de commercialisation font que moins d'entreprise ont pu réaliser une extension en termes de l'acquisition de nouvelle machine.
- Que la moitié de nos micro-entreprises enquêtées créées dans le cadre du dispositif ANSEJ, se trouvent dans une situation satisfaisante et favorable c'est-à-dire qu'elles sont en cours de développement.
- Presque toutes les micro-entreprises ont pu enregistrer un certains nombre d'emploi durable aux jeunes chômeurs, depuis le démarrage de ces micro-entreprises, en comparaison avec les employés licenciés par ces micro-entreprises. En effet les entrepreneurs profitent de leurs l'ancienneté pour assurer une bonne qualité du travail. Dont l'intervention des embauchés dans cadre pré-emploi et l'apparition de le recrutement informel dans les cas des entreprises défailtantes, sont les raisons qu'expliquent le licenciement des employés.

3. L'analyse et l'interprétation des résultats de la première et de la deuxième hypothèse

Après l'analyse et l'interprétation des données des tableaux, que nous avons construits à l'aide des jeunes bénéficiaires de la micro-entreprise créées dans le cadre du dispositif ANSEJ, pour démontrer le rôle de ce dernier à la création

d'emploi et à la résorption du chômage. Mais se sont des résultats qui ne peuvent pas être généralisés car cela diffère en fonction du promoteur, du secteur...etc. Il nous s'avère que l'évaluation de l'état de ces micro-entreprises reste importante mais très difficile.

Nous avons constaté surtout dans les résultats de la première hypothèse, et que ces micro-entreprises créées par l'ANSEJ n'ont pas une longue durée d'existence, ce dernier est du à la lenteur de procédure de création. Et que nous avons souligné, c'est que la majorité de nos enquêtés promoteurs sont des chômeurs de longue durée et la majorité d'entre eux, sont de sexe masculin.

L'idée principale qui motive ces jeunes créateurs est le vœu de sortir de situation du chômage ou de bénéficier de l'aide de l'ANSEJ offerte par l'état, Ainsi la majorité des entretiens mener auprès de ces jeunes ont jugé que le dispositif ANSEJ est utile et avantageux par rapport aux aides financière et les avantages fiscaux, malgré que le processus de création, il reste difficile et cette difficulté se résulte durant la recherche d'une banque qui aura lieu de financer leurs projets, donc la difficulté est due à la lenteur dans le traitement des dossiers. Et que les investissements demeure trop faible et les difficultés que rencontre le jeune promoteur pour collecter l'apport personnel, ce que nous pouvons conclure aussi, c'est que nos promoteurs enquêtés faisant appel à leurs famille pour les collecter, ce qui a signifié le chômage de ces jeunes.

Pour notre deuxième hypothèse qui stipule que ces micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ont pu atteindre l'objectif de création d'emploi, elle s'est résumée aussi suivant les résultats obtenus qui sont :

Pour rappeler : la majorité des entrepreneurs enquêtés préfèrent les projets les plus rentables pour rembourser leurs crédits le plus vite possible, et comme

nous l'avons constaté dans notre enquête que le remboursement n'est pas effectuée dans la majorité des cas étudié dans sa totalité.

A ce titre, peu d'entreprise ont pu réaliser des extensions, en revanche cette dernière résulte bien souvent par le remboursement de leurs prêts. En dépit de cela, presque tous nos enquêtés jugent que leurs situations qu'elle est en développement et favorable, ce qui veut dire que le nombre des postes d'emplois créés, ils sont en relation constante avec la situation d'entreprise, entre autre elle est marquée un nombre suffisant depuis leurs démarrage par rapport aux employés licenciés par les micro-entreprises enquêtées.

Cependant, la création d'emploi créées par le dispositif, nous s'avère que le nombre d'emploi créé demeurent insuffisant voir insignifiant comparativement aux besoins exprimés par la commune de Bejaia. En outre les emplois créés ne rentrent pas dans le cadre légal d'autant plus, que la majorité des emplois dite informel sont occupés par les apprentis issus des centres de formation professionnelle et d'apprentissage.

A cet effet, l'analyse des données rassemblées sur la contribution de l'ANSEJ à la création d'emploi, nous a autorisés de procéder à l'interprétation, et la présentation des résultats, qui se résument dans les points suivants :

- ✓ La diversité des difficultés rencontrées par les jeunes promoteurs, comme la lourdeur des procédures administratives (traitement des dossiers...) l'existence de la bureaucratie et du réseau informel.
- ✓ L'ANSEJ contribue d'une manière directe au développement de la commune de Bejaia, et cela, par le nombre important des micro-entreprises créées par ce dernier. Ainsi que à l'insertion professionnelle des jeunes.

- ✓ Le dispositif ANSEJ est la source de la plus part des nouveaux emplois.
- ✓ la création des micro-entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ, jouent un rôle important dans la résorption du chômage, à travers le besoins des jeunes chômeurs d'un emploi stable.
- ✓ Les micro-entreprises créées par l'organisme (ANSEJ), ont beaucoup apporté à la population, engendrant la stabilité et le bien-être, grâce aux milliers de postes d'emplois stables et durables créés.

CONCLUSION

Conclusion

Le chômage est un phénomène, qui menace et touche notre équilibre socio-économique. Pour faire face à ce problème, l'état a proposé quelque politique d'emploi, parmi eux on trouve le dispositif ANSEJ, qui participe à la création de l'emploi depuis 1998, par la création de la micro-entreprise. Cette dernière est considérée comme un créneau porteur dans le marché émergent et envisagée comme l'objectif principal du dispositif ANSEJ en termes de création des emplois, en incitant les jeunes chômeurs à la création de leurs propres emplois.

Dans le but de répondre aux questions de notre problématique de recherche et suite à notre recherche effectuée sur le terrain concernant la contribution de l'ANSEJ à la création de l'emploi, nous avons découvert que ce dispositif se caractérise par une vision assez sociale, même avec l'introduction du crédit comme un mode du financement dans le but de contourner la demande de l'assistant, c'est-à-dire le promoteur dans une situation active. La multiplicité des démarches, les lourdeurs administratives et la complexité des procédures sont une source de démotivation et découragement, et rendent plus souvent le processus administratif beaucoup exténuant.

Le jeune promoteur se trouve livrer à lui-même, et un suivi effectif à rarement existé. Les problèmes des jeunes promoteurs se multiplient de plus en plus qu'ils avancent dans leurs démarches, et le problème qui se pose dans la création est celui de trouver un fonds du roulement pour le fonctionnement de leurs micro-entreprises.

Donc ces micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ, visent à contourner la situation du chômage.

Quant aux objectifs attendu en terme de création de l'emploi, nous remarquons que le nombre d'emploi créées par ces micro-entreprises demeure insuffisant, voire insignifiant comparativement aux besoins exprimés en la matière, en outre beaucoup d'emploi créées ne rentrent pas dans le cadre légale, d'autant plus que la majorité de ces emplois dite « informels ».

Par ailleurs, on peut conclure comme suit :

- que l'ANSEJ, comme programme d'emploi des jeunes, est plus efficace par rapport aux programmes précédents, que ce soit au niveau de l'organisation que celui des activités créées, notamment dans le volet de participation à l'équilibre sectoriel et régional (voire national) pour permettre une résorption définitive et totale du chômage.

- Ainsi, suite aux limites et inconvénients du dispositif ANSEJ, n'empêche pas de dire que l'ANSEJ, a donné l'espoir pour beaucoup de jeunes promoteurs qui désirent investir leurs savoir-faire en s'intégrant dans la vie active. Et leur permet de s'intégrer dans la vie socio-économique.

La liste bibliographie

La liste bibliographique

Les ouvrages sur le thème

1. ABDOU ABDERHMANE et AUTRES, **PME, emploi et relations sociales**, Edition L'Harmattan, 2007.
2. ARTUS PATRICK et MUET PIERRE-ALAIN, **théories du chômage**, Edition Economica, Paris, 1995
3. BENRAMDAN DJAMEL, **Alternative aux difficultés d'insertion économiques des jeunes et leurs mises en réalité**, Edition JOUSSOURE, Alger, 2009.
4. BEVEREZ NICOLAS et Autres, **le chômage à qui la faute ?**, Edition de l'Atelier, Paris, 2005.
5. BLARDONE GILBERT, **Vaincre le chômage**, les éditions de l'épargne, Paris, 1987.
6. DEMAZIERE DIDIER, **la sociologie du chômage**, éd : la découverte, Paris, 1995.
7. DEMONTILBERT CHRISTIAN, **la violence du chômage**, édition Presse Universitaire de Strasbourg, 2001.
8. DUTHIL GUIRARD, **Economie de l'emploi et du chômage**, Ed Copyright, Paris, 1994.

9. MARAUNI MARGARET et EMMANUEL REYNAUD, **Sociologie de l'emploi**, 3^{ème} éd La découverte, Paris, 2001.
10. MONTOUSE MARC, **théories économiques**, Ed : Bréal, 1999.
11. OLIVIER BLANCHARD et COHEN, **Macroéconomie**, 5^{ème} édition, Paris, Pearson éducation, 2010.
12. SAUVY ALFRED, **La machine et le chômage : progrès technique et l'emploi**, Paris ; Francis Lefebvre, 1980.

Les ouvrages de la méthodologie

13. AKTOUF OMAR, **Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations ; Une introduction à la démarche classique et une critique**, Montréal : les presses de l'Université du Québec, 1987.
14. ANGERS MAURICE, **initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines**, édition casbah d'Alger, 1997
15. ANGERS MAURICE, **Initiation pratique à la méthodologie des sciences et humaines et sociales**, Edition CGC, Québec, 1996.
16. BARBUSSE BEATRICE et GLYMANN DOMINIQUE, **La sociologie en fiche**, Ellipses Edition Marketing, 2005.
17. BLANCHET ALAIN et Autres, **les techniques d'enquête en sciences sociales**, éd Dunod, Paris, 1998, 2000.

18. DEPELTEAU FRANCOIS, la démarche d'une recherche en science sociale ; de la question du départ à la communication des résultats, Edition de Boeck et lancier, 2000.
19. LOUBET DEL BAYLE JEAN-LOUIS, Initiation aux méthodes des sciences sociales, édition Montréal : l'harmattan, Paris, 2000.
20. NICOLE BERTHIER, les techniques d'enquêtes : méthodes et exercices corrigés, Edition ARMAND Colin, Paris, 2000.
21. PIERRE et Autres, l'analyse qualitative en science humaines et sociales, Edition ARMANDE COLIN, Paris, 2003.
22. PAILE PIERRE et MUCCHEILA ALEX, l'analyse qualitative en science humaines et sociales, édition Armand Colin, Paris, 2002.
23. QUIVY RAYMOND et CAMPENDOUT LUC VAN, Manuel de recherche en science sociales, 2^{ème} Edition, Paris, 1995.

Dictionnaires et Encyclopédies

24. BALEYTE JEAN MARC et Autres, Dictionnaire économique et juridique, 4^{ème} éd, Navarre, 1995.
25. BIALES ROBERT et Autres, Dictionnaire d'économie et des faits économiques, Edition Foucher, Paris, 2005.
26. BLAISE RODOLPH, Dictionnaire d'économie et des sciences sociales, Edition Ellipse, Paris, 2005.

- 27.CENECO, Le dextico de l'entreprise, Dunod, Paris, 1980.
- 28.DUFF ROBERT, Encyclopédie de la gestion et du management, Ed DALLOZ, Paris, 1999.
- 29.ECHAUDMAISON CLAUDE DANIEL, Dictionnaire thématique en science économique, Edition DUNOD, Paris, 1999.
- 30.GAUCHE PHILIPS et autres, dictionnaire de sociologie, 2^{ème} édition Armand colin, Paris, 1991.
- 31.GRAWITZ MADELINE, lexiques des sciences sociales, 7^{ème} édition, éd DALLOZ, Paris, 2000.

Reuves et publications

32. Annuaire statistiques de DPAT de Bejaia, 2013.
- 33.ADAIR PHILIPPE et BELLACHE YOUNGOURTA, «emploi informel et secteur privé en Algérie», Accord interuniversitaire du comité mixte franco algérien, Université de Paris 12, France, et Université du Bejaia, Algérie, 1999-2002.pdf
- 34.ARHAB BAYA, « les effets sociaux de la mise en application du PAS », les cahiers de cread, 1999, P19-P28.
- 35.ARHAB BAYA, «L'évolution du marché de l'emploi dans la wilaya de Bejaia ; entre le formel et l'informel », les cahiers du créad, n°86/69, 2004, P131-P155.
- 36.ARHAB BAYA, « Essai d'évaluation de la politique de lutte contre le chômage des jeunes en Algérie ; le dispositif de la micro-entreprise, les contrats pré-emploi et les emplois salariés d'initiative locale », Document de recherche, 2006. PDF.

37. BELLATAF MATOUK, « l'aide à la création d'entreprise et dynamique de l'emploi : évaluation de l'expérience de la micro-entreprise dans la wilaya de Bejaia », **les cahier du créad**, n°58, 2001.
38. BELATTAF MATOUK et ARHAB BAYA, « Les dispositifs de lutte contre le chômage et d'insertion des jeunes et des femmes au Marché du travail ; état des lieux et perspectives à Bejaia », **3^{ème} Rencontres jeunes et sociétés en Europe et autour de la méditerranée**, Marseille, 24.25 et 26 octobre 2007. PDF.
39. BOUKRIF MOUSSA et BELATTAF MATOUK, « Politique Algérienne d'insertion des jeunes : entre la logique économique et la vision sociale », **les cahiers du créad** N° 58, Alger, 2001.pdf
40. BOUNOUARA NAWEL, « 10 Jeunes poursuivis en justice », **liberté (quotidien)**, Alger, 17/04/2012.
41. Bulletin bimestriel de l'ANSEJ, N° 3, Février, 2008.
42. Bureau international de travail (BIT), « Quatre nouveaux dispositifs ; élément pour l'emploi », **Revue publiée par le BIT**, 2003.
43. DEBORNIER JEAN MANGNA, « **Emploi et chômage** », **document de recherche**, 2000.pdf
44. Direction générale de l'emploi et de l'insertion, « quatre nouveaux dispositifs pour l'emploi », **Revue de janvier 2004**.
45. Document de l'office national des statistiques (ONS), Alger, 2008.

- 46.FREYSINET JACQUES, « comparaison international de la mesure du chômage ; le cas de la France », **Document du travail TRES**, N°99.02, décembre 1999. pdf
47. Guide de création de la micro-entreprise, «Orientations générales: étape de création, aides et avantages, et étapes d'accompagnement », Alger, 2012.
- 48.GUILLEMOT DANIELE, « La population active : une catégorie statistique difficile à cerner », **économie et statistique**, n°300, 1996.
- 49.ISLI MOHAMED AREZKI et autres, «Marché du travail et emploi en Algérie ; élément pour une politique nationale de l'emploi profil de pays », **Rapport du programme des emplois en Afrique OIT**, Alger, Octobre 2003. pdf
- 50.LAOURARI HACENE, « des formations pour quel emploi : regard croisés université-entreprise, Problématique de l'insertion professionnel des jeunes issus de l'enseignement supérieur en Algérie », **In colloque des formations pour quel emploi : regard croisés universités-entreprises**, Université Montouri Constantine 2 et 3 Juin 2010. PDF.
- 51.MEDJKOUN MOHAMED, « Ajustement structurel, emploi et chômage en Algérie », **les cahiers du créad**, n°46/47, Alger, 1998, P153-P160.
- 52.MUSETTE SAIB et HAMOUDA NACER EDDINE, « Évaluation des effets du PAS sur le marché du travail en Algérie », **les cahiers du cread**, n°46-47, Alger, 1998, P161-P176.

53. MUSETTE MOHAMED SAIB, « La situation sociale en Algérie », **In monde Arabe Maghreb-mechrek**, n°167, France, trimestriel janvier-mars 2000.pdf
54. Recueil des textes législatifs et réglementaires, « dispositif de soutien à l'emploi des jeunes, **Document ANSEJ**, Novembre 2011.
55. SALAIS ROBERT, « Un phénomène du fil d'attente », **économie et statistique**, n°123, 1980.
56. ZIDEN DJAMEL, « Création d'entreprise : l'Algérie classée à la 107^{ème} place », **Forum d'el moujahid**, Alger, 21 mai 2007.pdf

Thèses et mémoires

57. Dr CHERIF ALI HAMZA, « population et emploi en Algérie ; tendance récentes et perspectives », **Mémoire Master, Sciences sociales**, Université d'Oran ES-SENIA, novembre 2007.
58. BOUDA ADEL, « Essai d'évaluation des dispositifs publics de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à partir du cas de la wilaya de Bejaia », **Mémoire Magistère, Sciences économiques, Gestion de développement**, Université A.M. de Bejaia, 2005.

Web graphie

- www.andi.dz.
- www.algerie360.com.
- www.algeria-isp.com
- www.angem.dz.

- www.ansej.org.dz.
- [www. Bejaia.net](http://www.Bejaia.net)
- www.liminthuan. Free.fr
- www.Elmoudjahid.com
- www.elmouwaten.dz
- www.emploitic.com
- www.iepedia.com
- www.insee.fr
- www. liberte-algerie.com
- www.ons. Com
- www.pense-enligne_unblog. Fr
- www.pme.dz.com

Les annexes

LE GUIDE D'ENTRETIEN

I. Axe sur l'identification de jeune entrepreneur

1. L'âge :

Entre (19-25ans), (25-30ans), (30-40ans)

2. Le sexe :

3. Niveau d'étude :

4. La situation familiale :

5. Diplôme obtenu :

6. Que faisiez-vous avant de solliciter l'ANSEJ ? Si vous êtes chômeur, raconter nous comment avez-vous vécu cette situation ?

II. L'identification de la micro-entreprise :

7. l'âge de l'entreprise :.....

8. Le secteur d'activité :.....

9. Le statut juridique :.....

10. avez-vous des employés ? Si oui, combien de poste d'emploi avez- créés depuis le début de l'activité ?

11. Combien des employés avez-vous licencié depuis le démarrage de votre activité ?

11. Quelles est l'origine de votre fond ?

III. Le processus de création de projet :

11. Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à la création d'entreprises, et à solliciter l'ANSEJ ?
12. Comment appréciez-vous ce dispositif ?
13. Comment trouvez-vous le processus de création ?

III. Axe sur la situation actuelle de la micro-entreprise

14. Avez-vous à rembourser vos prêts ? Si oui l'ANSEJ ou la Banque ?
15. Avez-vous réalisé une extension à votre micro-entreprise ? Si oui, en termes de quoi?
16. Quelle la situation actuelle de votre entreprise ? Si en développement, est ce que vous envisager de recruter ? Si précaire, que est ce vous envisager de faire ?

Merci pour votre collaboration